



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



BIB. DOM.
LAVAL. S. J.

A
Z 494 a

BIBLIOTHÈQUE

"Les ..."

S J

50 = CHARTELLY



MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSIEUR
LE DAUPHIN

M A Y , 1706.



A PARIS,
Chez MICHEL BRUNET, Grande Salle du
Palais au Mercure galant.

Comme il est impossible dans la conjoncture présente de ne pas grossir le Mercure, ce qui en augmente considérablement les frais, on ne peut se dispenser d'en augmenter aussi le prix. Ainsi les volumes qui seront reliez en veau se vendront dorénavant trente-huit sols, quant aux volumes qui seront reliez en parchemin, on n'en payera que trente-cinq. Les Relations se vendront autant que les Mercures.

**Chez MICHEL BRUNET, grande
Salle du Palais, au Mercure
Galant.**

**M. D C C VI.
*Avec Privilège du Roy.***



AU LECTEUR

IL y a lieu de croire qu'on ne lit plus l'Avis qui a esté mis depuis tant d'années au commencement de chaque Volume du Mercure, puis que malgré les prieres réitérées qu'on a faites d'écrire en caractères lisibles les Noms propres qui se trouvent dans les Memoires qu'on envoie pour estre employez, on néglige de le faire, ce qui est cause qu'il y en a quantité

AU LECTEUR.

de défigurez, étant impossible de deviner le nom d'une Terre, ou d'une Famille, s'il n'est bien écrit. On prie de nouveau ceux qui en envoient d'y prendre garde, s'ils veulent que les noms propres soient corrects. On avertit encore qu'on ne prend aucun argent pour ces Mémoires, & que l'on employera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourvu qu'ils ne desobligent personne, & que ceux qui les enverront en affranchissent le port.



NERCURE
GALANT

M A Y , 1706.

LE Mandement de M^r
l'Archevesque de Paris,
en faveur de l'Eglise de Saint
Marcel, que je vous envoyay le
mois dernier, a produit tout l'ef-
fet que son Eminence avoit lieu

A iij

6 MERCURE

d'en attendre. Le Roy n'eut pas plutôt appris le sujet de ce Mandement, que S. M. cherchant toujours à contribuer à tout ce qui regarde la gloire de Dieu & le culte divin, fit un present considerable à cette Eglise. Il n'y a point à douter que tous les Princes de sa Maison, & tout ce que la Cour a de plus distingué n'ayent suivi l'exemple de ce Monarque. Monsieur le Cardinal de Noailles a esté des premiers à Paris, à donner à cet égard un exemple de sa pieté & de sa liberalité. M^{rs} du Chapitre de Nostre-Dame,

& M^{rs} de Sorbonne, & quelques Communautez de Paris ont suivi l'exemple de Son Eminence. Plusieurs particuliers de distinction ayant fait de même, M^r l'Archevêque a accordé au zele de M^{rs} de Saint Marcel, la permission de dire un Salut, avec Exposition du Saint Sacrement tous les Mardis jusqu'au mois de Novembre, pour les bienfaiteurs de cette Eglise, avec Indulgence pour ceux qui y assisteront. Saint Marcel a esté le premier Evêque & le premier Patron de Paris, on ne peut marquer trop de zele

A iij

8 MERCURE

pour l'entretien du culte divin dans une Eglise si ancienne. Je ne doute point que les prieres que l'on doit faire pour les bienfaicteurs de cette Eglise , n'en augmentent le nombre.

La Traduction de la Lettre Pastorale de M^r l'Evêque de Murcie , que je vous envoyay il y a deux mois , a fait tant de bruit dans le monde , & a reçu de si grands applaudissemens , que je croy vous faire plaisir en vous faisant part de tout ce qui tombera entre mes mains de cette nature ; ce qui m'oblige à vous envoyer ce que vous allez lire.

TRADUCTION

De l'exhortation Pastorale de
l'Eminentissime Seigneur
Cardinal Portocarrero ,
Archevesque de Toledo ,
à toutes les Personnes Ec-
clesiastiques de son Diocese,
pour les porter dans la situa-
tion presente à assister la
Majesté Catholique du Roy
Don Philippe V. que Dieu
garde, par les efforts spiri-
tuels qu'ils ordonne, & par
les moyens temporels, qu'il
laisse à leur volonté & à leur
choix.

Dom Louis Emanuel, par la

10 MERCURE

*misericorde de Dieu , & de la
Sainte Eglise Romaine , Evêque
de Palestrine , Cardinal Portocar-
rero , Protecteur d'Espagne , Ar-
chevêque de Toledé , Grand Chan-
celier de Castille , du Conseil d'E-
tat de Sa Majesté , &c. A nos
chers Freres , Doyen & Chapitre
de nostre Sainte Eglise de Toledé ,
& à ses Archidiacres , Grand Cha-
pelain & Vicaire ; & aux Abbez ,
Prieurs & Doyens des Eglises
Collegiales , & aux Archiprestres ,
Vicaires , Recteurs , Curez , Be-
neficiers , Chapelains perpetuels ,
& autres Prestres des Eglises Pa-
roissiales ; ainsi de la Ville de Ma-*

GALANT II

drid comme des autres Citez, Vil-
les, Bourgs & Villages, & gene-
ralement à tous les Ecclesiastiques,
de quelque rang, estat, & condi-
tion qu'ils soient, & à chacun en
particulier: Salut & Benediction.

Nous faisons sçavoir que la
Reine nostre Maistresse, que Dieu
garde, Gouvernante de ces Royau-
mes, nous a fait connoistre par
deux Lettres du 3. du courant,
que la pieté inébranlable du Roy,
nostre Seigneur, que Dieu garde,
avant qu'il prist la resolution de
se mettre en Campagne, luy avoit
fait connoistre, avec une modera-
tion religieuse, que dans ce voya-

12 MERCURE

ge, ny dans aucune autre action humaine, l'esperance des succès heureux ne pourroit avoir aucun fondement solide, si par le moyen des Oraisons & des Prieres publiques & generales, on n'avoit recours au principe de la misericorde & à sa source; & que c'estoit pour cette raison que Sa Majesté avoit ordonné qu'on tâchast d'obtenir l'assistance divine, par les Prieres publiques qui se sont faites avant son départ. La Reine autorisée de cet exemple, & animée de l'obligation où la met la confiance du Roy, qui luy a remis entre les mains le Gouvernement de ces-

Etats , en l'absence du Roy nostre Seigneur ; employ dont elle ne sçau-
roit s'acquitter à son gré , sans la
faveur du Ciel & l'assistance di-
vine , nous charge de faire en sorte
que dans tout nostre Archevêché ,
on recommence ces Prières publi-
ques , avec la ferveur que le cas
le requiert , & que Sa Majesté at-
tend du zele , & de cette loy inte-
rieure qui porte ses Sujets à répon-
dre si dignement à tout ce que Sa
Majesté a pour eux de tendresse ,
& dont elle tâche de les convain-
cre tous les jours davantage , par
l'application qu'elle donne à leur
repos & à leur soulagement. C'est

14 MERCURE

de ce bien qu'elle fait dépendre celui de sa Couronne, & le motif d'une gloire personnelle ne luy fait pas tant souhaiter la félicité de son Gouvernement que cette seule réflexion. La Reine ajoute que la perfidie obstinée & réitérée avec laquelle les ennemis de la Foy & des Etats de Sa Majesté, continuent de faire la guerre à cette Monarchie, & les dangers différens, dont le voisinage de l'herésie menaçoit les Fideles & leur pays, avoient exigé du Roy, par l'amour de Pere qu'il a pour tous ses Sujets, d'aller se mettre pour la troisième fois à la teste de son

GALANT 15

armée pour la deffense de l'honneur de Dieu, pour le maintien de la pureté de nostre Religion, & & pour la conservation de ses Royaumes; motifs qui interessent tous la divine Providence. La Reine nous fait encore remarquer que dans le cours d'une guerre aussi longue & aussi universelle, il a fallu répandre dans les necessitez argentes des sommes si considerables, que le Tresor Royal s'en trouve épuisé; Sa Majesté connoissant combien les deux Etats Ecclesiastique & Seculier, s'interessent dans cette entreprise, & toujourns resoluë de ne charger en rien l'Etat

16 MERCURE

Ecclesiastique , mais d'en experimenter seulement l'affection , laissant dans une liberté entiere , cette fidelité & ce zele dont il a donné de si fortes & de si frequentes preuves dans des besoins moins pressans , aux Rois predecesseurs de Sa Majesté , elle espere avec raison que dans une necessité aussi urgente , un usage aussi loüable & aussi établi , se renouvellera , chacun se portant de luy-même à contribuer le plus qu'il pourra au succès d'une entreprise aussi importante & aussi grande. Sa Majesté nous ordonne donc de le proposer à tous les Chapitres , Communau-

tez, & Ecclesiastiques de nostre Diocese; & à tous les Prelats Reguliers, afin que chacun y contribue à son gré de ce qu'il trouvera à propos; & Sa Majesté comptant sur nostre zele, attend de nostre activité que nous employerons sans délay, les moyens les plus doux & les plus proportionnez pour en obtenir volontairement l'effet & l'expedition la plus prompte, comme le demande la nécessité où l'on se trouve.

Sur quoy, ayant toujours present, que la Providence Divine nous a donné un Roy parfait & aimable, & destiné à cette grande

May 1706.

B

18 **MERCURE**

Monarchie par les droits incontestables du sang , par le Testament du feu Roy ; que Dieu ait en gloire , & par les desirs des Peuples qui l'ont appelé au Trône , par les acclamations publiques avec lesquelles on l'y a reçu , & par les sermens solennels avec lesquels on a reconnu sa domination & on s'y est soumis ; considerant de plus à quel point le voisinage de l'heresie menace nostre sacrée Religion , par les faux Dogmes qui se peuvent introduire dans les cœurs des Fideles quoy qu'instruits & éclairés des veritez de la foy , l'ennemy commun se servant de ce

moyen de les perdre ; pour les jeter dans l'abyme , & pour éteindre la domination funeste des tenebres sur l'empire de la lumiere ; & reconnoissant sur tout combien il importe aux Ministres du Seigneur, consacrez au culte des Autels, & dediez à leur honneur & à leur gloire, d'éloigner du sein des Fideles un danger aussi grand avant que le venin ait seduit les ames, & de se proposer cette fin, appliquant toutes leurs forces à seconder & à soutenir les armes temporelles de nostre Monarque, par les armes spirituelles de l'Oraison & de la sainte Doctrine, prêchant &

persuadant que les offenses de Dieu sont la principale & l'unique cause des troubles & des invasions dont gemit ce Royaume, & s'attachant à appaiser la colere de Dieu par des Prieres publiques, la divine misericorde se laissera fléchir, si levant sans cesse les mains au Ciel, à l'exemple de Moïse, qui pour introduire le Peuple de Dieu dans la terre promise, luy demandoit sans cesse que Josué triomphast des Amalecites; les Ministres des Autels invoquent sans cesse le Dieu de misericorde pour en obtenir la paix & la tranquillité de ces Royaumes, qui sont la terre pro-

mise que nous a laissé la bonté divine, & qu'il nous a donné de sa main, comme nostre heritage, & pour un partage anticipé de ses enfans, qu'il destine à jouir éternellement de luy.

A quoy nous devons tous concourir, non-seulement par les efforts spirituels, mais encore par les temporels, nous efforçant tous à secourir Sa Majesté dans ses besoins, aux dépens même de ces biens & de ces revenus que sa Domination Catholique reconnoist & declare exempts & privilegiez, par une contribution libre & volontaire que nous imposera nostre amour

pour luy & pour la foy. Le Prestre Achimelech ne refusa pas au Roy David, pour le soulager dans sa necessité, de luy accorder liberalement les Pains sacrez de Proposition qui se gardoient si religieusement dans le Tabernacle. Le Roy nous donne l'exemple de cet amour, par le plaisir qu'il se fait de sacrifier son repos à nostre tranquillité. Sa Majesté quitte sa Cour dans nos besoins, pour s'exposer aux rigueurs de la Campagne & aux dangers de la guerre; cette attention de Pere exige bien une correspondance filiale de ses sujets, & des Ecclesiastiques sur tout de qui

Sa Majesté attend du secours avec tant de confiance ; ne perdant point de vûë ny leurs immunitéz , ny leurs exemptions , ny leurs privileges , que Sa Majesté reconnoist toujourns & autorise par une disposition toujourns chrestienne & catholique. Sa Majesté ne s'appuye dans la confiance avec laquelle elle attend ce soulagement des Ecclesiastiques , que sur les exemples tant de fois réiteréz des preuves qu'ils ont données à leurs Rois de leur amour & de leur zele , dans de moindres occasions. Sa Majesté n'exige de chacun d'eux que ce qu'en exigera leur fidelité même ,

24 MERCURE

Et leur affection. Elle leur laisse la liberté d'y contribuer de leur propre mouvement, Et chacun selon son pouvoir, pour parvenir à chasser les ennemis de la Monarchie, qui le sont en même temps de la Religion Et de la Foy.

Son Eminence établit icy & déclare en détail les Messes, les Processions, & les Prières publiques qu'elle veut & entend qu'on fasse dans tout son Diocèse, jusqu'à nouvel ordre à cette intention, & elle s'en explique d'une manière digne de sa Religion & de son zele. Elle s'adresse ensuite à toutes les personnes

Hommes Ecclesiastiques, en ces termes :

Nous les prions de la part de nostre dignité, comme de nostre personne, de s'efforcer chacun en particulier de contribuer & d'aider, dans la nécessité présente, à faire réussir un dessein aussi nécessaire & aussi important, & de répondre dignement à l'estime & à l'affection que Sa Majesté témoigne à l'Etat Ecclesiastique, & à la confiance avec laquelle Sa Majesté attend & demande ce secours. Ainsi, comme par devoir & par affection, c'est à nous en premier lieu à en donner l'exemple, comme

May 1706. C

26. MERCURE

nous l'avons toujours fait, nous y contribuërons de nostre costé, autant que le permetront les charges excessives de nostre dignité, & les besoins pressans de nostre Diocese, qui par l'injure des temps se sont si fort multipliez, comme tout le monde le sçait, depuis quatre années. Nous ordonnons à tous les Curez de chaque lieu particulier, & à tous ceux qui y sont à la teste des Ecclesiastiques de les exhorter, & de les porter à y contribuer volontairement, & le plus qu'il leur sera possible.

Les Curez & les Vicaires qui seront chargez de cette recette, au-

ront des Registres, où ils marqueront les personnes, les noms & les sommes, afin que le compte qu'ils en devront leur soit plus aisé à rendre.

Son Eminence donne ensuite une forme à ce recouvrement afin qu'il se fasse sans aucune confusion; & elle nomme des personnes de distinction & de confiance, entre les mains de qui se remettront toutes les sommes qui en pourront provenir, qui de leur costé luy en donneront avis, pour en disposer comme il sera le plus convenable.

C ij

Cette piece dont vous ne trouvez icy qu'un extrait, a esté imprimée à Madrid dès le 17 Mars dernier.

M^r le Comte de Clermont-d'Amboise, fils de M^r le Marquis de Clermont-d'Amboise, Seigneur de Galerande, de Meru, Loudon, & autres lieux, a épousé Mlle d'O, seconde fille du Marquis de ce nom. Ce jeune Comte est aîné de la Maison de Cheverny. Je ne vous dis rien de la Maison d'O, dont je vous ay souvent parlé. La Maison de Clermont-Lodève, qui est une des plus anciennes du

Royaume & des plus illustres, a formé la branche de Galerrande, & celle de Castelnau, dans laquelle celle d'Amboise a fini. Ce fut en la personne de Pierre, dit *Tristan de Castelnau*, Seigneur de Clermont-Lodève, qui épousa Catherine, fille aînée de Pierre d'Amboise. Il en eut François-Guillaume de Castelnau, & le Cardinal de Castelnau, Archevêque d'Auch, & Legat d'Avignon. La protection & la faveur du Cardinal Georges d'Amboise, son oncle maternel, contribuerent beaucoup à son élévation. Dans la

MERCURE

suite la Maison d'Hurault de Cheverny finit dans celle de Clermont-d'Amboise, par le mariage d'Elisabeth, petite-fille du Chancelier de Cheverny, avec François-Paul de Clermont, Marquis de Monglats, Chevalier des Ordres du Roy. De maniere que la Maison de Clermont-d'Amboise, dont font Mrs de Renel, a changé de nom trois ou quatre fois. Son nom originaire est *Castel-nau*. Pons de Castelnau, 2. du nom, épousa, dans le quatorzième siècle, Catherine de Clermont-Lodeve, dont il prit le

nom. Pierre son fils, dit *Tristan*, épousa Catherine d'Amboise, sœur du Cardinal, dont il prit le nom; & François - Paul de Clermont, Marquis de Monglats, prit le nom de Cheverny, dans le milieu du dernier siècle, par son mariage avec l'héritière de la Maison d'Hurault-Cheverny.

M^r le Comte de Tessé, fils du Maréchal de ce nom, Grand d'Espagne, & de N.... d'Aunay, d'une des meilleures maisons de Normandie, a épousé Mlle Bouchu. Sa Majesté Cat. a consenti que la Grandesse du

32. MERCURE

pere passaſt au fils, & elle en a neanmoins conſervé les honneurs à Mr le Maréchal de Teſſé. Ainſi M^r & M^e la Comteſſe de Teſſé jouïront en France de ceux attachez à cette dignité, qui ſont les meſmes que ceux dont jouiſſent les Ducs & Pairs. Ce Comte eſt frere de M^r l'Abbé de Teſſé, Comte de Lyon & Abbé de Savigni, & de M^e la Marquiſe de Maulevrier. M^r le Maréchal de Teſſé eſt de l'illuſtre maiſon de Froullay, qui eſt établie dans le Mayne. M^r le Comte de Teſſé ſon pere avoit porté les armes toute ſa

vic avec beaucoup de distinction. Il estoit fils de M^r le Comte de Tessé & de Dame N... d'Escoubleau de Sourdis, niece du Cardinal de Sourdis; & ce Comte de Tessé estoit fils du Marquis de Froullay qui avoit épousé N... de Ferrieres, qui avoit apporté dans la maison de Froullay la terre de Tessé, dont les aînez portent le nom.

Charles Comte de Froullay, Chevalier des Ordres du Roy, Grand Maréchal des Logis de la Maison du Roy, Oncle de M^r le Maréchal Tessé épousa Angélique de Baudean-Parabe-

34 MERCURE

re, sœur de feuë Susanne de Baudean, Maréchale Duchesse de Navailles, Dame d'honneur de la feuë Reine, mere de M^e la Duchesse d'Elbeuf Doüairiere, & grande mere de M^e la Duchesse de Mantouë. Ces Dames estoient filles de Charles de Baudean, Comte de Neuilhan, frere puifné d'Henry, Comte de Parabeyre, Chevalier des Ordres du Roy Gouverneur de Poitou, qui estoit pere de feu M^r le Comte de Pardeilhan, Lieutenant General des Armées du Roy & au Gouvernement de Poitou, qui a laissé M^r

le Comte de Parabeyre, Mestre de Camp de Cavalerie, qui sert en Espagne, où servent aussi Mr le Comte de Pardeilhan, & M^r le Chevalier de Parabeyre, ses freres. Les deux filles de Henry Comte de Parabeyre épouferent, l'une, David de Souillac, ayeul de Mr le Comte de Souillac, & l'autre, Mr le Marquis de S. Martin d'Aubeterre, dont est venue M^l la Marquise d'Aubeterre. Mr le Comte de Froullay eût d'Angelique de Beaudean, Mr le Comte de Froullay qui fut aussi grand Mareschal des Logis

36 **MERCURE**

de la Maison du Roy, & qui fut tué dans le Service ; feu Mr le Comte de Froullay , Guidon des Gens d'Armes de la Garde du Roy , perc de Mr le Comte de Froullay, Colonel d'un Regiment d'Infanterie ; Mr de Froullay, Chevalier de Malte & Officier de Galeres ; & Mr le Chevalier de Froullay , Colonel d'Infanterie. Mr le Comte de Froullay eût aussi deux filles , l'une mariée à Mr de Breteüil de Mons , & l'autre à Mr le Baron de Breteüil, Introduceur des Ambassadeurs. Mr le Comte de Froullay, Comte de Lyon,

mort à Paris il y a quelques années dans une extrême vieillesse, estoit oncle de Mr le Marechal de Tessé.

Mlle Bouchu est fille unique de Mr Bouchu, Conseiller d'Etat, & cy-devant Intendant de Dauphiné & de l'Armée d'Italie, & de Dame N... Roüillé, fille de feu Mr Roüillé aussi Conseiller d'Etat, frere aîné de Mr Roüillé pere de celuy qui est President au Grand Conseil, & cy-devant Ambassadeur de Portugal. M^e Bouchu mere de M^e la Comtesse de Tessé, est sœur de M^e la Duches-

30. MERCURE

se de Richelieu & de M^o de Bullion. Mr Bouchu est frere de Mr l'Abbé Bouchu, Abbé d'Ambronay en Bugcy, & de feu Mr Bouchu Conseiller au Parlement de Paris, & fils de feu Mr Bouchu, qui a esté Intendant de Bourgogne pendant près de 30. années; celuy-cy estoit frere aîné de Mr Bouchu, aujourd'huy premier President du Parlement de Dijon, & de Mr l'Abbé de Clairvaux. Tous ces Mrs estoient fils du celebre Mr Bouchu, aussi premier President du Parlement de Dijon, qui s'éleva par son merite, &

qui fut un des plus habiles hommes de son temps. Mlle. Bouchu avoit une sœur aînée, qui mourut il y a quelques années aux Feuillantines, où elle estoit Pensionnaire.

Mr. le Marquis de Château-gay, premier Lieutenant General du Duché de Bourgogne, & Gouverneur de Bourbon-Lancy, a épousé Mlle. d'Amazé. Ce Marquis est de l'illustre Maison de la Queuille en Auvergne. La branche aînée de cette Maison est tombée en quenouille, par trois filles qui en ont emporté plus de quarante mille

40 MERCURE

écus de rente. L'aînée eut l'honneur d'épouser en 1560 Jean Stuard, Comte d'Aubigny & de Baumont, arriere-grand oncle du Roy de la grande Bretagne, d'où sont sortis tous les anciens Ducs de Lenox. La seconde épousa Galliot de Genoiillac, grand Chambellan de France; & la troisième eût pour époux un Canillac, des plus anciennes & illustres Maisons d'Auvergne, la branche de Mr le Marquis de Château-gay a repris la tige, dont trois de ces ancêtres ont esté consecutivement Chambellans des

Ducs de Bourbon ; & deux autres dans la suite furent Capitaines de cent lances d'armes , dont l'un eut l'honneur d'épouser une fille de la maison de Bourbon-Carency. Deux porterent depuis le nom de Fleurat. Le premier fut Lieutenant General pour le Roy du haut & bas Pays d'Auvergne , sous le regne d'Henry IV. Cette maison a toujours esté fidelle à leur Souverain , & Jean de Fleurat en donna des preuves dans les Guerres Civiles. Lorsque Mr le Duc de Randan fit le Siège de la Ville d'Issoire , en
May 1706. D

42 MERCURE

Auvergne, ce Jean de Fleurat assembla la Noblesse de cette Province, & marcha à la tête au secours de cette Ville ; il força les Troupes de ce Duc, entra dans la Ville, & la conserva au Roy Henry IV. qui pour récompense de ce service, l'honora de l'Ordre qu'il portoit ; & ce Prince luy donna deux mille livres de pension : cette somme estoit tres-considérable en ce temps-là. On doit remarquer que cette illustre maison de la Queuille ne s'est jamais mésalliée, & qu'elle s'est toujours alliée aux plus gran-

des maisons du Royaume.

M^r le Comte de Sinzern a épousé M^{le} la Comtesse de Schonborn, nièce de Monsieur l'Electeur Archevêque de Mayence. Ce Comte est d'une des meilleures maisons d'Allemagne ; elle est originaire de l'Autriche, & ses branches se sont répandues dans diverses Provinces hereditaires. Elle étoit déjà connue dans l'Empire sous Rodolfe I. Chef de la Maison d'Autriche, & qui l'a élevée dans le rang qu'elle tient aujourd'hui dans l'Europe. M^r le Comte de Sinzern est allié aux plus gran-

D ij

des maisons d'Allemagne, ſçavoir, à celles de Montecuculi, de Palfi, de Lewestein, &c. Ce Seigneur a porté les armes toute ſa vie ; il a fait ſes premières Campagnes en Hongrie & s'eſt ſigné pluſieurs fois contre les Turcs. Il ſe trouva au Siege de Temeswar, où il brilla beaucoup. La nouvelle Comteſſe de Sinzern'eſt tres-belle ; elle a eſté éleyée avec de grands ſoins ; & elle eſt fille de Mr le Comte de Schonborn, frere de Mr l'Electeur de Mayence. Je vous ay parlé pluſieurs fois de la Maiſon de cet Electeur ; & perſon-

ne n'ignore qu'elle est une des plus considerables d'Allemagne. Elle est alliée aux plus illustres maisons de la Suabe, & du Palatinat ; & elle estoit connue dans l'Empire, dès le regne de l'Empereur Adolphe de Nassau, & dès celuy de l'Empereur Albert, qui dépoüilla Adolphe, & qui le tua de sa propre main, dans la Bataille qui decida de la fortune de ces Princes. Mr le Comte de Schonborn, frere de Mr l'Electeur de Mayence, mourut il y a quelques mois, & je vous parlay alors de cette maison, avec beaucoup d'éten-

46 MERCURE

duc. L'Empereur a fait témoigner à cet Electeur la joye qu'il ressent du mariage de sa nièce, avec Mr le Comte de Sinszern.

Voicy la suite de la Lettre du Pere Hugo, adressée à Mr l'Abbé de la Luzerne, dont vous avez vû le commencement dans ma dernière Lettre. Je vous ay assuré, en vous l'envoyant, que vous ne trouverez plus à l'avenir aucun ouvrage dans mes Lettres, rempli de Latin, & je vous assure de nouveau que je tiendray tres-exactement ma parole.

Quant à ce qui regarde la fondation de l'Abbaye de Wurtemberg, la Charte d'Arnoult Archevêque de Cologne, en datte de l'année 1144. y est si formelle, qu'il n'y a qu'un pur entêtement qui puisse en faire nier l'évidence. Notum vobis esse volumus, dit cet Archevêque, qualiter monasterium B. Mariæ in monte Wurtemberg juxta sanctum inchoatum sit . . . ministerialis quidam Sancti Petri, nomine Henricus de Alpheim . . . consilio & auxilio Norberti sanctensis tunc Canonici, postea Magdeburgensis Archiepiscopi

48 MERCURE

pi, à D. Frederico Coloniensi Archiepiscopo obnixis precibus impetravit, ut æternæ remunerationis obtentu, beneficium quod sibi in prædicto monte Wurtemberg, paternâ, imò avitâ transmissione provenerat, Monasterio Sigebergensi legitimâ donatione traderet. *Ce n'est point assez que S. Norbert ait obtenu de son Archevêque le lieu de Wurtemberg, pour y établir des Religieux de Sigeberg; Hâc scilicet ratione, quatenus aliquantos ejusdem Cœnobii (Sigebergensis) fratres evocaret, (il dote ces Religieux*

gieta) prædictus Norbertus & frater ejus Heribertus, obtulerunt curtim ægre tum omni utilitate suâ; utque firmior esset concessio, curtulos aliundè donatos æquanimiter eodem fecerunt; cujus curtis annui reditus sunt B. Maldariæ tritici, 3. Siliginis, 12. Hordei, 8. Avenæ, 1. Leguminis. ... pro tractu Rheni solidi xi. & rombus, si quis in eo tractu capitur, dimidius. ... obtulerunt & agellum in Wedrek quod solvit Maldaria 2. Siliginis, unam & dimidiam Hordei: alium ibidem agellum solventem 3. Maldaria Brasii, 4.

May 1706.

E

90 MERCURE

solidos, præter duos denarios;
Item alium in Meitrek, qui
reddit 10. & 8. denarios. Cano
primus Sigebergentium Abbas
ad omne opus bonum semper
paratus accepit, &c. Acta in
monte Wurtemberg, anno do-
minicæ Incarnationis 1144. in-
dictione 7. anno 1. Domini
Apostolici Lucii, regnante Ro-
manorum Imperatore Occi-
dentis Conrado 111. anno 7.
Orientis sub Emanuele Com-
neno anno 2.

*Jusqu'à present on a pû remar-
quer, qui de vous ou de moy doit
estre traité d' Auteur fabuleux; les*

GALANT 51

monumens que j'ay citez font mes garants, & doivent me justifier dans l'esprit des personnes raisonnables; ces monumens, dis-je, ont un tel caractere d'évidence, qu'ils doivent faire rougir tous ceux qui entreprennent de les combattre, à moins que la fausseté & l'imposture ne soient une gentillesse dont ils se font honneur. Mais avançons.

Vous m'accusez d'avoir écrit, sans en rapporter aucune preuve, le miracle qui se passa à Valenciennes, lors que S. Norbert prêchant en langue Teutonique, qui estoit étrangère à ses Auditeurs, Dieu accorda à la priere du Saint, qu'elle

E ij

52 MERCURE.

fust entendue de tous les assistans, comme si c'eust esté leur langue naturelle. Vous ajoutez que c'est une Fable de dire que Saint Norbert prêchant dans l'Eglise de Monstier, sa voix, que le jeusne avoit renduë languissante, retentit avec tant d'éclat jusques dans les maisons les plus éloignées, que chacun étonné du prodige, abandonna le soin du corps, pour se rassasier du pain de la Parole.

Le Lecteur peut se convaincre par luy-même, de la temerité de cette accusation. Il verra dans le 4^e Chapitre de la vie du Saint, chez Bollandus, p. 827. n. 24.

*Et chap 12. de la vie du même,
 Saint chez Hertoge, le premier
 miracle rapporté dans les mêmes
 termes: Spiritus ergo ejus (Nor-
 berti) nec per noctem habebat
 requiem, nec per diem.....
 cum tribus focis venit Valen-
 tianas Sabbato palmarum. In
 crastinum ergo fecit sermo-
 nem ad populum, vix adhuc
 aliquid sciens, vel intelligens de
 lingua illâ Romana, scilicet,
 quia nunquam eam didicerat,
 sed non diffidebat, quin si ma-
 ternâ linguâ verbum adorire-
 tur, Spiritus sanctus qui quon-
 dam centum viginti linguarum*

E iij

54 MERCURE

erudierat diversitatem, linguæ Teutonicæ barbariem, vel Latinæ eloquentiæ difficultatem auditoribus habilem ad intelligendum faceret: & ita per gratiam Dei omnibus acceptus factus est, &c.

Le second miracle est rapporté au 6^e chap. n. 32. p. 830. de Bollandus, & au chap. 15. d'Hertoge. Ces Auteurs, après avoir dit qu'à l'issuë de la seconde Messe que Saint Norbert celebra à Montier, les Auditeurs pressezz de la faim, se retirerent pour la pluspart, dans leurs maisons, ajoûtent ces paroles: Factâ oratione cum cœpisset

loqui & attraxisset spiritum, miro & ineffabili modô, spiritus ille charitatis, quasi vox diffusa, sonus factus est in cordibus eorum qui præ tædio recesserant, & ad sonitum tubæ unufquisque relictâ refectione vel potatione. . . . quasi meliores epulas accepturi, concito cursu ad Ecclesiam convolent.

*Peut-on rien de plus formel ?
Ce sont pourtant ces faits puisés
des Livres que tout Critique, qui
examinera la vie de Saint Norbert,
doit lire, si le bon sens pré-
side à son dessein, contre lesquels
vous vous élevez aujourd'hui.*

E iiiij

C'est avec une pareille licence (pour ne pas me servir du mot de temerité) que vous traitez de plaisante fiction, imaginée pour faire honneur à mon Pays, ce que j'ay raconté des sept Ecoliers Gentilshommes Lorrains, & Disciples de Raoul, Ecolâtre de Laon, qui touchez de la Predication de Norbert, s'engagerent dans son Ordre, & y apporterent de grands biens, qu'un Clerc Anglois, qui s'estoit aussi donné au Saint Patriarche, & qui se sauva pendant la nuit, enleva furtivement. Herman, Abbé de Saint Martin de Tournay, un des plus habiles hom-

mes de son temps , & qui fleurissoit dans le temps de la fondation de l'Abbaye de Premontré , nous instruit de cette circonstance de la vie de Saint Norbert , l. 3. c. 4. De Mirac. S. Mariæ Laud. post paucos dies , dit cet Abbé , vir Dei Laudunam venit scholis Radulphi.. ingreditur... sermonem exhortatorium faciens , protinùs septem eis ditissimos , qui nuper de Lotharingiâ venerant , convertit , & cum magnâ pecunia , ad Ecclesiam duxit : sed antiquus hostis unum ex duobus sociis ejus qui cum eo (Norberto) vene-

rant , corripit , hic namque præfatam pecuniam à scholasticis delatam , sibi que à magistro commendatam , mediâ nocte furtim sumens , & de Ecclesiâ fugiens , latenter discessit , & præfatos scholasticos in multâ penuria , & necessitate reliquit. *L'Historien de Saint Norbert nous apprend que ce voleur nocturne estoit Anglois: Nocte verò quâdam Anglicus ille , &c. cap. 9. apud Bolland. p. 837.*

Cette circonstance de la vie de Saint Norbert , fait honneur , je l'avoüë , à ma nation , mais elle ne devoit pas vous donner un senti-

ment de jalousie ; l'avantage que la Lorraine a eu de donner les premiers Religieux à l'Ordre de Prémontré, est un effet de la grace que l'on doit envisager sans envie, & que le siècle passé a vû avec édification, se renouveler dans la Lorraine, d'où sont sortis les premiers Reformateurs, non-seulement de l'Ordre de Prémontré, mais aussi de celui de Saint Benoist & de Saint Augustin.

Je n'entreprends pas de répondre à la vaine supposition que vous faites au sujet du Breviaire de Prémontré, que vous soutenez, contre le témoignage du sçavant

60 MERCURE

Cardinal Bona avoir esté, même dans l'origine de l'Ordre, différent du Breviaire Romain. Je ne pretens pas non plus me justifier sur l'opinion que vous m'attribuez, au sujet de la jurisdiction des Prieurs des Abbayes en commende. Mon Ouvrage est entre les mains du Public; c'est de ce Public que j'attens la justice que vous m'avez refusée. Je ne crois pas non plus devoir refuter ce que vous m'imputez d'avoir dit de l'Abbaye d'Ardenne en Normandie: vous pretendez que j'en ay fixé l'établissement en 1121. sur la foy d'une Histoire manuscrite, qui loin de

donner à cette Abbaye une telle époque, marque au contraire d'une manière tres-précise, le temps de sa fondation en l'année 1136. C'est tout au plûtoſt, puisque le temps de la conſecration de cette Eglise ſe rapporte à l'année 1138. Igitur . . . ædificata eſt, & anno Domini 1138. à Richar- do Bajocenſi conſecrata. Mais il m'importe peu que cette Histo- ire accuſe ou n'accuſe pas juſte l'ori- gine de l'Abbaye d'Ardenne, puis- que je ne l'ay point employée pour prouver la ſucceſſion chronologique des Abbayes; mais pour établir la dénomination de Saint, attribuée

à S. Norbert avant Gregoire XIII.

Par cette pièce supposée, dites-vous, je soustray Ardenne à la Luzerne qui n'a esté fondée qu'en 1143. Je n'en ay jamais eu le dessein, je serois même tres-fâché d'avoir donné lieu à une telle conséquence par la citation que j'ay fait fort innocemment, d'un manuscrit que l'attestation du Bibliothecaire d'Ardenne, m'avoit garanti original & tres-ancien.

Après un aveu aussi sincere, serez-vous content de moy, Mr? si vous voulez je vous délivreray encore des actes de non-préjudice, qui mettront à eouvert la Luzer-

ne des dangers de la dégradation. Je devrois finir ma réponse avec cette déclaration ; mais je crois estre obligé de parler d'un point d'Antiquité , que j'ay lieu de penser que vous ignorez , & de vous faire voir , Monsieur , que cette Antiquité ne decide pas de la prééminence des Abbayes, dans l'Ordre de Prémontré. Je dis donc , & je le soutiens , que c'est une supposition de dire , que si la fondation de la Luzerne estoit de l'année 1121. ou 1122. Cette Abbaye seroit honorée de la qualité de seconde Pairie de l'Ordre. Il ne faut, pour renverser cette doctrine , que comparer

64 MERCURE

l'époque de l'Abbaye de S. Martin de Laon , avec celle de l'Abbaye de Floreff. Il est sûr que Floreff fut fondé en 1121. la Charte du Comte Godefroy rapportée à la page 147 de la vie de S. Norbert , en fait foy. Saint Martin de Laon ne fut uni à l'Ordre qu'en 1121. c'est aussi de quoy la Charte de Barthelémy fait foy , à la page 223. de la vie de Saint Norbert. Cependant il est sûr , & vous n'en doutez pas , que l'Abbé de Saint Martin, est le second Pair de l'Ordre , & que l'Abbé de Floreff n'en est que le troisiéme. Il n'est pas moins certain , si le Diplome rapporté à la

page 165; de la vie de Saint Norbert, est de quelque autorité, que l'Abbaye de Saint Martin d'Anvers, fut fondée en l'année 1124. celle de Cuissi le fut en l'année 1126. ou plustost en 1125. néanmoins l'Abbé de Cuissi est le quatrième Pair de l'Ordre, & l'Abbé de Saint Michel d'Anvers, n'a aucun droit de Pairie. Cela vous fait voir, Monsieur, que ceux qui veulent se mêler d'écrire & de l'Antiquité, non-seulement, ne savent de nous instruire des momens ce qu'ils disent, mais même qu'ils ignorent ce qu'ils devroient sçavoir. Permettez-moy de

May 1706. F

66 MERCURE

leur appliquer ces mots :

--- Pudet me ista refellere , cum
non te pudeat ista sentire.

C'est par là , Mr , que je finis
ma Lettre ; elle n'est déjà que trop
longue ; je l'aurois fait plus courte ,
si j'avois eu plus de loisir : mais
telle qu'elle est , elle pourra peut-
estre servir à lever vos doutes. Je
souhaite qu'ils ne soient pas d'une
nature à ne pouvoit estre éclaircis.
Si j'estois capable de quelque ressen-
timent , je les souhaiterois tels , en
haine de la Lettre que vous avez
écrit à Mr de la Moutonniere ;
mais je n'aime que les douces ven-
geances. C'en seroit une bien douce

*pour moy, si cette Lettre pouvoit
porter la conviction dans vostre es-
prit & en dissiper les tenebres. Je
suis avec une respectueuse estime,
Mr, &c. HUGO.*

A Nancy le premier Mars 1706.

Mr Billet, Bourgeois de Pa-
ris, demeurant rue des Boulets
Faubourg saint Antoine, y est
mort âgé de 98. ans. On en rap-
porte trois choses tres-singu-
lières, qui sont,

Que pendant le grand nom-
bre d'années qu'il a vécu, il n'a
jamais esté malade que de la
maladie dont il est mort.

Fij

68 MERCURE

Qu'il n'y a pas encore quatre ans que de sa seule main droite, il soustenoit un muid rempli de vin, & le mettoit de cette main seule sur l'un de ses fonds.

Et des gens dignes de foy, assurent qu'il n'a jamais chagriné son prochain en aucune chose, & qu'il ne se trouve aucun de ceux qui ont eu affaire avec luy, qui ait témoigné qu'il en ait esté mécontent. Aussi-t-il passé les deux tiers de sa vie à faire élever & cultiver ses magnifiques orangers, dans la maison où il est decedé, & où il s'en trouve un si grand nom-

bre, & de si considerables, que de six cens que l'on y voit, il y en a plus de la moitié qui peut aller de pair avec les plus beaux.

Il n'a laissé qu'un fils, à qui le public doit quelques ouvrages de litterature, d'éloquence & de devotion, imprimez à Paris & à Rome. Il a fait voir par la maniere dont il a vécu avec son pere, jusques où peut aller l'amour filial; & s'il faut pour vivre long-temps, honorer son pere & sa mere, il y a lieu de croire qu'il vivra aussi long-temps que celui dont il a reçu le jour.

70 MERCURE

Les Articles qui suivent regardent quelques personnes decedées sur la fin du mois d'Avril, & dans les premiers jours du mois de May.

Dame Silvie Angelique de l'Hôpital Sainte-mesme, veuve de M^{re} Philippes de Torcy, Chevalier, Marquis de Torcy & de la Tour, Seigneur & Patron de Lindebeuf, le Torp, Reüil & autres lieux, Conseiller du Roy en ses Conseils, Lieutenant General des Armées de Sa Majesté, Gouverneur de Casal, d'Arras & Dieppe. Elle a eu deux fils de ce Mariage,

dont l'un est mort il y a déjà quelques années, Officier dans la Gendarmerie; l'autre est Mr le Marquis de Torcy, qui estoit cy-devant Lieutenant - Sous-Lieutenant des Chevaux-Legers de la Garde, qui n'a point eu d'enfans de Dame N... de l'Hôpital, fille de feu Mr le Duc de Vitry. Ce Marquis est d'une tres illustre Maison, alliée aux plus grandes du Royaume. Malle de Dreux connue par son esprit & par ses manieres engageantes, est niece de feu Me. la Marquise de la Tour, dont je vous apprens la

72 **MERCURE**

mort ; cette Dame estoit tante de feu Mr le Marquis de l'Hôpital, & de Mr le Comte de ce nom, & sœur de feu Mr le Marquis de Sainte-Mesme, Chevalier des Ordres du Roy, & premier Ecuier de Madame la grande Duchesse, Me la Marquise de la Tour estoit âgée de 86. ans, sa pieté estoit exemplaire, & elle est enterrée dans l'Eglise de S. Jacques du haut Pas sa Paroisse.

M^{re} N... de Martel, Comte de Fontaine Martel, premier Ecuier de S. A. R. Madame la Duchesse d'Orleans. Il est regretté

gretté de tous ceux qui le connoissoient ; il joignoit à une naissance tres-illustre , un bon cœur & un merite generalement reconnu. Il estoit Cadet de feu Mr le Comte de Clere, & de feu Mr le Marquis d'Arcy. Le premier estoit Chevalier des Ordres du Roy, & Capitaine des Gardes de feu S. A. R. Monsieur ; & le second, Gouverneur de S. A. R. Monsieur le Duc de Chartres , aujourd'huy Duc d'Orleans. Mr le Comte de Clere avoit fait plusieurs campagnes, de même que Mr le Marquis d'Arcy ; &

May 1706.

G

74 MERCURE

ils avoient donné en plusieurs occasions des marques de leur valeur. Mr le Comte de Fontaine-Martel avoit aussi fait quelques campagnes, où il avoit donné des preuves qu'il estoit digne du nom qu'il portoit. La Maison de Mr le Comte de Fontaine-Martel est connue dans le Royaume depuis plusieurs siècles. Elle estoit dans une grande considération sous le regne de S. Louis, & un Seigneur de cette Maison brilla fort à la Cour de ce Prince, qui avoit beaucoup de confiance en luy. Elle ne fut pas dans

une moindre consideration sous les regnes suivans, & sur tout sous ceux de Philippes le Hardy & de Philippe le Bel, fils & petit-fils de S. Loüs. Un Seigneur de ce nom fut chargé des interests de Philippe le Bel, lorsqu'il fut question de reconcilier ce Prince avec le Pape Boniface V I I I. & quoique la negociation ne finit pas de son tems il eut cependant la gloire de l'avoir commencée & de l'avoir mise en estat d'estre bien tost consommée. Il passa pour un des plus grands Politiques du 14^e Siede, & il eut part à ce qui se

76 MERCURE

fit de son temps de plus considerable à la Cour.

M^{re} N... de Saulx-Tavanes, est mort en Bourbonnois, dans un âge tres-peu avancé, Il estoit fils aîné de Mr le Marquis de Tavanes, & de Dame N... de Bourbon-Buffet. Il avoit servi dans les Gardes Françoises, & il avoit quitté le service à cause de ses incommoditez. Mr le Chevalier de Tavanes, son frere, avoit eu sa Charge dans le temps qu'il la quitta. Celuy qui vient de deceder estoit tres-aimable, avoit beaucoup d'esprit & des manieres tres-gra-

cieuses. Je ne vous dis rien de l'illustre Maison de Saulx-Tavannes; vous n'ignorez pas qu'elle est une des plus grandes du Royaume. Le Marechal de Tavannes qui nous a laissé des Mémoires, & qui estoit trisayeul de M^r le Marquis de Tavannes, estoit un des plus grands hommes d'Etat du quinzième siècle, il avoit eu des Commandemens considérables dans les Armées des Rois Henry II. François II. & Charles IX.

M^{re} N... Lavocat, M^c des Requêtes depuis 35. ans, & cy-devant Commissaire du Roy pour

G iij

78 MERCURE

le rapport des affaires du Point d'honneur de M^{rs} les Maréchaux de France. Il estoit fils de feu M^{re} Nicolas Lavocat, M^e des Comptes, & de Dame Marie Rouillé.

Il avoit eu pour frere feu Mr l'Abbé Lavocat, Aumônier du Roy.

Ses sœurs sont, Me de Pomponne, veuve de Mr de Pomponne, Ministre & Secretaire d'Etat, qui a laissé Mr le Marquis de Pomponne, Lieutenant General de l'Isle de France, qui a épousé Mlle de Paloiseau; Mr l'Abbé de Pomponne, Aumô-

nier du Roy, Ambassadeur à Venise; & Me la Marquise de Torcy Colbert.

Me la Marquise de Vins, épouse de M^{re} d'Agoust, Marquis de Vins, Lieutenant General des Armées du Roy, Commandant l'une des Compagnies des Mousquetaires.

Feuë Me Hebert, premiere femme de Mr Hebert de Buc, M^{re} des Requêtes, dont est venuë Me Bignon, femme de l'Intendant des Finances de ce nom.

Marie Rouillé, mere de feu N... Avocat M^{re} des Requestes, estoit fille de feu M^{re} Jacques

80 MERCURE

Rouillé, & de Dame Marguerite de Bagnaux; estoit sœur de feu Mr Rouillé-de Meslay; Conseiller d'Etat, & de M^r Rouillé-du-Coudray, M^c des Requestes; & elle avoit pour sœur,

Me de Brou, femme de Mr Feydeau-de-Brou, Conseiller au Parlement, pere de feu Mr le President Feydeau-de-Brou, qui de Dame N.. Voisin de Bouqueval, a laissé deux fils Conseillers au Parlement, & feuë Me la Presidente de Mesme; de Mr l'Evêque d'Amiens, cy-devant Aumônier du Roy; & de Me de Richebourg-S. An-

ge, mere de Me de Caumartin
Intendante des Finances.

Me de Varengeville, femme
de Mr Roque de Varengeville
Conseiller au Parlement de
Rouën, & Secretaire des Com-
mandemens de feu S. A. R.
Monsieur, pere de feu M^r de
de Varengeville aussi Secretai-
re des Commandemens de S. A.
R. & depuis Ambassadeur à
Venise, qui de Dame N.
Courtin, fille de feu Mr Cour-
tin, Doyen des Conseillers d'E-
tat, a laissé Me la Presidente
de Poissy-Longueuil, & Me la
Maréchale Duchesse de Villars,

82 MERCURE

Me d'Herbigny, veuve de M^r Lambert-d'Herbigny, M^c des Requestes, dont estoit né feu M^r d'Herbigny aussi M^c des Requestes, mort Intendant à Rouen, frere de Mr d'Herbigny, à present M^c des Requêtes, qui a épousé Mlle d'Estrades, fille de Mr le Marquis d'Estrades, & petite-fille du Maréchal de ce nom.

Je finis par un article qui fera plaisir à ceux qui aiment la vie; c'est par celuy de la mort de Mr Gambier, Marchand Orfèvre Joallier, decedé à l'âge de 103. ans six mois. Les nouvelles publiques nous appren-

nent qu'il est mort depuis peu à Londres un homme âgé de 110. ans.

M^r Jollet , Imprimeur-Libraire , demeurant sur le Pont Saint Michel , au Livre Royal , a mis depuis peu en vente un Livre intitulé: *Recueil des Falsifications que les Ministres de Genève ont faites dans l'Écriture sainte , en leur dernière Traduction de la Bible , avec les motifs pour lesquels il paroist qu'ils les ont faites. Et la refutation de leurs excuses sur ces faits.*

M^r l'Abbé Chardon de Ligny , nommé par le Roy & le Clergé de France pour les

84 MERCURE

Controverses , est Auteur de cet ouvrage , qui est dedié à Messieurs de la Republique de Genève. Il leur met devant les yeux une infinité de Falsifications de l'Écriture , faites par leurs Ministres; & il démontre, d'une maniere à n'en pouvoir pas douter , l'infidelité de ceux-cy. Cet ouvrage a tant de force, qu'il peut toucher les Protestans , & confirmer les nouveaux Réünis dans les bonnes dispositions où la revocation de l'Édit de Nantes les a fait entrer. L'Auteur combat les principes de la prétenduë Reforme jus-

que dans ses fondemens , & fait connoître qu'il entend parfaitement bien la Controverse. Il attaque de toutes manieres les Ministres Protestans ; il leur fait des défis , & leur reproche avec beaucoup de feu, qu'ils ont toujours évité de venir conférer avec nos Controversistes : ce qu'il regarde comme une preuve de leur foiblesse. Il fait voir enfin qu'ils sont bien éloignés d'avoir la pure parole de Dieu dans leurs Bibles , comme ils le prétendent , puisqu'elles sont pleines de changemens & d'additions qu'on y a faits en divers

86 MERCURE

temps ; & que même on en a retranché les Textes les plus formels & les plus ruineux pour le Protestantisme. Mr Char-don se declare le Deffenseur de nostre Bible vulgate ; & les raisons qu'il rapporte pour en soutenir l'autorité , sont décisives. La lecture de ce Traité de Controverse peut estre tres-utile à tous les Catholiques zelez, puisqu'outre plusieurs traits d'une Erudition fort recherchée , il renferme une source de consolation pour eux , & des principes propres à fortifier leur foy. D'ailleurs l'ouvrage est écrit

avec beaucoup de pureté, & d'une manière fort intéressante.

On a fait en Hollande une nouvelle édition de Tacite, avec les notes de Juste Lipse, qui est incontestablement le plus célèbre interprète de cet historien Romain.

On a fait à Lyon une sixième édition des Oeuvres de M^r George Baglivi, Professeur de Médecine dans le Collège Romain. Elle est plus ample que la dernière édition d'Utrecht, puis qu'on y trouve de plus quelques additions, & de nouvelles Dissertations. La Préface

88 MERCURE

de cette édition est de M^r Hequet, Medecin de Paris, & ami de l'Auteur. Le stile en est noble & aisé, & fait voir que M^r Baglivi connoist à fond, la matiere dont il traite. Cet Auteur s'éloigne du sentiment commun des Medecins, qui croient que la dure-mere n'est propre qu'à couvrir le cerveau; puisqu'il est d'opinion qu'elle tient la premiere place dans l'œconomie du corps humain. D'où il conclut que la source de la pluspart des maladies, qu'on attribue aux Liqueurs corrompues, n'est qu'une suite ne-

cessaire du mauvais état de quelque partie solide, & sur tout de la dure-mere. Ce Medecin Romain n'est pas attaché à la nouvelle Philosophie; il suit par tout la grande voye qu'Hippocrate nous a frayé, & il se jouë assez agreablement de la matiere subtile & de la matiere cannelée de Descarte.

La suite de l'application du principe de l'équilibre du Pere de la Maugeraye paroît. Voici comme il commence cette application : *la poulie A fig. 1, 2, 3, est fixe à l'extremité B, de la corde B, O, C, est attaché un*

May 1706. H

poids B. à l'autre extrémité C, est appliquée une puissance C. De quelque manière que la corde soit disposée autour de la poulie A la puissance C. doit toujours estre égale au poids B. Il dit dans un autre endroit, que les extrémités d'une corde lâche sont attachées à des points fixes. Au milieu de la corde est suspendu un poids fort considerable. Si l'on verse le long de corde, de l'eau en grande quantité, la corde s'acourcira & le poids s'elevera sensiblement. Le Pere de la Maugeraye a fait graver une planche au bas de son Application pour l'intelligence du Lecteur.

M^r Kuyper, Libraire d'Amsterdam, debite présentement l'Histoire des Yncas, Rois du Perou, traduite de l'Espagnol de Garcitasso de la Vega.

On a envoyé à un Abbé, qui s'attache aux belles Lettres, une Lettre anonyme, dans laquelle on le prie de proposer au Public, pourquoy les boutons des Arbres, qui résistent en Hyver à la plus forte gelée, & se conservent très-bien, ne scauroient résister à la moindre gelée, lorsqu'au Printemps ils sont devenus grands, & qu'ils ont commencé à s'épa-

H ij

noüir. Peut-estre que si l'Auteur de cette Lettre se fust adressé au Frere François, Chartreux, Auteur du *Jardinier Solitaire*, il luy auroit rendu une réponse plus prompte. En attendant celle du Public, celuy à qui la Lettre est adressée, en renvoye l'Auteur à la Physique de Rohault, Partie I. Ch. 23. Article 59. & suivans, où il trouvera de quoy se satisfaire.

M^r Kuyper a fait depuis quelque temps, une nouvelle Edition du *Roman Bourgeois*, de feu M^r l'Abbé de Furetiere. Il a aussi imprimé, in 12. l'*Hif.*

toire de l'Academie des Sciences.

On a fait aussi, en Hollande, une nouvelle Edition des Epîtres, & de toutes les Elegies amoureuses d'Ovide, traduites en Vers François. Cette nouvelle Edition doit estre plus recherchée que les autres, en ce qu'elle est augmentée de quinze Epîtres & de cinq Elegies.

On a imprimé dans le même Pays le *Comte de Warwick*, de M^c d'Aulnoy.

Le second Tome des Oeuvres de Josué de la Place, paroist depuis quelque temps. Il contient les disputes contre Socin,

94. MERCURE

sur la Divinité du Fils de Dieu,
& sur celle du S. Esprit. Ce Livre
est rempli de bonnes choses.

M^r Werten , debite de-
puis quelque temps , *Jo. For-*
besii à Corse, opera omnia, inter-
qua plurima posthuma. On y
trouve de belles remarques sur
la Doctrine des Episcopaux , à
laquelle cet Auteur Ecoissois,
étoit attaché. Son *Irenaeicum* ,
sur tout , merite d'estre lû.

M^r de Decker , Licentié en
Theologie dans l'Université
de Louvain , & Chanoine de
l'Eglise Metropolitaine de Ma-
lincs , a publié à Louvain , des

Opuscules , qui contiennent l'Histoire abrégée du Baianisme & du Jansenisme. La première de ces Histoires commence par la fameuse Lettre du Cardinal de Granvelle, Archevesque de Malines, au Prevost Morillon, son Vicaire general. La Lettre est dattée de Rome du 13. Novembre 1567. & elle marque que Pie V. à la recommandation du Cardinal de Granvelle, qui aimoit & protegeoit Baius, ou, comme on l'appelloit alors, *Michel de Bey*, avoit usé envers ce Theologien, de toute

l'indulgence possible, & qu'on avoit fait ce qu'on avoit pû pour excuser ses propositions; mais que Sa Sainteté n'ayant pû s'empêcher de les condamner, il avoit épargné la personne de l'Auteur. Ce Cardinal ordonnoit à son Vicaire general, de publier cette Censure, & d'exhorter Baius à retracter ses propositions. M^r de Decker s'est fort déclaré contre l'une & l'autre de ces Secres, & il est fort zelé pour la saine Doctrine.

M^r Foulque, Libraire à la Haye, commence à debiter le
troisième

troisième Volume de l'Histoire de Guillaume III. M^r Samson est Auteur de cet Ouvrage. On y trouve des faits curieux sur le siege de Mastricht, & sur la bataille de Senef.

M^{rs} Vandole, Libraires de la mesme Ville, ont imprimé la Traduction de l'Histoire de la Rebellion & des Guerres Civiles d'Angleterre, par le Comte de Clarendon; & M^r Moetiens a fait une nouvelle Edition des Elemens de Geometrie du Pere Pardies.

M^r Roland, Professeur des Langues Orientales, à Utrecht,
May 1706. I

86 MERCURE

a publié un Livre, intitulé :
Dissertatio de marmoribus Arabi-
cis-Putedanis, & nummo Ara-
bico-Constantini Pogonati, ad Am-
plissimum virum Didericum Moles
Ce Livre a été imprimé à Am-
sterdam.

On vient de donner une nou-
velle édition, en Hollande, du
Traité des sources de la corruption
qui regne aujourd'huy parmi les
Chrestiens. Ce Traité avoit été
imprimé la première fois à
Amsterdam en 1699.

On a imprimé en Anglois
un nouveau Cours de Chymie,
auquel on a joint quelques

nouvelles operations.

Mr Kinson , Docteur en Medecine , dont le nom est fort connu parmy les Scavans , a refuté le *Tellaris theoria sacra* de M^r Burnet.

On a ajouté un troisiéme tome aux Memoires de Mr Ludlow , & un Recüeil de pieces originales , qui en éclaircissent divers endroits.

Une personne de qualité d'Angleterre , a donné , depuis peu , l'Histoire de la Caledonie , ou Colonie Ecoissoise de Darien , en Amerique ; avec une Relation des mœurs des Habi-

I ij

100 MERCURE

tans & des richesses de ce Pays.

Mr de Leibnits a fait des notes sur la Dissertation d'Otton Sperlingius.

Il est parlé dans le Discours de l'Ambassadeur d'Espagne, fait aux Cantons Suisses (que je vous envoyay le mois passé) d'une Lettre de l'Empereur ; adressée aux Cantons, touchant le renouvellement du Capitulat fait avec le Duché de Milan. Voicy un Extrait de ce que les Cantons de Lucerne, d'Ury, Schwitz, Underval, de haut & bas Zug, & Appensel, Allicz d'Espagne, ont répondu à cer-

GALANT IOI

te Lettre. Ils disent que depuis l'année 1426. leurs Ancestres ont toujours entretenu alliance, & amitié avec les possesseurs des Etats voisins; Que les Traitez ont esté renouvellez de temps à autres, principalement és années 1500, 1522, & 1604. Que la situation de leurs Pays, le bien & la nécessité de leurs Peuples, les a toujours obligez d'en agir de la sorte, n'ayant jamais eu en vuë, comme on les en accuse, un vil profit, ou interest particulier; quoy qu'ils ayent à prétendre legitimement une grosse somme. Qu'ils donnerent au Comte de Trautmansdorff, Ambassadeur Im-

perial ; en l'année 1702. une ample déduction des raisons qui les obligeoient pour leur propre conservation , & pour les avantages du commerce , à renouveler leur Capitulation de Milan avec le possesseur de ce Duché ; Qu'en cela ils ne font rien , que ce qui convient à des Suisses d'honneur , selon la forme de leurs pieux Ancêtres , sans faire aucune infraction à l'accord hereditaire , ny à leur neutralité , comme il est plus amplement porté dans leur Declaration de 1702. Que suivant l'accord hereditaire de 1511. il faut faire une difference entre les Pays

possédez par la Maison Archiducal d'Autriche, & ceux qu'elle ne possède pas. Qu'ils ont intention d'observer à la lettre toutes les conditions de neutralité auxquelles ils se sont obligez par plusieurs Declarations, particulièrement celles du 22. Juillet 1701. & du 6. Octobre 1702. dans lesquelles on a toujours fait les reserves necessaires à l'égard du Capitulat de Milan, & des autres alliances, où leur conservation, leur nécessité, & leurs obligations sont attachées. Qu'ils n'ont jamais songé de donner à S^a M. I. sujet d'une offense déliberée, comme on le leur a reproché; ce qui

I iij

leur a été tres-sensible & tres-déplaisant : mais qu'au contraire ils souhaitent de se conserver l'honneur de ses bonnes graces. Ces Suisses font ensuite remarquer à l'Empereur, que depuis le commencement de leur alliance avec le Milanois, ce Duché est tombé tantost entre des mains Allemandes, tantost en des Italiennes, tantost en des Françoises, & tantost en d'Espagnoles ; Que ces changemens n'ont pas empêché leurs Ancestres d'avoir une étroite alliance, & correspondance avec les possesseurs de cet Etat, qui leur est indispensable par la proximité & situation de leurs Pays, par la li-

berté & la nécessité du Commerce de leurs Sujets. Qu'ils esperent qu'ayant représenté tres-respectueusement leurs raisons pressantes à Sa Majesté Imperiale, bien loin de le prendre en mauvaise part, elle comprendra que cè qu'ils font, n'est nullement contraire à l'accord hereditaire, ny à l'exacte neutralité qu'ils professent. Nous sommes, disent-ils, dans l'intention d'observer l'une & l'autre fermement, & de bonne foy, & nous croyons que l'on ne pourra trouver mauvais, si nous faisons ce qui est du devoir d'Etat libre, pour la conservation de nos Pays & Sujets; dans cette

*confiance nous nous recommandons
à la continuation des bonnes grâces
de Vostre Majesté Imperiale.*

Cette Lettre ne contenant que des faits trop veritables & trop connus , pour estre contestez , l'Empereur aurois dû en estre satisfait ; mais ce Prince qui n'écoute que ce qui flatte sa passion , n'est entré dans aucune des raisons de cette Lettre. Et voyant qu'il ne pouvoit empêcher l'effet d'une alliance conclüe , après s'estre emporté , & avoir fait faire diverses menaces aux Suisses , qui n'en ont point esté épouvantez ,

& qui sont demeurez fermes dans la resolution d'executer leur Traité ; l'Empereur, dis-je, voyant que ses menaces n'avoient aucun effet , & que la France pouvoit fournir aux Suisses tout ce qu'il vouloit empêcher que ses Sujets ne leur portassent , a pris ensuite le parti de semer de la méfintelligence entre les Cantons. Mais les Suisses n'ont pas donné dans les panneaux qui leur ont esté tendus pour cet effet , & ils ont toujours conservé l'union qui est entre-eux ; estant trop bons Politiques, pour ne pas connoî-

tre que rien ne seroit plus capable de les perdre , que l'esprit de désunion qu'on vouloit leur inspirer. C'est à cette occasion que la Lettre suivante a esté écrite.

L E T T R E

De S. E. M^r le Marquis de Pui-
fieux , Chevalier des Ordres
du Roy , Lieutenant Gene-
ral de les Armées , Gou-
verneur d'Huningue, & d'E-
pernay , Ambassadeur de S.
M. en Suisse, Aux XIII. Louä-
bles Cantons, & Coallicz de
la Suisse, assemblez à Bade ,
du 18. Mars 1706.

Magnifiques Seigneurs.

Les Ministres des Ennemis du

110 MERCURE

Roy mon Maistre, qui n'ont eu d'autre objet, depuis le commencement de cette Guerre, que de jeter du trouble parmi le Louïable Corps Helvetique, dans l'esperance d'en profiter, croyant pouvoir se flater d'envisager le moment où leurs soins doivent avoir leur effet.

Sa Majesté instruite de vos veritables interests, & persuadée de la sagesse de vostre gouvernement, ne doute point que les differends qui agitent maintenant la Suisse, ne soient bien tôt appeisez.

Pour moy, M. S. je ne cesse point d'admirer la tranquillité dont

GALANT III

vous avez joiïi jusques ici, pendant que tous vos voisins sont en guerre, & combattent, pour ainsi dire, sous vos murailles. Les deux Couronnes de France & d'Espagne, joignent l'envie à l'admiration, qu'ils ne peuvent refuser à l'union parfaite qui regne depuis long-temps dans tout le Louable Corps Helvetique, & qui est la base, & le fondement de vostre sûreté, & de vostre repos : C'est cette union qu'ils tâchent de détruire aujourd'buy. Ils vous ont vû rejeter toutes les propositions qui pouvoient vous engager dans la Guerre generale; ils tâchent de

vous aigrir les uns contre les autres ; ils veulent vous exciter à vous déchirer par des Guerres intestines.

Le Roy m'ordonne de vous représenter, qu'il apprend avec déplaisir, que vous estes en danger de voir vostre heureux repos interrompu par les differends qui sont survenus entre-vous. S. M. veut que je vous représente tous les malheurs que la moindre rupture pourroit attirer à vostre Patrie. Le Roy s'offre de contribuer, par tout ce qui peut dépendre de luy, à resserver encore, s'il est possible, les nœuds de vostre parfaite intelligence; mais

je me flatte que vous n'aurez besoin que de vous mesmes, pour confondre l'esperance de ceux qui regardent vostre désunion comme un avantage dont ils peuvent profiter. Vous avez trop bien senti jusqu'à present, combien il vous est utile de suivre l'exemple de vos Ancêtres, pour vouloir aujourd'huy vous écarter de leurs sages maximes; Et vous vous souvenez sans doute, que tous les differends survenus entre-eux ont esté toujours terminez à l'amiable, ou par la mediation de leurs Alliez, qui souhaitoient avec autant d'ardeur de

May 1706.

K

114 MERCURE

contribüer à maintenir ce repos & cette liberté.

Il ne me reste donc, Magnifiques Seigneurs, qu'à vous faire remarquer combien les sentimens qu'ont pour vous les deux Courannes de France & d'Espagne, sont differens de ceux de vos autres Alliez. Ils font tout leur possible pour vous engager dans la guerre presente, ou pour vous armer les uns contre les autres. La France & l'Espagne n'épargnent rien de ce qui peut augmenter vostre paisible & glorieuse tranquillité. L'Empereur, sous de vains prétextes, menace les Cantons Alliez du Milanéz,

de renoncer à l'alliance hereditaire qu'il a avec eux. Le Roy oublie les sujets de plaintes qu'il peut avoir contre quelques - uns des Loüables Cantons, & aime mieux tolerer qu'on donne quelques atteintes aux obligations des alliances, que de luy faire croire qu'elles ne luy sont pas cheres. L'Empereur par un Decret injurieux, romp tout commerce entre les Pays Hereditaires, & une partie des Loüables Cantons; il veut engager l'Empire à entrer dans ses sentimens durs & injustes. Le Roy, mon Maistre, offre de fournir aux mêmes Loüables Cantons tout ce qui pourroit

116 MERCURE

leur manquer par l'interruption du Commerce dont on les menace. Les reflexions que vous ferez sur tout cecy, Magnifiques Seigneurs, vous feront aisément remarquer quelles Puissances vous devez regarder comme vos chers & veritables Alliez.

Je suis bien fâché que l'estat de ma santé ne me permette pas d'aller moy-même, vous représenter ce que je vous écris aujourd'huy; j'envoye auprès de vous Mr le Chevalier de Sainte-Colombe, & Mr Baron, Secretaire Interprete du Roy. Je vous prie d'avoir en eux toute sorte de confiance, & d'a-

jouter foy à tout ce qu'ils auront
 occasion de vous dire de la part du
 Roy mon Maistre, & de la mien-
 ne. Je vous prie en même temps,
 Magnifiques Seigneurs, d'estre bien
 persuadez de la continuation de l'a-
 mitié confederale de S. M. &
 du desir que j'ay de vous marquer
 mon zele & de mon affection, pour
 tout ce qui peut estre le plus avan-
 tageux au Louïable Corps Hel-
 vetique en general, & aux par-
 ticuliers qui le composent. Je prie
 Dieu qu'il vous maintienne dans
 toutes les prosperitez que vous
 pouvez desirer vous-mêmes. Ma-

gnifiques Seigneurs , vostre affectionné à vous servir.

Le Roy a donné l'Abbaye de Bonnecombe , Diocèse de Rhodéz , à M^r l'Evêque , Duc de Langres , Pair de France. Ce Prelat est de la Maison de Clermont-Tonnerre , frere de feu M^r le Comte de Tonnerre , & neveu de feu M^r l'Evêque de Noyon. Il a une sœur Abbessé de Saint Paul - lez Beauvais , qui est une Dame d'une grande vertu & d'un merite generalement reconnu. Je vous ay parlé plusieurs fois de Mr l'Evêque de Langres , & vous n'ignorez pas

que ce Prelat a de grandes qualitez ; il a sur tout un talent particulier pour l'Eloquence de la Chaire. Il fit l'Oraison funebre de feu S. A. R. Monsieur, à Saint Denis , qui reçut de grands applaudissemens. Il a esté Aumônier du Roy , avant d'estre élevé sur le Siege de Langres.

Le Roy en donnant l'Abbaye de Bonnecombe à M^r l'Evêque de Langres , est entré en consideration du peu de revenu de cet Evêché , dont l'Evêque a un grand titre à soutenir , & dont une partie des revenus ont esté

120 MERCURE

alienez, il y a déjà un assez grand nombre d'années.

Le Roy a donné, sur la présentation de S. A. R. Monsieur le Duc d'Orleans, l'Abbaye de Fontaine-Jean, qu'avoit feu M^r l'Abbé Testu, dont je vous ay appris la mort, à M^{re} Gabriel Charbonneau-de Fortécuiere, Docteur de Sorbonne, Conseiller Maître de l'Oratoire de Son Altesse Royale. Il a eu l'honneur de posseder cette Charge dans la Maison de feu Monsieur, & il y fut conservé avec distinction dans le temps de la creation de la Maison de Monsieur

Monsieur le Duc d'Orleans. Le
 mérite de Mr l'Abbé de Fort-
 écuier, joint à une naissance
 illustre, luy attire les vœux de
 tous ceux qui le connoissent,
 pour la fortune la plus conside-
 rable des personnes de son état.
 Sa famille porte le nom de Char-
 bonneau, & blasonne ses ar-
 mes, d'azur à trois écussons d'ar-
 gent, posez 2. & 1. accompa-
 gnez de dix fleurs-de-lis d'or,
 posées 4. 3. 2. 1. On voit dans
 l'Histoire de Sablé, composée
 par Ménage, au livre 6. p. 175.
 le Catalogue des Gentilshom-
 mes du Pays du Mayne, de Bre.

May 1706.

L

122 **MERCURE**

tagne, de Poitou, & d'Anjou, qui se croiserent pour la conquête de la Terre-Sainte, avec Geoffroy de Mayenne, en l'an 1162. parmy lesquels estoient Henry, Foulque, & Renard Charbonneau, freres, qui pour marque de leur union, prirent pour armes les trois écussons d'argent : & il paroist par le titre, qui est conservé dans le Tresor de Poitiers, que Philippe Auguste a concedé & accordé les dix fleurs-de-lis d'or à cette famille, pour honorer & enrichir leurs écussons. C'est ce qui a donné lieu à l'Inscrip-

tion *Pro fide sacra*, à Rege lilia, que ceux qui portent le nom de Charbonneau mettent au-dessus de leurs armes. L'ancienneté de leur Noblesse se prouve encore par plusieurs Actes authentiques, par leurs grandes alliances, par une genealogie bien suivie, pendant près de 5. siècles, & par la possession des terres considerables dont ils ont jouï en Poitou ou en Bretagne, & particulièrement par la terre de l'Echasserie, dont ils jouissent de temps immemorial. Guillaume Charbonneau qui prenoit la qualité de *Miles*, Seigneur

L ij

124 MERCURE

de l'Echasserie, épousa en 1250
Dlle Marguerite de Lucé, fille
de Jean de Lucé, Baron des
Houches en Bretagne, & de
Dame Olive de Salbene, dont
est issu Geoffroy Charbonneau,
aussi qualifié *Miles*, Seigneur
de l'Echasserie, qui épousa
en 1295. Denise Bizé, & eut
plusieurs enfans. Sa fille aînée,
Perronnelle Charbonneau, fut
mariée avec Olivier de la Roche-
S.-André; & son fils aîné, Guil-
laume Charbonneau, Ecuyer,
S^r de l'Echasserie 2. du nom,
fut marié avec Anne du Ver-
ger, de la maison de la Grise

en Anjou , dont est issu Guillaume 3. du nom , Chevalier , Seigneur de l'Echasserie , qui épousa en 1376. Ancelle Maingnand , d'où sont issus Jean & Raoul , lequel Raoul épousa Guyonne Bays , & a formé la Branche de Fortéeuiere. Jean Charbonneau , Chevalier , Seigneur de l'Echasserie , fut marié avec Jeanne de la Touche-Limousiniere , fille de Jean de la Touche-Limousiniere , & de Dame Gillette de Rohan. De ce mariage sont issus Marie Charbonneau , épouse de M^{re} Jean de Peillac , Chevalier , Seigneur

126 MERCURE

de Saunay , près Ryé en Poitou,
& Amauri Charbonneau, Che-
valier , Seigneur de l'Echasserie,
qui épousa en 1449. Dlle Jean-
ne de Peillac , fille de Mre le
Galais de Peillac , & de Cathe-
rine de Saint-Aignan , Seigneur
des Montis , Paroisse de haute
Goulaine ; & eut pour fils Jean
2. Chevalier , Seigneur de l'E-
chasserie , qui épousa en 1478.
Renée de la Haye - Passavant ,
fille de Nicolas de la Haye-Pas-
savant , Chevalier , Seigneur de
la Forest & de la Godelinierie, &
de Dame Catherine de Voluire,
dont est issu Amauri 2. qui fut

marié en 1507. avec Anne de la
 Cour, fille de Jean de la Cour, &
 de Gillette de Rochefort, S^r de la
 Belliere en Anjou; & eut pour fils
 aîné Pierre Charbonneau, Che-
 valier, Seigneur de l'Echasserie,
 qui épousa en 1542. Renée Ha-
 ton, fille de Jean Haton, Sei-
 gneur de la Mazure, & de
 Françoise de Rouge, famille
 d'où est sortie Me la Maréchale
 de Crequi; & eut pour fils aîné
 Marin Charbonneau, qui fut
 marié en 1574. avec Jeanne
 Tourtereau, fille de Louïs
 Tourtereau, Seigneur de la
 Tourteliere, Chevalier de l'Or-

L iij

dre du Roy. De ce mariage est issu Louïs Charbonneau, Chevalier, Seigneur de l'Echasserie, qui en 1598. épousa Catherine de Plouër, par où la maison Charbonneau est alliée à celles de Chabot-Jarnac, & à plusieurs autres maisons de Poitou & de Bretagne; & cette Dame eut plusieurs enfans. Gabriel, son fils aîné; Louïs Charbonneau, Chevalier de l'Ordre de Saint Jean de Jerusalem, mort Chef d'Escadre; Charles qui a fait la branche de M^{rs} Charbonneau en Bretagne; Anne Charbonneau, mariée dans la

maison de l'Ecorce ; Marguerite, mariée en premières nocces avec Dimanche le Regnier, Chevalier, Seigneur de la Tour, & en secondes nocces avec M^r de la Roche-Gaucour, Chevalier Seigneur de Saint Chauman ; Dlle Philipe Charbonneau ; qui épousa Gilbert de Villeneuve, Chevalier Seigneur du Plessis-Ronais ; Gabrielle Anne Charbonneau, qui fut mariée avec M^{re} Gabriel Baudry-d'Asson, Ecuyer, Seigneur de la Rondardiere. Louïs Charbonneau, dont on vient de parler, fut tué près la Cheze,

130 MERCURE

le-Vicomte, Commandant un Corps de Noblesse qu'il avoit eu ordre du Roy d'assembler pour s'opposer aux incursions des Huguenots en Poitou. Gabriel, son fils aîné, épousa en 1628. Françoise Cadaran, fille de M^{re}. François Cadaran, & de Françoise de Vaucouleur, S^e du Plessis-Tison, près de Nantes. De ce mariage il eut trois fils; Gabriel, qui fut Chevalier de Malthe, & quitta l'Ordre après la mort de son frere aîné, nommé le Marquis de Granvilliers. Son troisieme fils est Alexis Chabonneau, Seigneur de S.

Siphorien. Il eut aussi quatre filles; Marie, qui épousa Olivier Martel, Chevalier, Seigneur de la Maloniere, dont la petite-fille est mariée à Mr le Marquis des Prez en Bourgogne, de la Maison de la Roche-Tulon; Marquise Charbonneau épousa René Begaud, Chevalier, Seigneur de Cherves; Anne est Religieuse de Fontevrault; & Françoise Charbonneau, qui est mariée avec N... de Bechillon, Chevalier, Seigneur de la Girardiere. Gabriel Charbonneau 2. du nom, Chevalier, Seigneur de l'Echasserie, épousa

132 MERCURE

en 1665. Anne d'Avaugour ,
fille du Marquis d'Avaugour ,
& de Dame Anne Descarte ,
famille du fameux Philosophe
Descarte , dont est issu Gabriel-
Martial Charbonneau , Cheva-
lier , Seigneur de l'Echasserie ,
qui est marié avec N... Ser-
vanteau, fille de Mr Servanteau,
Secrétaire du Roy. Celeste
Charbonneau , sœur unique
dudit Martial , a épousé N...
de Marbœuf , Chevalier , Sei-
gneur de la Saminiere. Alexis
Charbonneau , Chevalier , Sei-
gneur de S. Siphorien , troisié-
me fils de Gabriel I. du nom ,

est marié avec Dame Gabriel-
le - Brigide d'Escoubleau de
Sourdis. De ce mariage est issu
Alexis 2. Chevalier , Seigneur
de Chambrette & de la Pilo-
tiere , ci-devant Capitaine de
Cavalerie , qui a épousé N...

La Terre de Fort-écuiere ,
est tombée à ceux du nom de
Charbonneau , par le Mariage
que fit le Bizaycul de Mr l'Ab-
bé de Fort-écuiere , avec Ca-
therine Savary, de l'illustre Mai-
son des Savarys de Mauleon ,
de cette alliance est issu Pier-
re Charbonneau , Chevalier ,
Seigneur de Fort-écuyere , Ma-

134 MERCURE

réchal des Camps & Armées du Roy, Gouverneur de la Tour de Pille-mil, aux Ponts de Nantes, qui a eu l'honneur de commander pendant plusieurs années au Havre de Grace, du temps du Cardinal de Richelieu, & pendant la minorité du Roy; lequel épousa Marie de Torigny, Dame de Montorgueil, de S. Vincent & de la Diorniere, fille unique & dernière de la très-ancienne Maison de Torigny. Elle estoit issue d'une mere qui portoit le nom & les armes de Tiraqueau, nom très noble &

tres-ancien de Poitou, qui a
 donné des Avocats Generaux
 & des Conseillers aux Cours
 Superieures de Paris, & l'al-
 liance aux Charbonneau avec
 les illustres descendans de Me
 la Maréchale de Navailles, avec
 M^{rs} de Catinat, & M^r Dou-
 jat, Doyen du Parlement, les-
 quels ont eu pour meres des
 Dames du nom de Tiraqueau.
 N. Boyer, Ecuyer, Seigneur de
 la Boissiere, Receveur General
 des Finances de Bretagne, a
 épousé N. Tiraqueau. Du Ma-
 riage de Pierre Charbonneau,
 & de Marie de Torigny, sont

136 MERCURE

venus plusieurs enfans ; Armand-Jean-Charbonneau, qui fut Lieutenant aux Gardes Francoises , & obligé de se retirer du Service pour une action aussi glorieuse que malheureuse. Son fils Pierre Charbonneau de Fort-écuyere, Capitaine de Dragons , a épousé N. de Gabaret, fille de M^{re} Nicolas de Gabaret, Chevalier, Seigneur de Saint Sornin, Gouverneur de la Martinique, & Lieutenant de Roy de la Martinique; Charles Charbonneau - de Fort-écuyere est Chevalier de Malthe, & Commandeur de The-

val. N. Religieuse du Calvaire; Gabriel, qui épousa Marie Saudeler, Dame de la Poupliniere, dont est issu M^{re} Pierre Charbonneau, Ecuyer, Seigneur de la Poupliniere, Chevalier de l'Ordre de Saint Louis, premier Capitaine du Regiment de Dragons de la Vrilliere, & blessé à la Bataille d'Hochstet, qui a épousé N. Guerri de la Gourciere; Marie-Charlotte Charbonneau, veuve de M^{re} Louis de la Touche-Limouzinier, Chevalier Seigneur de la Vergne-Gresseau, dont la mere estoit.

May 1706. **M**

sœur du Marquis de Chauferaye; & Gabriel Charbonneau-de Fortécuyere, Docteur de Sorbonne, Conseiller M^e de l'Oratoire de Son Altesse Royale Monsieur le Duc d'Orleans, & Abbé de Fontaine-Jean, Ordre de Cîteaux, au Diocèse de Sens.

Madame la Duchesse de Bourgogne s'estant baignée, quelque temps avant l'accident qui a obligé cette Princesse de garder le lit pendant neuf jours, elle receut en sortant du bain les vers que vous allez lire, & qui furent fort applaudis.

IN - P R O M P T U
 Sur le bain de Madame la
 Duchesse de Bourgogne.

*Le beau feu dont luit le Soleil ,
 S'affoiblit & s'esteint, quand il entre
 dans l'Onde :*

*- Je sçais un Astre dans le monde,
 - Qui n'a pas un deffant pareil.*

S
*Phebus permet qu'on le regarde ,
 Lorsqu'il plonge en l'eau font éclat ,
 - Nul œil mortel ne se hazarde ,
 A voir Adelaïde en un semblable
 état.*

S
*Car alors elle est si brillante ,
 Qu'on ne pourroit l'envisager ,
 - Sans courir un plus grand danger .*

M ij

Que celui d'Acteon & celui d'Eri-
mante.

Le douzième du mois der-
nier, sur les huit heures du ma-
tin, après qu'on eut disposé à
Marly, devant la face Meri-
dionale du Chasteau, c'est-à-
dire, devant le Salon qui regar-
de les belles eaux artificielles,
qu'on appelle *la Riviere*, les ins-
trumens necessaires pour l'ob-
servation de l'Eclipse; sçavoir,
de grandes Lunettes de longue
vûë, montées l'une sur une ge-
nouïlliere, accompagnée d'un
quart de nonante, & deux au-

tres sur des manieres d'échel-
 les, avec des tablettes marquées
 des douze doigts écliptiques ,
 exposées à l'un des bouts , pour
 recevoir l'image du Soleil ;
 après , dis - je , que toutes ces
 choses furent préparées , Mon-
 seigneur le Duc de Bourgogne ,
 à l'exemple de plusieurs grands
 Rois , qui ont joint , comme ce
 Prince , la gloire des Armes à
 celle des Lettres , & particulie-
 rement à la connoissance des
 Cieux , observa tres - exacte-
 ment , à la vûe de tout ce que la
 Cour a de plus distingué , la
 grandeur , & la durée de ce

142 MERCURE

Phénomène ; & les Dames voulurent bien retrancher de leur sommeil , pour voir ce qui se passeroit en cette occasion. Monseigneur le Duc de Bourgogne , après avoir observé l'éclipse & sa durée , rapporta tout ce qu'il avoit vû , & n'oublia aucune particularité de ce qui regardoit la cause de l'éclipse ; & ce Prince marquant les différentes sortes dont elle pouvoit estre vüe , dans les différents endroits du monde , toucha doctement plusieurs beaux points de Physique , & l'Histoire des principaux événements qui

se sont passez dans les Cieux sur ce sujet : ce qu'il fit avec une netteté & un fond d'érudition, qui surprit quelques Philosophes, que la bonté de ce Prince avoit bien voulu souffrir auprès de luy. Ils trouverent qu'on ne pouvoit rien ajoûter au sçavoir & à la penetration de ce Prince, ainsi qu'à la facilité avec laquelle il s'énonce, & à sa grande exactitude, qui parut en ce qu'il découvrit deux erreurs dans les calculs que les plus fameux Astronomes ont fait imprimer sur cette Eclipsé ; l'une, de quatre minutes dans

144 MERCURE

sa durée ; & l'autre, d'environ un tiers de doigt dans sa grandeur , le Soleil n'ayant paru couvert de la Lune que de dix doigts , & un peu moins de cinq sixièmes de doigt.

Un de ceux qui estoient presens à cette observation , fit sur le champ les Vers suivans , qui furent presentez à Monseigneur le Duc de Bourgogne. Je croy devoir ajoûter icy , pour l'intelligence de ces Vers , que les noms des Philosophes , que l'on trouve au commencement de cette Piece , sont des noms que les Modernes ont donnez à

à certains brillans qu'on découvre dans la Lune , à l'aide du Telescope.

I N - P R O M P T U

Sur l'Observation de l'Eclipse
Solaire , observée à Marly
par Monseigneur le Duc de
Bourgogne.

*Aujourd'huy Copernic , Aristarque ,
Archimede ,*

*Platon , Timocaris , Manile ,
Cleomede ,*

Illustres & doctes amis

*Tournant leurs yeux & leur pen-
sée ,*

May 1706.

N

Du Lunaire séjour où le sort les a-
mis,

Sur le plus bel endroit de la Terre
éclipsée,

Disoient entre eux, d'un air d'étonne-
ment rempli,

Quel sujet si matin s'empresse
D'assembler le Sçavant, le Prince,
La Princesse,

Devant un Salon de Marli,



Que veulent dire ces Echelles,
Dont le bout regarde les Cieux,
Et ces Canons Mystérieux,
Que l'on pointe vers nous par de règles
fibelles ?



Ainsi s'entretenoient ces hommes
merveilleux ;
Lorsque le fameux Stagyrisé,

*Qui du grand Alexandre a formé le
mérite ,*

Placé sur ce disque avec eux :

*Je me flate , a-t-il dit , d'en pénétrer
la cause ,*

Et ce ne peut estre autre chose :

*Un jeune rejeton du plus puissant des
Rois ,*

*Dont l'art comme le cœur jusques aux
astres s'éleve ,*

*Digne de nous donner des leçons &
des loix ,*

*A les grands sentimens de mon illus-
tre Eleve .*

*Autrefois le Heros , que mes soins ont
instruit ,*

*Se plaignoit souvent , que son Pe-
re ,*

*Ne luy laisseroit rien à faire ,
Que sous ses loix le monde alloit estre
reduit .*

Nij

148 MERCURE

Il craignoit à tort pour sa gloire :
Philippe , loin de faire tout ,
Luy laissa , pour aller de Victoire en
Victoire ,
Presqu'un monde à dompter de l'un à
l'autre bout.

S
Avec plus de raison le brave & jeune
Alcide ,
Que l'on voit aujourd'huy jeter les
yeux sur nous ,
Petit-fils de Loüis , craint d'une ame
intrepide ,
De n'avoir pas un jour sur quoi por-
ter ses coups.

E
Pere , Ayeul , frere armé , tout doit
luy faire entendre ,
Que la Terre , bientôt contrainte de
se rendre ,

*Au pouvoir Souverain de son auguste
sang ,
D'en estre le vainqueur luy refuse le
rang.*

S
*Mais il découvre icy des Palmes plus
sublimes ,
Dignes d'entretenir ses ardeurs ma-
gnanimes ,
Et formans des projets plus doux , plus
glorieux ,
Il choisit pour objet d'une paisible
guerre ,
Au lieu du Globe de la Terre ,
Les deux plus beaux Globes des
Cieux.*

Je me trouve obligé de vous
envoyer deux fois de suite le
mesme Air , parce qu'on ou-
N iij

150 MERCURE

blia de mettre dans ma dernière Lettre , celuy que j'avois fait graver avec les notes, que vous trouverez ici.

AIR NOUVEAU.

*Ennemis , que l'envie unit tous à
la fois
Contre Louis le Grand , seul défenseur
des Rois ;
Voyez s'évanouir , par ses armes heu-
reuses ,
De vos vastes desseins , les chimères
trompeuses.
Qu'à produire jusqu'icy ce redoutable
amas
De guerriers , assemblez de cent di-
vers climats ,*

GALANT 151

Sinon qu'à rehausser le lustre de sa gloire,

Et qu'à rendre son nom immortel dans l'Histoire ?

Enfin j'ay trouvé moyen d'avoir le Billet, envoyé par le Roy de Suede au Roy Auguste, que vous m'avez demandé plusieurs fois. Je vous l'envoie, en vous apprenant en même temps en quelle occasion il a esté écrit.

Le 9^e. de Janvier dernier, le Roy de Suede ayant passé la Vistule, & les 10. 11. & 12. du même mois, le reste des Trou-

N. iiij

pes confederées , & tous les bagages de l'Armée ayant aussi passé la Vistule , le Roy de Suede se trouva avec son avant-garde à Lacize , à quinze lieues de Varsovie , avant que l'arriere-garde & les bagages eussent passé la riviere ; les Moscovites qui gardoient le passage de la riviere de Boug , prirent la fuite. Mais cette riviere se trouvant glacée , le General Nicroth fit jetter quantité de paille sur la glace , que les Payfans arrosoient à mesure ; ce qui fortifia si considerablement la glace , que toute l'Armée la passa en ba-

taille, suivie des bagages & de l'artillerie. Le Roy de Suede & le Roy Stanislas marcherent sur cinq colonnes, droit à Tikoczin, où les Moscovites s'étoient sauvez; & c'est de là que le Roy de Suede envoya un Trompette au Roy Auguste, avec le Billet suivant.

Il y a long-temps que j'aspire à une Journée, où je puisse finir avec vous la guerre de Pologne. Je vous ay attendu de pied ferme au Camp de Blonies, pendant plusieurs mois, croyant que seconde de vos Legions Moscovites & Cosa-

ques, vous ne m'y laisseriez pas tranquille ; mais puisque vous n'avez pas jugé à propos d'en faire les avances, je vous donne avis que je suis en marche, quoy que fort inferieur en nombre, pour vous aller trouver. J'espere que vous voudrez bien épargner à mes Troupes, la fatigue de vous aller chercher plus loin ; vous avez le cœur trop bien placé pour n'éloigner pas davantage une Journée à laquelle tous les Polonois aspirent, par l'esperance qu'ils ont qu'elle pourra finir tous leurs malheurs. C'est aussi ce que souhaite ardemment

CHARLES, Roy de Suede.

GALANT 155

Les Prestres Irlandois, & les Marchands de cette nation, établis à Nantes, ont celebré dans leur Chapelle du Bois de la Touche, la Feste de Saint Patrice, Apôtre d'Irlande. Le Panegyrique de ce Saint a esté prononcé avec applaudissement, par M^r de Macarty, Docteur en Theologie; il s'est beaucoup étendu sur la constance des Irlandois dans les adversitez, sur leur patience dans les persecutions, & sur leur fermeté dans la Foy. La ceremonie a esté terminée par la Benediction du S. Sacrement, à laquelle M^r le

156 MERCURE

Recteur de Saint Nicolas a officié.

La 5^e partie des *Pieces fugitives*, se vend depuis quelques jours chez Pierre Giffart, rue Saint Jacques à l'Image Sainte Therese. Ce volume ne contient que trois pieces; la premiere est un ouvrage, fait autrefois par M^r Jansenius, alors Docteur de Louvain, & ensuite Evêque d'Ypres, contre les Ministres de Bois-le-Duc, qui avoient fait un défi aux Catholiques de cette Ville. Cette piece a esté traduite en François, il y a déjà quelques années, par

feu M^r de Sacy , Auteur de l'excellente Bible qui porte son nom. Ce livre devenoit rare , & on a l'obligation à celuy qui recueille ces Pieces fugitives , de nous avoir conservé ce Traité. La seconde piece du Recüeil est une Lettre du Pere Fronteau , Chanoine Regulier de Sainte Geneviève , traduite en François par M^r l'Abbé de Bellegarde. La lettre latine fut adressée à M^r le Cardinal d'Estrées , qui n'estoit alors qu'Evêque de Laon. Elle concerne les Chanoines Cardinaux , qu'on voyoit autrefois dans les Villes. La troi-

158. MERCURE

sième piece est un ancien ouvrage, qu'on ne trouvoit plus que difficilement, & qui avoit paru autrefois sous le titre d'*Horloge Benedictin*, &c. Un Religieux de Cluny, fort versé dans ces matieres en estoit l'Auteur. Cette piece qu'on a inferée dans ce Recueil pour la conserver, a pour titre : *Explication des heures anciennes & modernes*. Le Latin & le François font en deux colonnes ; cette piece meritoit bien d'estre conservée. On peut juger par l'étendue de ce cinquième volume, que les trois pieces qui le composent, doi-

vent estre longues.

On trouve chez le même Libraire un petit livre qui a pour titre: *Recit abrégé des principales circonstances de la vie & de la mort de Mr de Rancé, Abbé de la Trappe, en forme d'Epitaphe. Pour estre mis en trois Tables, autour d'un Oratoire qui est sur sa tombe. Par M^{re} Loüis d'Aquin, Evêque de Séez.* Cet ouvrage est tout rempli d'onction; il suffit de sçavoir qu'il a esté composé par le Prelat dont il porte le nom, pour exciter la curiosité du Public.

Voici encore un article qui

160 MERCURE

renferme les morts de plusieurs personnes decedées depuis ma derniere Lettre.

Mr d'Aunüeil, Capitaine dans le Regiment Royal - Artillerie. De cinq freres mariez de la Maison de Barjot d'Aunüeil M^r de Carville, son pere, est le seul qui ait eu des enfans. Feu M^r le Marquis d'Aunüeil, qui avoit esté Colonel du Regiment de la Mestre de Camp, estoit l'aîné. Il avoit esté marié deux fois, & mourut sans enfans il y a six ans. Mr le Comte du Mazy, cy-devant premier Ecuyer de feu S. A. R. Made-

moiselle, est le second. Mr le Comte d'Aunüeil, cy - devant Colonel du Regiment d'Aunüeil, qu'il vendit, il y a quelques années, à Mr le Marquis de S. Poüange, est le troisième. M^r de Carville, pere de celuy qui vient de mourir, est le quatrième. Il avoit eu M^r d'Aunüeil, de Dame Marthe de la Croix, sa premiere femme, parente de Me la Duchesse de la Force. Le cinquième frere estoit Lieutenant de Roy dans les Isles de l'Amérique, où il est mort.

May 1706

O

M^{re} François Voisin, Chevalier, Marquis de Millars, cy-devant Colonel, Commandant la Mestre de Camp Generale de la Cavalerie legere de France, estoit generalement estimé de tous ceux qui le connoissoient: il joignoit à une naissance tres-considerable, un courage dont il avoit donné des preuves éclatantes dans plusieurs occasions importantes, où il s'étoit trouvé, en portant les armes pour le service du Roy; & c'estoit son merite & sa valeur encore plus que sa naissance, qui l'avoient fait parvenir aux emplois im-

portans qu'il auoit eus successi-
 vement. M^r le Marquis de Mil-
 lars estoit de la mesme Maison
 que M^r Voisin, Conseiller d'E-
 tat; & il estoit allié aux meil-
 leures Maisons de la Robe, &
 à plusieurs autres Maisons tres-
 considerables. Ses qualitez per-
 sonnelles le rendoient tres esti-
 mable. Il avoit beaucoup de
 lecture; il sçavoit parfaitement
 la Geographie, la Genealogie,
 l'Histoire de France l'ancienne
 & la moderne; & il aimoit les
 belles Lettres qu'il connoissoit
 parfaitement. Ce qui faisoit
 rechercher sa societé par tou.

O.ij

tes les personnes de merite.

Dame Henriette Leonore ,
Rouxel-de Medavi-de Gran-
cey , veuve d'Antoine-Achilles
de Morel , Marquis de Putan-
ges. Cette Dame estoit sœur de
M^r le Comte de Medavi , fille
de feu M^r le Marquis de Gran-
cey , & petite-fille de feu M^r
le Maréchal de Grancey. Elle
avoit beaucoup d'esprit , &
beaucoup d'agrémens ; elle
avoit le secret de se faire des
amies & de les conserver. Elle
estoit vüe avec plaisir par
tout où elle estoit , & desi-
rée par tout où elle n'estoit

pas. M^r de Putanges, son époux, estoit fils de feu M^r le Marquis de Putanges, Capitaine aux Gardes, & Gouverneur de Falaise & de Mortaigne au Perche; il avoit porté les Armes toute sa vie. Cette Maison est tres-bien alliée, & elle est connue en France il y a déjà plusieurs siècles. Feu M^r le Marquis de Putanges, époux de la Dame dont je vous apprens la mort, avoit aussi tres-long-temps porté les armes.

M^{re} Jacques Sallé, M^c des Comptes; il estoit parent de

166 MERCURE

M^r d'Orfay , Prevost des Marchands. Il avoit passé plusieurs années. dans l'exercice de cette Charge ; & il estoit fort estimé dans son Corps. Il a laissé une assez belle Bibliothèque ; & tant qu'il a vécu , elle a esté ouverte à tous les gens de Lettres , & il leur fournissoit tous les secours qu'il pouvoit. Il s'estoit fort attaché à la connoissance des Medailles ; & il y avoit fait de tres-belles découvertes. La famille de M^r Sallé a produit plusieurs personnes de merite. Un Josias Sallé se distingua fort dans le 15^e sie-

cle, par les découvertes qu'il fit dans les Mathematiques. Il donna un excellent Commentaire sur les Elemens d'Euclide. Des raisons particulieres empêcherent que cet ouvrage ne fust imprimé; mais on en garde le Manuscrit dans plusieurs Bibliothèques. Josias-Sallé estoit Religieux de l'Ordre de Saint Benoist.

M^{re} N... Ravieres, Avocat au Parlement; il faisoit l'ornement du Barreau depuis plusieurs années, & il y a plaidé long - temps avec un succès presque égal à celuy qu'ont eu

168 MERCURE

M^r Patru & Pageau dans ce celebre Tribunal. M^r Ravieres avoit un talent naturel pour l'éloquence qui l'a fort distingué. Il laisse deux fils qui sont tous deux Conseillers au Parlement, & qui y ont acquis une estime generale par la maniere avec laquelle ils s'appliquent aux fonctions de leurs Charges, & par leur désintéressement. Mr Ravieres estoit Procureur General de la Chambre du Domaine; dans laquelle il a aquis, ainsi que dans les autres emplois, beaucoup de reputation. Il joignoit à une grande

de

de vigilance à l'égard des affaires dont il estoit chargé, une exacte probité dont il a donné de frequentes preuves pendant le cours de sa vie.

M^{re} Nicolas Gobillon, Prêtre, Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, Senieur de la Maison & Societé de Sorbonne, Curé de Saint Laurent, Vicaire general de Monsieur le Cardinal de Noailles, & President de la Chambre Ecclesiastique, est mort âgé d'environ 80. ans. Il estoit de Mortaigne au Perche, & sa vie avoit toujours esté exemplaire & regu-

May 1706

P

170. MERCURE

liere ; il joignoit à une grande douceur de mœurs, un zele fort vif pour le salut des ames. Il estoit fort aimé dans sa Paroisse, & il y a fait de grands biens, & de grandes charitez. Il a fait M^c de Colins, sa sœur, sa legatrice universelle; & il a laissé douze cent livres de pension à ses parens, qui doivent après leur mort retourner à l'Eglise de Saint Laurent. Il avoit esté Grand-Maistre de M^r l'Archevêque de Lyon, dans le cours des études de ce Prelat, qui avoit une grande confiance en luy.

Le Pere Besnier, Jesuite, natif de Tours, mourut à Constantinople le 8. Septembre de l'année derniere. Il avoit fait il y a quelques années un *Projet de la réünion des langues* ; mais les Missions où il fut employé dans la Grece, empêcherent l'execution de ce dessein. Il est Auteur de la *Préface des origines de la Langue Françoisse, de Mr Ménage,*

M^r de Bellegarde, Mestre de Camp de Cavalerie. Il a laissé une Commanderie de l'Ordre de Saint Louis vacante, à laquelle est attachée une pension

P ij

172 MERCURE

de mille écus. Le Roy en a gratifié Mr de Monroux , Lieutenant general de ses Armées , & Colonel du Regiment qui porte son nom , & qui est sur le pied étranger. Mr de Bellegarde avoit commencé de bonne heure à porter les armes ; & il s'estoit trouvé en diverses occasions , où il avoit donné des marques de son courage. Il se trouva à la bataille de Neerwinde , où il acquit beaucoup de gloire , par la vigoureuse résistance qu'il fit à un Corps d'Ennemis , qui l'environnoient pour le prendre ou pour le tuer. Il

reçut en cette occasion de grandes loüanges de feu M^r le Maréchal de Luxembourg, qui estoit un bon Juge de la véritable valeur. Mr de Montroux, qui a eu la Commanderie vacante par la mort de Mr de Bellegarde, est d'une naissance tresdistingüée. Sa maison est connue dans le Royaume depuis plusieurs siecles, & elle y est alliée à tout ce qu'il y a de plus considerable dans les Provinces de Champagne, de Normandie, & de Bourgogne. Mr de Montroux a porté les armes dès sa premiere jeunesse,

P iij

& il a donné dans toutes les occasions où il s'est trouvé, des marques de son courage & de son expérience dans la discipline militaire. Il est peu d'Officiers plus aimez que luy dans les Troupes ; il ne laisse jamais échapper les occasions de faire plaisir , & d'estre utile à ceux dont il connoist le merite & les services. On ne peut, à cet égard, avoir une conduite plus noble & plus desinteressée ; cette verité est justifiée par le témoignage de tous ceux qui le connoissent.

Dame Marie Herbin , veuve

de M^{re} Jean Patrocle Parisot ,
Maistre des Comptes, est morte
dans un âge assez avancé , &
dans l'estime de tous ceux qui
la connoissoient ; elle se l'estoit
attirée par ses manieres douces
& obligeantes. Elle estoit d'une
famille fort connuë à Paris , &
qui a donné plusieurs person-
nes de merite à l'Eglise & à la
Robe. M^{rs} Herbin y sont éta-
blis dès le commencement du
seizième siecle ; & tous ceux
qui ont porté ce nom , s'y sont
toujours distinguez chacun
dans leur état. Feu M^r Parisot
estoit generalement estimé ; il

P iij

176 MERCURE

avoit acquis beaucoup de reputation dans l'exercice de sa Charge ; & il s'estoit fait aimer de tous ceux qui avoient eu quelque relation avec luy. Sa famille est fort connuë dans la Robe. M^r Parisot , Procureur General du Parlement de Dijon, est un des plus grands Magistrats du Royaume ; il est peu de Sciences dont il n'ait connoissance , il connoist sur tout parfaitement les Medailles.

Je vous ay appris , depuis deux mois , la mort de trois Curez de Paris ; leurs Benefices ont esté remplis depuis quel-

ques jours , & ceux qui avoient droit d'y nommer , ont choisi des sujets qu'ils ont crû capables de bien gouverner les ames.

M^r de Vienne, Chanoine de S. Germain de l'Auxerrois en semaine , a présenté au Chapitre, pour remplir la Cure de S. Sauveur , M^r Pocquelin ; & le Chapitre l'a présenté, à Mr l'Archevêque , qui lui a conféré cette Cure. M^r Poquelin est connu par le talent qu'il a pour la Predication , pour la conduite des Ames , & pour toutes les fonctions qui regardent son

178 MERCURE

ministere. Il s'y est exercé depuis sa jeunesse , & il y a toujours employé tout son temps. Personne n'ignore que Mr Pocquelin est un tres - bon Predicateur. Il a prêché dans les meilleures Chaires de Paris , & il y a toujours été fort suivi. M^r le Cardinal de Noailles , qui n'employe que de dignes sujets dans les fonctions qui regardent le gouvernement des ames , l'estime beaucoup. Son E. connoist Mr Pocquelin par l'experience qu'elle a faite elle-même de ses talens & de sa capacité ; & depuis qu'elle est sur le Siege

de Paris , elle l'a employé en plusieurs occasions , & elle en a toujours esté tres-satisfaite.

Mr l'Abbé de Lyonne , en qualité de Prieur de Saint Martin des Champs , à nommé Mr de Lameth , premier Vicaire de de la Paroisse de saint Eustache , à la Cure de saint Laurent. Mr de Lameth estoit fort considéré de feu Mr le Curé de saint Eustache , & il avoit beaucoup de part à sa confiance ; & l'on assure que ce digne Pasteur eust jetté les yeux sur luy pour en faire son successeur , s'il n'eust pas eu un neveu tres-digne de

remplir ce poste important. Mr de Lameth est fort regretté dans la Paroisse de saint Eustache, où il estoit generalement estimé, & où il s'estoit acquis la confiance des personnes les plus distinguées de cette grande Paroisse. Il est Docteur de Sorbonne, & il y a fait ce cours avec beaucoup de reputation. Il estoit un des plus forts de la Licence; & il a esté admiré dans tous les actes publics qu'il a soutenus, pendant qu'il a esté sur les bancs.

Mr Labbé a esté nommé à la Cure de saint André des

Arcs , par Mrs de la Faculté de Medecine. Il est fils de Mr Labbé, Medecin tres-estimé. Il avoit eu une Cure dans le Diocese de Beauvais , depuis quelque temps. Il s'y estoit aëquis une estime generale , de même que dans tout le Diocese de Beauvais ; & sa perte y a causé beaucoup de chagrin. Mr Labbé a des talens qui le distingueront dans son Ministeres ; il prêche parfaitement bien , & il a annoncé plusieurs fois la parole de Dieu avec beaucoup de succès, dans les meilleures Chaires de Beauvais , & même dans

celles de Paris. Il a aussi un grand talent pour la conduite des âmes ; il estoit consulté de toutes parts en Picardie , sur la direction , & quoy que dans un âge peu avancé , il connoist parfaitement les voyes spirituelles.

Les Nouvelles publiques ont déjà appris ce que contient la Lettre que vous allez lire ; mais cette Lettre donne une idée bien plus intelligible des actions qu'elle rapporte.

D'Alcira , le 27. Avril.

Depuis la derniere Lettre que j'ay eu l'honneur de vous écrire , Monsieur , j'ay esté obligé d'aller par ordre de la Reine , à l'Armée de Mr l'Evêque de Carthagene , & à Alicante , pour mettre l'une en estat d'attaquer les Revoltez , & l'autre , en estat de se deffendre contre le débarquement que pourroient y faire les Anglois. L'un & l'autre a esté heureusement executé , nous avons muni Alicante de maniere que le Chasteau est en estat de resister quelques jours à

tout l'effort que pourroient faire les ennemis ; & Mr le Comte de las Torres est à present à portée de le secourir. Je revins ensuite à Almança, où Mr l'Evêque de Cartagene estoit malade. Mr de Mahony, qui commande ce Corps d'armée, s'estoit avancé avec ses Troupes jusqu'à Montesa, où le Pont de Batteaux destiné pour la communication sur le Xucar, avec Mr de las Torres, avoit esté construit. Comme c'est la seule riviere qui n'est pas guéable depuis l'Ebre jusqu'à Seville, ce posté estoit d'autant plus important, que nous n'avions aucune Place sur cette rivie-

te, si ce n'est à la frontiere, & fort
 avant dans la Castille. Nous ar-
 rivâmes Samedi 17. du courant
 sur le bord de cette riviere, après
 avoir ravagé & brûlé neuf gros
 Villages aux environs de Xativa.
 La terreur fut si grande, que tout
 le peuple se sauva dans cette Ville,
 dans Alcira, & dans Collera,
 qui n'est qu'à demi-lieue de la mer,
 nous laissant le passage libre, que
 Baset & Nebot auroient bien pû
 nous disputer. L'un estoit sorti de
 Xativa, avec environ deux cent
 chevaux & sept à huit cens Mi-
 quelets; mais sa Cavalerie ayant
 esté chargée par les Troupes du
 May 1706. Q

Roy, prit la fuite à l'ordinaire ;
Et les Miquelets, qui suivirent
leur exemple, à mesure que Mr
de Mahony s'avançoit, perdirent
environ trois cens hommes, tuez en
differens endroits, sans que nous
ayons eu plus de six blessez, Et
quatre hommes tuez. Nous nous
rendîmes le Samedi, Mr de Ma-
hony Et moy, sur la riviere que
nous passâmes en Batteau, pour
conferer avec Mr de las Torres,
sur ce qu'il vouloit entreprendre.
On resolut d'établir le Pont le plus
prés d'Alcira qu'il seroit possible ;
Et pendant qu'on travailloit à l'a-
chever, on attaqua le lendemain à

dix heures du matin les deux Fau-
 bourgs d'Alcira. Ils furent em-
 portez l'épée à la main, & l'on y
 tua prés de cent Miquelets ou Ha-
 bitans qui avoient les armes à la
 main ; on établit ensuite des batte-
 ries pour ruiner celles que les enne-
 mis avoient sur des Tours. Elles
 furent si bien executées , qu'après
 avoir démonté celles des ennemis ,
 coupé le Pont-levis du costé de l'at-
 taque de Mr de las Torres , un des
 freres de Nebot , qui commandoit
 dans la Place , demanda à capitu-
 ler ; & comme les Bataillons des
 Gardes Espagnoles & Wallonnes
 estoient partis la vei lle pour aller

Qij

renforcer l'Armée de Milord Maréchal, qu'il ne nous restoit que les Milices de l'Evêque de Carthagine, & quatre ou cinq cens Navarrois, & que la Place que nous attaquions est dans une Isle, on leur accorda de sortir sans canon, avec armes & bagages; & ils furent conduits à Valence. La terreur y fut si grande que la Garnison qu'ils avoient dans Collera, abandonna ce Poste avant-hier, où ils ont laissé douze ou quinze pieces de Canon. Nous l'avons fait occuper par les Troupes du Roy, aussi bien qu'Alcira, où on a trouvé dix-sept pieces de Canon de fonte. Mr,

de Mahony a marché à Orihuela avec toutes ses Milices & trois cent chevaux, pour y arrester quelques traistres. S'il nous rejoint bien tost, comme on l'espere, nous attaquons Xativa ou Valence, sans attendre l'Infanterie Françoisse.

Les Articles suivans contiennent des Dignitez & des Charges données par le Roy d'Espagne. Vous connoistrez par la lecture de ces Articles, que ce Prince n'éleve aux premiers Emplois que des personnes distinguées par un grand merite, & par des lumieres qui peuvent leur estre d'une grande utilité

190 MERCURE

dans l'administration de leurs Emplois.

Sa Majesté Catholique a donné une place dans le Conseil Royal de Castille, à Don Joseph Urrarte, President de Grenade, & ce Monarque a fait Don Georges de Villo-longa, Chevalier de Malthe, Commandant des Milices du Perou, & General del Callao. Don Joseph Urrarte est un des plus grands Magistrats de toute l'Espagne; il a esté employé sous le regne précédent, dans des affaires d'une tres-difficile discussion, & les Ambassadeur

d'Espagne au Congrez de Riswick , se servirent avantageusement de ses Memoires. Don Georges de Villo-longa a porté les armes toute sa vie , & à fait voir en plusieurs occasions qu'il est digne de l'illustre nom qu'il porte. Il est d'une des plus anciennes Maisons du Royaume de Castille ; & il est allié aux grandes Maisons de ce Royaume & de celuy d'Aragon. Le Roy d'Espagne , en consideration de ses services , luy a donné la Charge de General des Milices du Perou , qui est tres-importante , & qui donne un

grand pouvoir à celuy qui en est revêtu.

Le même Prince a fait Secrétaire d'Etat Don Joseph de Grimaldo, afin de luy donner plus d'autorité & de dignité dans la Charge de Secrétaire des Dépêches Universelles pour les affaires de la Guerre & des Finances. Je vous en ay déjà plusieurs fois parlé, à l'occasion de divers emplois que le Roy d'Espagne luy a donnez successivement. Il est generalement estimé en Espagne, & Sa Majesté Catholique vient de luy donner une marque bien éclatante

tante de la consideration qu'elle a pour luy. Je vous ay parlé assez amplement dans plusieurs de mes Lettres, des divers Conseils d'Espagne; & vous avez dû remarquer que ceux qui y sont reçus, ont ordinairement passé par d'autres emplois, où ils ont acquis l'experience qui leur est necessaire pour pouvoir estre utiles à Sa Majesté dans les Conseils où elle se trouve.

Mr le Comte de Ibagrande a esté fait Conseiller du Conseil des Finances, & Surintendant du Conseil des Finances & des Deniers que fournit la

May 1706.

R

294 MERCURE

Ville de Madrid. Cette Intendance est tres - importante, & on ne la donne qu'à des personnes en qui on a beaucoup de confiance, & dont on est assuré de la probité. Mr le Comte de Ibagran de joint à une naissance tres considerable, une grande experience; & il s'est appliqué aux affaires dès sa plus grande jeunesse. Il a eu la conduite de quelques affaires assez épineuses, sous le regne precedent, où il a réüssi au gré de toute la Monarchie. Le Roy d'Espagne a donné des marques publiques de la consideration qu'il a pour

luy, ce luy donnant deux emplois, dont un seul pouroit suffire pour donner beaucoup d'occupation à un habile Ministre.

La place de Corregidor de Tolde, qu'avoit M^r le Comte de Ibagrande, a esté donnée à M^r le Comte de Campo-Rey, qui est d'une des plus anciennes Maisons d'Espagne, & des mieux alliées. Ce Comte a rendu de grands services à la Monarchie d'Espagne, par son exactitude, par sa vigilance & par l'étendue de ses lumieres. D'ailleurs il a une grande experience des affaires, & il a tou-

R ij

jours fait voir beaucoup de prudence & d'habileté dans le maniement de celles qui luy ont passé par les mains. Je vous ay parlé plusieurs fois des Charges de Corregidor. Celle de Tolde est une des plus importantes du Royaume; & celuy qui en est revêtu a une grande autorité.

Le Roy d'Espagne a gratifié Don Pasqual de Villa-Campa, d'une place dans le Conseil des Indes; Don Alonso Tello, de celle d'Alcalde de Grenade; & Don Francisco de Cañas, du Gouvernement de Caracas,

dans la Nouvelle Espagne. Don Pasqual de Villa Campa est d'une naissance distinguée. Le Conseil des Indes dont il vient d'être fait Conseiller, est un Tribunal fort important en Espagne, & où le Roy ne place que des personnes dont la probité & la capacité lui sont connues. Don Alonso Tello, nouvel Alcalde de Grenade, a déjà passé par d'autres emplois, où il a donné des preuves de son mérite & de son intelligence dans les affaires les plus difficiles. Don Francisco de Cañas, qui a eu le Gouvernement de

R iij

Caracas dans la Nouvelle-Espagne, a commencé fort jeune à porter les Armes; & il a donné en diverses occasions des preuves de son courage & de son expérience dans la discipline militaire. Il est d'une ancienne maison d'Aragon, déjà connue sous le règne de Martin V. qui laissa, en mourant, aux Etats du Pais, le soin de lui choisir un successeur.

M^r Collalto, étant sur son départ pour aller prendre possession de son Archevêché de Corfou en Morée, est mort à Venise. Corfou est une Isle de

la Mer-Ionienne qui appartient aux Venitiens ; elle est située au Couchant de la Grece. La Capitale de l'Isle où est le Siège Archiépiscopeal, porte aussi le nom de Corfou. Cette Ville est assez grande & bien peuplée. Elle est défendue par deux Chasteaux que leur assiete rend presque imprenables. Plin remarque dans son Histoire Naturelle, que l'Isle de Corfou qui fut nommée par les anciens *Corcyre*, *Scherie*, & *Drepane*, fut aussi la demeure des Pheaces. La longueur de cette Isle est de 50 milles, c'est-à-dire, de 18 lieues ;

R iij

200 MERCURE

sa plus grande largeur est de 24 milles & son tour de 120. Elle est divisée en quatre Baronies ou Bailliages, tenus par des Gentilhommes Venitiens. L'air y est très-bon ; elle est abondante en vins & en huile ; & il y a des bois de citronniers, & d'autres arbres qui y croissent sans peine, avec des simples très-rars. Les habitans de Corfou sont Chrétiens Latins & Grecs. L'Archevêque a pour Suffragans, les Evêques de Cefalonie & de Zante. Corfou est à 5 ou 6 milles des côtes de l'Empire, & à 80 ou 100 de celles

de Calabre. M^r Collalto étoit d'une des meilleures maisons de Venise. Il joignoit à l'éclat de sa naissance, plusieurs autres qualitez qui le rendoient très-estimable. Il avoit beaucoup de probité; & il en avoit donné de fortes preuves dans tous les emplois que la Republique de Venise lui avoit confiés. Il avoit aussi une grande érudition; il étoit bon Philosophe, bon Theologien. Il s'étoit fort attaché à la Philosophie de M^r Descarte, & il l'avoit étudié avec beaucoup de succès. La famille de M^r l'Archevêque de

202 MERCURE

Corfou étoit alliée à celles de Morofini, de Delphini, de Mocenigo, d'Ottoboni, de Donato, & à plusieurs autres des plus illustres de la République; mais tous ces avantages lui avoient moins acquis d'estime que sa grande pieté & sa charité pour les pauvres.

Le Docteur Beau, Evêque de Landaf, est mort dans son Diocèse, au Pays de Galles, âgé de 86 ans. Il passoit pour un des plus sçavans hommes de l'Angleterre; il en avoit donné des marques en plusieurs occasions d'éclat. On dit que ce Pre-

lat étoit auteur de plusieurs petits écrits, qui n'avoient pas moins de force que d'éloquence, qui parurent dans le temps de la mort funeste du Roi Charles I. & qui servoient de réponse à Milton, qui s'étoit déclaré Apologiste des Parlementaires. On prétend aussi que ce Prelat avoit rendu en plusieurs occasions, la foy suspecte aux Episcopaux d'Angleterre, & qu'il reconnoissoit lorsqu'il étoit avec ses amis particuliers, la fausseté des principes de ceux de cette Secte. On écrit même d'Angleterre, qu'on a trouvé

204 MERCURE

parmy ses papiers, certains Mémoires qui ne sont point favorables à l'Eglise Anglicane. Ce Prelat suivit le torrent, & se laissa entraîner dans la conjuration qui se forma contre le Roy Jacques II. dans le temps de l'invasion du Prince d'Orange, parce qu'il vit bien qu'il lui seroit inutile de résister ; tout le pays de Galles étant déclaré pour cet usurpateur. Il parut que cette revolution n'étoit pas fort à son goût : On ne le vit plus à la Cour ; ou s'il y alla, ce ne fut que dans les occasions où il ne pouvoit pas se

disponser d'y paroître ; & il eut peu de commerce avec les courtoisans.

M^r le Comte d'Orset, Chevalier de la Jarretière, mourut à Bath il y a quelque temps. Il avoit esté fort avant dans la confiance du feu Roy d'Angleterre, Guillaume III. & ce Prince l'avoit employé dans plusieurs affaires très-importantes. Ce Comte étoit d'une des meilleures Maisons d'Angleterre ; il avoit porté les armes dans sa jeunesse, & il avoit fait plusieurs campagnes sous le feu Roy Charles II. Le Duc de Mont-

mouth avoit eu avec luy des liaisons fort étroites , & on croit même qu'il l'avoit engagé dans son party lorsqu'il se revolta contre le feu Roy Jacques II. parce que ce Comte disparut, dans ce temps-là, de la Cour d'Angleterre, & alla passer quelques mois dans ses terres, qui sont fort éloignées de Londres. M^r le Comte d'Orset avoit eu de grandes liaisons avec feu M^r de Saint-Evremond ; le goût qu'il avoit pour les belles Lettres qu'il cultivoit, en étoit le fondement. Ils se voyoient tous les jours, & ce Comte

étoit de toutes les assemblées qui se faisoient chez M^r de Saint-Evremont, & dans lesquelles on traitoit des plus belles matieres de la Philosophie & des belles Lettres. M^r le Comte d'Orset étoit aussi fort ami de M^r Lavvd, Archevêque de Cantorbery, un de plus sçavans Prelats d'Angleterre, & celui qui meritoit mieux la confiance de ce Seigneur.

Madame la Princesse Guillemette-Ernestine, fille de Frederic III. & sœur de Chrestierne V. Roy de Dannemark, & veuve de Charles, Prince Electoral

208 MERCURE

Palatin, est morte âgée de 59 ans, au Château de Lichtemberg près de Dresde, où elle s'étoit retirée auprès de l'Electrice Douairiere de Saxe, sa sœur. Le feu Prince Electoral Palatin, frere de S. A. R. Madame, épousa cette Princesse en 1671. Elle descendoit de Christierne I. tige de la maison des Comtes d'Oldembourg, & qui fut élu Roy de Dannemark après Christophle III. de la maison de Baviere, mort sans enfans en 1448. Le feu Roy de Dannemark, son frere, Christierne V. eut de frequentes

guerres contre les Suedois ; il se liguâ, pour ce sujet, avec les Princes d'Allemagne, avec l'Empereur & avec les Hollandois. Il a laissé le Roy de Dannemark qui regne aujourd'hui, & plusieurs autres enfans, de la Princesse Charlotte de Hesse-Cassel. Frederic III. pere de la Princesse dont nous parlons, étoit second-fils de Christierne IV. aussi Roy de Dannemark, & d'Anne-Catherine de Brandebourg. Ce Prince succéda à son pere en l'1648. son frere Christierne, désigné Roy de Dannemark, étant mort quelque

May 1706.

S.

210 MERCURE

sems auparavant. Frederic avoit esté Archevêque de Bremen ; il soutint de longues guerres contre les Suedois. Ceux cy lui déclarerent la guerre en 1658. fâchez de ce que Frederic, durant la guerre de Pologne, ravageoit le Duché de Pomeranie. Pour faire diversion, ils se rendirent maîtres de l'Isle de Fünen ; ils assiégerent même Copenhague & par le Traité de Roschild, conclu en 1659. les Danois leur cederent Schonon, Halland, le Bleking, l'Isle de Bornhom, qui est depuis retournée au Roy de Dannemarck.

par l'échange de quelques autres terres. Charles - Gustave , Roy de Suede , recommença la guerre quelques années après ; mais la mort mit fin à ses conquêtes. Le Roy Frederic fit ensuite la paix avec la Reine de Suede , tutrice du Roy Charles son fils. Elle fut conclue à Copenhague en 1660.

Le Roy Frederic III. reçut des Etats de Dannemark , le pouvoir de laisser hereditaire dans sa Maison la Couronne qui estoit auparavant élective. Il mourut en 1670. âgé de 61. ans , ayant eu de Sophie - Amelie de Lunde

S ij

212 **MERCURE**

bourg, qu'il avoit épousée en 1643. Christierne V. Roy de Dannemark, qui épousa dans la suite la Princesse de Hesse-Cassel; Georges, Prince de Dannemark qui est en Angleterre; Anne-Sophie, femme de Jean-Georges, Prince Electoral de Saxe; Friderique-Amelie, mariée en 1667. à Christien-Adolphe, Duc de Holsace-Sunderbourg; Guillemette-Ernestine, mariée l'an 1671. au Prince Electoral Charles, Palatin du Rhin; & Ulrique-Eleonor-Sabine. Frederic III. laissa aussi un fils naturel, Frederic, Vice-Roy

de Nort-wege, Prince-d'un
et grand courage, & d'une va-
leur plusieurs fois éprouvée.

Si ma Lettre n'avoit point
esté trop remplie le mois passé,
j'aurois dû vous envoyer la tra-
duction de la Declaration de
Sa Majesté Catholique, sur
l'Amnistie generale qu'elle a
accordée aux Revoltez de Ca-
talogue, en entrant dans cette
Principauté. Je vous envoie
cette piece; elle a pour titre.

INDULT ET PARDON
 general , concedé par le
 Roy , nôtre Seigneur , DON
 PHILIPPE V. que Dieu
 garde ; A toutes les Villes ,
 Citez , & lieux de la Princi-
 pauté de Catalogne , qui ont
 manqué à l'obéissance & à la
 foy du Serment presté à Sa
 Majesté Catholique.

*DON PHILIPPE , par la
 grace de Dieu , Roy de Castille ,
 d'Aragon , de Leon , des deux Si-
 ciles , de Jerusalem , de Hongrie ,
 de Dalmatie , de Croacie , de Na-*

*varre, de Grenade, de Toledo, de
 Valence, de Galice, de Maillor-
 que, de Seville, de Sardaigne, de
 Cordoie, de Corcegue, de Mur-
 vie, de Jaën, des Algarbes, d'Al-
 gècire, de Gibraltar, des Isles de
 Canaries, des Indes Orientales
 & Occidentales, des Isles & ter-
 re-ferme de la Mer Oceane, Ar-
 chiduc d'Autriche, Duc de Bour-
 gogne, de Brabant, de Milan,
 d'Athènes, & de Neopatrie, Com-
 te d'Apfpurg, de Tirol, de Barce-
 lone, de Rouffillon, & de Sarda-
 gne, Marquis d'Oriflan, &
 Comte de Corcean.*

Connoissant que les troubles
 presens de la Catalogne tirent plus-
 tost leur origine des erreurs, dont
 on a voulu seduire les Sujets, &
 de la violence qu'on leur a faite
 pour les y engager, que de leur
 propre volonté, se voyant obligez
 de ceder à la force, & de préserver
 leurs maisons, leurs biens & leurs
 vies, des plus cruels actes d'hosti-
 lité, pour profiter en même temps
 des avantages & utilitez chimer-
 riques dont on les a abusez, &
 dont je ne doute pas qu'ils ne soient
 déjà dérompez, & comme je suis tou-
 jours persuadé de leur amour, &
 de leur obligation à demeurer tou-
 jours

jours soumis à ma domination ,
ainsi qu'ils l'ont juré , & qu'il est
de la justice , & de leur propre uti-
lisé , tant par rapport à leur con-
servation & à leur repos , que par
rapport à la Religion Catholique ,
dont ils sont si zelez & si jaloux ,
pour la conserver dans toute sa pu-
reté , sans l'exposer à aucune des
erreurs , ny à aucun des dangers
qui la menacent , & qui la trou-
blent déjà : C'est aussi dans le desir
ardent de la conserver & de la
maintenir pure & sans aucune al-
teration , que je me suis principa-
lement déterminé d'employer toutes
mes forces , sans aucune reserve

May 1706. T

218 MERCURE

de mes soins , ny de ma Personne.
Et ma Royale clemence voulant
épargner à ceux qui ont eu la foi-
blesse de se laisser entraîner à la re-
volte , les remords de leur conduite,
& les justes craintes des chastimens
qu'ont mérité ceux qui en ont esté
les Chefs & les Auteurs , & les
frayeurs d'avoir encouru mon in-
dignation par un pareil crime , &
par une faute aussi execrable ; j'ay
voulu leur donner un témoignage
éclatant de ma clemence , & de cet
amour paternel que je me sens pour
tous mes Sujets , qui est le même
qui me détermine à m'exposer aux
plus grands travaux & aux plus

indès incommöditez ; pour assurer leur repos , & pour les garantir des tempestes qui tombent sur eux. Par tous ces motifs , j'accorde un Pardon absolu & une Amnistie generale à toutes les Villes , Citez , Bourgs & Villages , Chapitres Ecclesiastiques ; Communantez seculieres , & à tous particuliers de quelque estat , condition & sexe qu'ils soient , dans la Principauté de Catalogne , & dans tous les lieux qui y sont compris , ou qui en dépendent : de sorte qu'on ne puissent y les charger , ny les poursuivre pour telle faute & pour tel crime , ny les leur reprocher ,

Tij

ny les en châtier en aucune manière, ny sous quelque pretexte que ce soit, pour raison d'avoir eu part à la revolte, d'avoir manqué à la foy du serment qu'ils m'ont presté, d'avoir fomenté la rebellion, de s'estre soumis à l'obéissance d'un autre Prince, d'avoir favorisé, soutenu, logé, & secouru ses Troupes, & d'avoir négligé mes ordres, refusant de s'y soumettre & aux personnes qui y commandoient de ma part, ny par aucun autre motif qui puisse y avoir quelque rapport, qu'il soit déclaré ou non dans ces Presentes; car mon inten-

tion est que tout y soit absolument compris, & qu'il ne reste plus ny vestige, ny obstacle, ny honte ny à eux ny à leurs descendants, qui puisse leur estre d'aucun préjudice dans le present ny dans l'avenir, pour leurs personnes, pour leurs noms, ny pour leurs biens, par quelque raison, ou prétexte que ce soit, & qui en puisse resulter contre eux & contre les leurs. Je les reçois avec empressement & de nouveau sous ma protection Royale; mais avec la condition expresse, que pour jouir de cet Indult & Pardon general, dès que mes armes & celles du Roy

T iij

mon ayeul seront entrées dans la Principauté, & qu'on aura publié cet Indult universel, ils soient tous obligez de venir assister ma personne Royale, ou mes Generaux & ceux du Roy mon ayeul, de rentrer dans leur soumission, & d'obeir à tous mes ordres & à ceux de tous ces Generaux : prévenant comme je le préviens, que ceux qui ne seront pas plus éloignez que de six lieues des lieux que mes armes & celles du Roy mon ayeul occuperont, ayent à l'exécuter dans trois jours; ceux qui seront éloignez de douze lieues, dans dix jours; & ceux de tout le reste de

la Principauté, dans le terme de trente jours; faute de quoy, je les declare rebelles, & je les regarde comme criminels de leze-Majesté, après ledit terme, à compter du jour de la publication qui se fera dans le premier lieu de la Catalogne; & je donneray ordre qu'on les poursuive, pour exercer sur eux & sur leurs crimes, les rigueurs de la justice qu'ils se seront attirées par leur mauvaise conduite & par leur obstination: & ils ne pourront imputer qu'à eux-mêmes, les châtimens qui tomberont sur eux, & toutes les pertes qu'ils ressentiront dans leurs biens & dans leurs per-

T iij

224 MERCURE

sonnes , ny les desolations & destructions des lieux & des peuples qui s'en ensuivront. Ce qu'ils peuvent facilement éviter , en profitant de nostre clemence , & en se soumettant aux ordres équitables , & à des conditions aussi justes que celles qu'on leur impose. Donné dans la Ville de Caspé , le 15. Mars.

MOY, LE ROY,

Je croy devoir ajoûter ce qui suit , à l'Article de la mort de M^r le Curé de Saint Laurent , dont je vous ai déjà parlé.

Il étoit Doyen des Curcz de

Paris, Vicaire General de Monsieur le Cardinal de Janson, ci-devant Vicaire General de Monsieur le Cardinal de Bouillon, de feu Monsieur le Cardinal de Coislin, de Monsieur le Prince Philippe, de M^r l'Abbé de Richelieu. Il a travaillé long-temps, avec beaucoup de succès, à la conversion des Protestans. Il estoit tres sçavant, & sa doctrine estoit tres-orthodoxe. Son Convoy funebre, qui se fit à onze heures du matin, estoit composé d'un nombreux Clergé, précédé de tous les Religieux de la maison des

226 MERCURE

Recolets, au nombre de plus de deux cens, & suivi de vingt-huit Curez de Paris, de beaucoup de Docteurs de la maison de Sorbonne, de plusieurs des M^{rs} de la maison de S. Lazare, & d'un grand nombre d'Ecclesiastiques, & des principaux Paroissiens de l'Eglise de S. Laurent.

Le deffunt estoit de la ville de Mortagne, dans la Province du Perche, d'une noble & ancienne famille. Il estoit fils de Pierre Gobillon, petit-fils de Nicolas Gobillon, Avocat du Roy à Mortagne, & de Damlle

Jacqueline de Surmont, d'une des plus illustres Maisons de cette Province, par l'ancienneté de sa Noblesse, qui avoit la qualité de Chevalier il y a cinq cens ans. Rodolphe Faguer, son oncle, estoit Lieutenant General de Mortagne. Cette famille s'est toujours distinguée tant dans l'Epée que dans la Robe.

Il laisse deux sœurs ; je vous ay déjà parlé de la Cadette. D^e N... Gobillon, épouse de M^r de Colins, Maître d'Hôtel de S. A. R. Madame.

D^e N... Gobillon, l'aînée

228 MERCURE

des deux , est veuve depuis peu de M^r Warin , fils du fameux Jean Warin , Contrôleur général des Monnoyes de France , né à Liege , & fils de Pierre Warin , S^r de Blanchard , Gentilhomme du Comte de Rochefort , Prince Souverain de l'Empire. Jean Warin fut donné à ce Prince à l'âge d'onze à douze ans , pour estre son Page ; & son inclination naturelle l'ayant porté à dessiner , dans les temps que les exercices de monter à cheval , de faire des armes , de danser & de voltiger luy laissoient libres , il y

réussit parfaitement. Comme le dessein est un chemin à la Peinture, à la Sculpture, & à la Gravure, il se rendit également habile dans ces trois Arts ; & estant fort industrieux de son naturel, il imagina plusieurs Machines tres-ingenieuses pour monnoyer des Medailles qu'il avoit gravées. Le Roy Louïs XIII. informé de sa capacité, le fit travailler aux Monnoyes & aux Medailles. Peu de temps après, la Charge de *Garde & Conducteur general des Monnoyes de France* ayant vacqué, par la mort de René Olivier, il fut

reçu dans cette Charge.

Il fit en ce temps-là le Sceau de l'Academie Françoise , qui representé le Cardinal de Richelieu , & qui est si ressemblant & travaillé avec tant d'art , que cet ouvrage a touûjours esté regardé comme un chef-d'œuvre. On le fit voir au Cardinal de Richelieu , qui en fut charmé , & qui dit publiquement , *que l'homme qui a voit fait un si bel ouvrage, meritoit de ne mourir jamais.*

Le Roy Louis XIII. ayant resolu de faire faire la conversion generale de toutes les espe-

ces legeres d'or & d'argent dans toute l'étendue de son Royaume, Mr Warin fut choisi pour avoir la conduite de cette reforme, qui fut établie dans la basse Gallerie du Louvre; & sur tout, pour faire les poinçons & les carrez de toutes les Monnoyes. A l'occasion de ces deux emplois, le Roy créa pour luy deux Charges; l'une, de *Conducteur general des Monnoyes de France*; & l'autre, de *Graveur general des Poinçons de ces mêmes Monnoyes*. Toutes celles qu'il a faites, ont esté d'une beauté si grande, que beau-

232 MERCURE

coup de Curieux les conser-
vent & les gardent comme des
Medailles , qui ne cedent en
rien aux Medailles antiques les
plus estimées. On les regarda
avec admiration par tout où
elles se répandirent, & les Turcs
mêmes , qui ne sont pas fort
sensibles aux beautez des Arts,
furent si charmez des demi-
Louis-dor & des pieces de cinq
sols qu'avoit fait Mr Warin ,
qu'ils en faisoient le plus bel
ornement de leurs habits , &
les y attachoient. Il fit dans
le même temps des pieces de
huit & de dix pistoles , qu'on

peut mettre aussi au rang des plus beaux Medaillons. Toute la Monnoye qui a esté fabriquée pendant la minorité du Roy, & qui est de la même beauté que celle qui porte l'empreinte de Louis XIII. est pareillement de Mr Warin.

Il a fait toutes les Medailles qui regardent Louis XIII. celles de la Reine-Mere, Anne d'Autriche; celles du Roy après sa minorité, & celles de son Sacre, ainsi que plusieurs autres à l'occasion de divers grands événemens de son regne. Il a fait les Medailles qui ont esté

May 1706. V.

234 MERCURE

misés dans les fondemens du Frontispice du Louvre, de l'Observatoire, de l'Eglise du Val-de-Grace; celles de feu S. A. R. Monsieur; Frere unique du Roy; de feu Monsieur le Prince de Condé; du Cardinal Mazarin; de la Reine de Suede; de Mr Colbert; & de plusieurs autres personnes de distinction. Tous ces ouyrages sont tres-beaux, & sont le principal ornement des Cabinets des Curieux.

Il a fait le Buste du Roy en marbre, qui se voit dans les grands Appartemens de Versailles.

faillies ; & quoique cet ouvrage soit son coup d'essay en ce genre, il peut aller de pair avec plusieurs des plus beaux ouvrages de l'Antiquité. Il fit ensuite une figure de Sa Majesté, aussi en marbre, de sept à huit pieds de haut, qui ne dément point ses autres ouvrages. Il a fait aussi en bronze un, Buste du Roy, dont la beauté égale tout ce qu'il a fait.

Le même Mr Warin a fait un Buste en or, du Cardinal de Richelieu, du poids de cinquante cinq Louis d'or, qui est dans le Cabinet de Mr le Président

V ij

236 **MERCURE**

de Menars, & que l'on regarde comme une piece parfaite en ce genre.

Outre les trois Charges que l'on a dit que M^r Warin avoit eues touchant ce qui regarde les Monnoyes, il a encore esté Secretaire du Roy & Intendant des Bastimens de Sa Majesté. Il est mort à Paris au mois d'Aoust 1672. âgé de 68. ans.

Mr Gobillon laisse aussi une niece, fille d'un de ses freres, mariée à Mortagne à Mr de Tiercelin, d'une des meilleures maisons de France, & dont un des Ancestres fut fait Cheva-

liér de l'Ordre du Saint Esprit,
 dans le 8^e. Chapitre, tenu à Pa-
 ris par Henry III. le 31. De-
 cembre 1585. Mr de Tiercelin
 dont je vous parle, a un fils qui
 a l'honneur d'estre élevé Page
 de S. A. R. Monsieur le Duc
 d'Orleans. Mre N... Gobillon,
 Prestre, Docteur de Sorbonne,
 est frere de Me de Tiercelin.

Me Gobillon, Religieuse de
 Sainte Perrine de la Vilette,
 est pareillement niece de feu
 Mr le Curé de S. Laurent; elle
 est fille d'un autre de ses freres.
 Cette Dame n'a pas moins d'es-
 prit, que de vertu & de merite.

M^r Du Magnou, Chef d'Escadre des Armées Navales de Sa Majesté, Chevalier de Saint Louis, & Commandant à Rochefort, y est decedé âgé de 72. ans, aimé & regretté de tous ceux qui le connoissoient. Il estoit le plus ancien Officier de Marine; il avoit commencé à servir à l'âge de seize ans, & il s'estoit trouvé depuis cinquante-six ans dans toutes les expéditions les plus importantes, où il a toujours rempli ses devoirs avec toute la capacité, & toute l'intrepidité possibles. Il avoit reçu plusieurs blessures,

en consideration desquelles Sa Majesté luy avoit accordé une pension de 2000. livres de l'Ordre de S. Louis. Il estoit d'une noble & ancienne Maison de Poitou.

Si les Relations originales des expéditions faites par M^{rs} de Chavagnac & d'Iberville, que j'attens, peuvent arriver jusqu'à moy, celle que vous allez lire ne leur servira que de Prélude ; mais elle ne laissera pas de vous faire un extrême plaisir, puisqu'en vous donnant une parfaite idée des lieux où les armes du Roy viennent

240 MERCURE

de remporter une pleine victoire, & en vous faisant voir la position & l'état, vous entrez mieux dans les détails de ces grandes & belles Relations.

Les Isles de S. Christophle & de Nièves, qui viennent d'estre entièrement pillées & desolées par les Escadres commandées par Mrs de Chavagnac & d'Iberville, sont du nombre de celles que les Espagnols ont nommées Isles Antilles, ou de Barlovente, dans le temps que Christophle Colomb, fit la découverte de l'Amérique, en 1492.

Ces noms d'Antilles, & de Barlovente, qui ne signifient que la mesme chose, leurs furent donnez, parce

Parce qu'elles sont au vent de toutes les autres Isles qu'on trouve ensuite, & qui sont plus Occidentales que celles-ci. C'est pourquoy nous les nommons ordinairement Isles du Vent, & les autres, les Isles d'Avant le Vent, parce qu'entre les Tropiques, & sous la Zone Torride, en approchant de l'Amérique, le vent regne perpétuellement de l'Orient à l'Occident; & c'est vers cette partie du monde que l'Amérique est située à nostre égard: ce qui la fait nommer communément les Indes Occidentales.

Ces Isles Antilles, & la pluspart des autres qui sont entre les Tropiques, sont depuis le douze jusqu'au vingtième degré ou environ de latitude Septentrionale; & celles de S. Christophle & de Nièves, sont sous

May 1706.

X

142 MERCURE

le dix-septième degré, ou à peu près.

Des Aventuriers François commencerent en 1625. d'y établir sous le commandement de Mr de Nambuc, Gentilhomme Normand, & Capitaine du Vaisseau du Roy, une assez foible Colonie, dans le temps que d'autres Aventuriers Anglois s'y établirent aussi sous le commandement d'un Capitaine Anglois, nommé Warnard, qui y vivoit encore en qualité de General, en 1647.

Ces deux Generaux, d'un commun accord, partagerent cette Isle d'environ quinze lieues de tour, en quatre portions presque égales, & en forme de sautoir: en sorte que les François ne pouvoient passer d'un de leurs quartiers à l'autre, sans traverser un des quartiers des Anglois, à moins que d'y aller par mer. Ce partage

ayant esté jugé nécessaire par ces deux
 Commandans , pour entretenir les
 deux Nations dans la concorde , &
 pour empêcher qu'elles ne passent rien
 entreprendre l'une contre l'autre ,
 qu'avec plus de difficulté. Ils établi-
 rent de concert , des Limites & des
 Forts sur leurs Frontieres ; ce qui
 ne les empêcha pas d'avoir plusieurs
 differends dans la suite. Pendant les
 guerres des deux Nations, il y arriva
 diverses revolutions, par lesquelles
 les François devinrent quelquefois
 les Maistres absolus de l'Isle en-
 ziere, & quelquefois les Anglois, qui
 s'en trouvant les Maistres dans le
 temps de la Paix de Risovik, les
 Plenipotentiaires, par un Article
 exprès du Traité, convinrent que la
 restitution nous seroit faite des deux
 parties de cette Isle, avec tous les

Fortis des deux Frontieres, qui nous avoient appartenus.

A peine nous en estions-nous remis en possession, que la guerre survenue depuis entre les deux Nations, ainsi que la foiblesse de nostre nouvel établissement faciliterent aux Anglois, dont la Colonie estoit florissante, & plus peuplée que jamais, le moyen de s'en rendre les maistres, & d'occuper l'Isle entiere. Ils établirent quantité de moulins à sucre & des Indigoteries, dans les deux quartiers que nous occupions auparavant: en sorte qu'il n'y avoit point d'année, qu'il ne partist de cette Isle, pour l'Angleterre, & pour d'autres pays, plus de cent cinquante vaisseaux chargez de sucre & d'Indigo.

L'Isle de S. Christophe étoit dans cet état florissant, lorsque Mr le

Comte de Chavagnac y a fait le 21. Fevrier dernier une descente, avec l'Escadre qu'il commandoit de cinq vaisseaux du Roy, auxquels s'étoient joints deux vaisseaux Armateurs, & plusieurs petits bâtimens, chargés de troupes, & de milices des Isles de la Martinique & de la Guadeloupe. Cette Isle, où il a peu trouvé de résistance, a esté entièrement pillée & désolée, & les Esclaves Negres enlevés, aussibien que les chaudières à sucre, dont les moulins ont esté brûlés, ou ruinez: les maisons ont esté pillées & la pluspart brûlées, ainsi que les cannes de sucre.

Mr le Comte de Chavagnac, qui partit à la fin d'Octobre dernier de Brest, où il avoit fait son armement de société avec Mr d'Iberville, Capitaine de Vaisseau du Roy, qui fai-

soit le sien à Rochefort & à la Rochelle, avoit promis à ce dernier de l'attendre à la Martinique, pour y disposer tout ce qui pourroit estre propre à leur expedition, qui avoit encore pour objet d'autres Isles Angloises du voisinage de Saint-Christophle, comme les Isles de Nieves, d'Antigoa & de Montserrat; mais Mr d'Iberville ne pût arriver qu'au 7. de Mars suivant à la Martinique, où il trouva Mr de Chavagnac revenu, chargé de dépouilles de son expedition de Saint-Christophle. Mr d'Iberville avoit pris sur sa route un Vaisseau de guerre Anglois, qu'il amarina pour joindre aux cinq Vaisseaux de guerre qu'il avoit avec une flute, où il avoit embarqué dix grandes Chaloupes en fagot, ou démontées, pour servir, (après leur as-

semblage) au débarquement qu'il avoit concerté avant son départ avec Mr de Chavagnac.

Les deux Esadres parurent devant le Fort de Nieves le premier d'Avril, pour y donner de la jalousie, & y attirer les forces de l'Isle pour sa deffense, pendant que les dix Chaloupes, & quantité d'autres pareils petits bâtimens, chargez de troupes, de Milices & de Flibustiers, allerent faire leur descente en un quartier de l'Isle éloigné de 2. ou 3. lieues du Fort que la vüe de nos troupes obligea bien-tost de se rendre, après la capitulation qu'on jugea à propos de leur accorder.

Cette Isle de Nieves, qui est à la vüe de Saint-Christophle, a esté longtemps la seconde & la plus florissante de toutes les Colonies Angloises d'en-

248 **MERCURE**

tre les Tropiques, avant que Cromwell y eust joint en 1653. L'Isle de la Jamaïque, après avoir manqué sous le commandement des Generaux Penne & Venable, qui avoient huit à neuf mille hommes de débarquement sur près de cinquante Vaisseaux de guerre, la conquête de Saint-Domingue, où il perdit plus de la moitié de ses troupes par la vigoureuse résistance des Espagnols.

On en a peu trouvé à Saint-Christophe & à Nieves, & ces deux expéditions, excepté Mr de la Perriere, Officier mort de ses blessures, ne nous ont pas coûté quarante hommes tant tuez que blessez. Les habitans de Nieves, pendant qu'on pilloit & brûloit leurs maisons, s'enfuirent presque tous dans les bois & dans les montagnes; mais l'esperance du bon

quartier qu'on leur promet, les firent tous revenir. On a pris aux Anglois dans ces deux expéditions, plus de trente Vaisseaux, tant grands que petits, la plupart avec leur charge entiere de sucre, les autres en charge & demy-chargez. La principale partie du pillage de ces deux Isles consiste en neuf ou dix milles esclaves Negres de tout sexe, que Mr d'Iberville s'est chargé de porter pour le compte de la Compagnie de l'Assiente dans les ports de l'Amérique Espagnole, à qui cette Compagnie s'est obligée d'en fournir un certain nombre, ainsi que faisoient les Portugais auparavant la guerre, par un Traité fait entr'eux & les Espagnols.

Cet article des Negres est au moins de trois millions, étant de toutes les

250 MERCURE

merchandises, celle qui a le meilleur & le plus prompt débit en ces pays-là, sur tout pour l'exploitation des mines d'or & d'argent, aussi-bien que dans nos Colonies Françaises de l'Amérique Meridionale.

L'article des chaudières de cuivre rouge en grand nombre, servant à la Manufacture des sucres, n'est guere moins considerable que celui des Negres, & réduit à la dernière extrémité les habitans de ces deux Colonies, qui depuis plus de soixante-dix ans, ne travailloient presque qu'au seul commerce du sucre; ce qui faisoit la plus grande partie de leurs richesses, l'Angleterre seule consommant presque autant de sucre que deux des plus grands Royaumes de l'Europe, par la quantité excessive que les Anglois en employent dans tout

ce qu'ils mangent, & dans toutes leurs boissons.

L'argent en especes & en vaisselles ; qui fait une grande partie du pillage de ces deux Isles, est encore un article très-considerable dont il est difficile de dire précisément la valeur, ayant passé entre les mains des plus heureux, d'où il est mal aisé de le faire rapporter à la masse du pillage total, comme des Negres, des chaudières qu'on compte, & qu'on ne peut cacher, aussi-bien que les Vaisseaux pris, chargés ou demi-chargés de sucre, ou qui ont été brûlés, comme étant inutiles & à charge.

Enfin, toutes les Lettres qui nous sont venues par des Officiers de ces deux Escadres, portent que tout le butin qu'on a fait dans ces deux ex-

252 **MERCURE**

peditions, monte à plus de quinze millions; mais que la perte en est double ou triple pour les Anglois, qui l'ont faite, & dont ils ne pourront se remettre de plus d'un demy siecle.

Le Gouverneur de l'Isle de Nieves & Me d'Hamilton, veuve du précédent Gouverneur General des Isles que les Anglois appellent Barbades, sont du nombre des prisonniers faits, sur tout dans l'Isle de Nieves, dont le rôle en a esté donné, signé par le Gouverneur de Nieves & son Conseil, pour en estre tenu compte dans les échanges qui en seront faits entre les deux Nations, tant dans les Isles qu'en Europe, pour l'exécution de quoy, les Anglois de Nieves ont donné quatre de leurs plus notables habitans pour ostages, jusqu'à l'entiere exécution de cette capitulation.

Je reçois en ce moment les Relations que j'attendois. La première est de M^r le Comte de Chavagnac , & la seconde de M^r d'Iberville. Je ne vous dis rien davantage, étant persuadé que l'impatience que vous aurez de les lire , vous donneroit peu d'empressement pour la lecture de tout ce qui vous empêcheroit de satisfaire vôtre curiosité.

Le Mercredi 3^e Fevrier nous appareillâmes de la Rade du Fort S. Pierre de la Martinique , & je me tins bord sur bord avec tous les Vaisseaux de guerre pour faire

embarquer tous les Flibustiers, & pour appareiller. Je fis partir la Nymphé pour aller croiser au vent de la Barbade.

Le 4^e nous nous tintmes bord sur bord devant le Fort S. Pierre toute la journée. A cinq heures du soir, presque tous les Flibustiers estant appareillez, nous fismes route pour la Guadeloupe.

Le 5 nous estions par le travers de la Dominique. Je fis chasser une barque Angloise par une de nos barques.

Comme il me manquoit beaucoup de Flibustiers, j'envoiaj Mr de la Calande dans une barque à la

Martinique pour faire presser tous les Flibustiers qui y avoient resté.

Le 6. calme-sur le soir, nous estions près du Bourg de la Guadeloupe. Nous y trouvâmes le Brillant & le Ludelow. J'avois laissé le Fidele sous la Dominique pour convoier les barques qui n'avoient pas passé.

Le 7. nous fîmes route pour aller passer à la Rade de la grande Plaine de la Guadeloupe.

Le 8. nous mouillâmes dans la Rade de la grande Plaine, par 31. brasses fonds de sable, où j'avois donné le rendez-vous. Le Fidele & l'Apollon mouillèrent à 7. heures du soir.

256 MERCURE

Le 9. resté au mouillage, à cause du gros vent avec de la pluye. Le même jour je fis tenir un Conseil, pour sçavoir la maniere dont on attaqueroit Nieves, & en quel endroit on feroit la descente.

Les 10, 11, & 12. resté au mouillage, à cause du mauvais temps.

Le 13. le temps s'estant mis au beau, nous appareillâmes avec toute la Flotte, composée de cinq Navires de guerre, qui sont le Glorieux, l'Apollon, le Brillant, le Fidele, & le Ludelow; 2. Navires Marchands, & 24. Barques ou Brigantins.

Le 14. les vents rafraîchirent par grains, avec de la pluye. A 6. heures, nous estions à trois ou quatre lieues à l'Est de Monsara.

Le 15 ; grains, vent, & grosse mer. Nous nous tinsmes bord-sur-bord, esperant de gagner l'abri d'Antigue.

Le 16. le gros vent continua, avec une grosse mer, & beaucoup de nos Barques ou Brigantins tomberent sous le vent. Je fus obligé d'en faire remorquer plusieurs, qui avoient démasté & rompu leur guy, ce qui me fit prendre le parti de dériver en faisant le signal de ralliement ; & je fis la route pour

May 1706.

Y

258 **MERCURE**

Nieves entre Montsara & la Redonde, & j'allay mouïller devant Nieves, à dix heures du soir, par les 25. brasses; à la grande portée du Canon. Je laissay le Ludelow & deux Barques en garde.

Le 17. il y avoit encore plusieurs Barques le matin, qui n'étoient pas mouïllées; & qui vinrent au mouïillage.

Le 18. je donnay tous les ordres pour l'embarquement des Troupes dans les Barques, je distribuay tous les Bâtimens de rames; & je donnay l'ordre pour débarquer une demie-heure avant le jour. Je fis aussi mettre deux hommes à terre

dans un endroit difficile pour mettre le feu dans les cannes de sucre, afin de donner de l'inquietude aux ennemis ; leur promettant une bonne récompense s'ils réussissoient. Et à onze heures du soir, je fis appareiller d'un beau temps, toutes les Barques où estoient les Troupes pour faire la descente.

Le 19. sur les deux heures après minuit, il s'éleva un mauvais temps, & la mer devint si grosse, que la pluspart des Barques pensèrent perir, au lieu d'aborder la terre pour faire la descente dans l'endroit que je l'avois ordonné, elles estoient à la dérive ; & nous

nous trouvâmes, Mr de Choiseul & moy, avec trois Barques près de terre: & voyant que je ne pouvois tenter la descente, j'allay à mon Vaisseau, où je fis faire le signal de ralliement. Les Vaisseaux qui canonnoient & toutes les Barques vinrent mouïller.

Le 20. il fit encore un mauvais temps, & comme plusieurs personnes me vinrent représenter que les Barques manquoient de vivres, qu'on avoit perdu beaucoup de Pirogues, que le temps continuant, nous perdriens l'occasion de rien faire; je pris le parti de tenir un Conseil de guerre, où il fut résolu

qu'on abandonneroit Nieves, & qu'on iroit à Saint Christophle. Mais comme il y avoit huit ou dix Vaisseaux sous leurs batteries, je fis armer deux Brigantins en Brûlots, dont je donnay le commandement à Mr de Nangis, & à Mr de Courserac. Je les fis escorter par le Fidele & le Ludelow, deux Barques armées & quatre Chaloupes; & je les envoyay pour brûler ces Vaisseaux.

Le 21. les Brulots estant de retour sans avoir rien fait, le vent leur ayant manqué près de terre, j'envoyay une Barque dans l'endroit où l'on avoit mis les deux

262 MERCURE

hommes qui avoient mis le feu dans les cannes. Je laissay le Fidele & une Barque en garde ; & j'appareillay au commencement de la nuit avec le reste de l'Escadre, pour aller à Saint Christophle, où je mouillay à dix heures du soir, vis-à-vis de la basse-Terre, où estoit le Bourg François.

Le 22. à une heure après minuit, je fis embarquer toutes les troupes dans des barques & dans des chaloupes, & je mis pied à terre une heure avant le jour, près de la petite Saline, sans aucune opposition. J'attendis que le jour parust pour me mettre en marche :

les troupes marcherent le long de la mer par le grand chemin pour aller au Bourg-François; les Habitans & les Elibustiers gagnerent les hauteurs. J'en voyay en mesme-temps Mr Poullain, Major de la Guadeloupe, avec un détachement de trois cens hommes pour descendre à la pointe de Sable, afin de faire le tour de l'Isle du costé du vent, & de venir me rejoindre, en brûlant & ravageant par tout. Après avoir mis pied à terre, il trouva un Corps de deux cens hommes qui s'opposèrent à son chemin. Il marcha droit à eux, & après avoir cont

264 MERCURE

batu l'espace de trois heures, il les chassa des postes qu'ils avoient occupez; ils prirent la fuite. & se retirerent dans le Fort. Mr Poulain, dans cette occasion, fit tout ce qu'il pouvoit faire, & avec beaucoup de valeur. Il eut deux hommes de tuez & trois de blessez. Il continua ensuite son chemin; il brûla tout le costé de cette Isle, & il se rendit au Bourg-François, où je luy manday de rester pour ravager par tout, où je n'avois fait que passer. Il s'acquita de tout ce que je luy ay ordonné avec beaucoup de vigilance. Mr de Ravary, Capitaine d'Infanterie, que j'avois

j'avois pris à la Guadeloupe, estoit avec luy. Mr Poulain s'en louë fort, & de ses Soldats qui se comporterent avec valeur. Je continuay ma route pour aller au Bourg-François. A une demie lieüe de l'endroit où j'avois mis pied à terre ; nous trouvâmes un parti de quarante hommes. Mr de Choiseul qui avoit l'avantgarde, les fit pousser par la Compagnie de du Buc; & après avoir essuyé quelques décharges de Mousqueterie, ils lâcherent le pied, & se retirerent à leur gros que nous apperçûmes rangé en bataille dans une Prairie, ayant le Bourg derriere.

May 1707.

Z

eux, & devant eux un petit bois plein de broussailles ; qu'il estoit impossible de passer plus d'un à un. Nous apprîmes par un prisonnier, qu'il y avoit cent chevaux & trois cens Fantassins. Mr du Parquet & Mr Collard me joignirent dans ce temps-là, avec les Habitans & les Flibustiers. Je fis gagner les hauteurs à Mr du Parquet, avec une partie des Flibustiers, & le long de la mer, Mr Collard avec le reste. Je marchay droit aux ennemis au travers de ces broussailles, qui firent bonne contenance, jusqu'à ce que nous fussions à demi-portée de canon ;

dans ce temps-là ils lâcherent le
 pied, & quoyque nous allassions
 pour les joindre, il nous fut tout-
 à-fait impossible. Nous entrâmes
 dans le Bourg, où nous trouvâmes
 l'Eglise qui en fermoit l'entrée.
 Elle estoit entourée d'un fossé, avec
 un pont-levis, & flanquée de
 quatre pieces de canon. Je fus
 contraint de faire faire alte à nos
 troupes. Le bord de la mer estoit
 retranché dans les endroits où l'on
 pouvoit faire descente, avec une
 batterie de six pieces de canon, que
 je fis tous crever. Après avoir fait
 reposer nos troupes pendant la
 grande chaleur, je marchay par

Z ij

les chemins au travers d'un bois, où l'on ne pouvoit défilér que quatre à quatre. J'ordonnay à Mr du Parquet de marcher toujours par les hauteurs; & je laissay Mr Collard derriere, avec deux Compagnies de Flibustiers, pour ravager à mesure que j'avancerois dans le país, & tâcher de prendre des Negres dans les bois. A demie lieuë du Bourg-François, il y a un grand retranchement le long d'une ravine, qui prend depuis le bord de la mer, jusques à la montagne, qui estoit plein de bois; le chemin par où l'on pouvoit passer, estoit flanqué par une

Redoute, où il y avoit deux piéces de canon qui battoient dans le chemin. Je m'attendois que les ennemis disputeroient ce passage, mais je n'y trouvoy personne. Je fis crever les canons en passant, & j'allay à un gros Bourg situé au bord de la mer, que l'on nomme la Pointe des Palmistes. L'entrée de ce Bourg estoit défendue par une Redoute fermée, où il y avoit quatre canons; & il y avoit une bonne batterie de six canons au bord de la mer, qui battoit la rade. J'entray dans ce Bourg, où je fis des prisonniers, qui me dirent que les ennemis s'estoient retirez.

Ziij

270 MERCURE

Je campay cette nuit-là dans le Bourg.

Le 23. je partis à 7. heures du Bourg des Palmistes, pour aller au Bourg de la grande Rade, qui est à une lieue de là. Je ne trouvay aucune opposition dans mon chemin. En marchant, je vis le feu dans un Bourg, où les ennemis l'avoient mis. Je détachay Mr du Buc avec sa Compagnie de Grenadiers, pour tâcher de les surprendre & d'éteindre le feu. Il trouva qu'ils avoient miné la pluspart des maisons, & qu'ils avoient mis des traînées de poudre. Il coupa la communication de ces

traînées, & empescha que le Bourg ne brûlast, à l'exception de deux magasins qui estoient en feu, & qui sauterent en l'air. Le Bourg est situé sur le bord de la mer, où il y a bon mouillage pour les Vaisseaux. Il y avoit une batterie de canon qui battoit dans le mouillage, où il y avoit une Redoute sur une hauteur qui battoit dans le Bourg & dans le chemin, où il y avoit quatre canons. Je fis faire alte à nos troupes, mais ayant vû quelques Cavaliers des ennemis sur une hauteur, à un quart de lieuë de nous, j'envoyay occuper ce poste par Mr de Maissoncelle, qui com-

Ziiij

mandoit une Compagnie de Grenadiers. Il m'envoya dire, quelque temps après, que les ennemis marchaient droit à luy avec environ deux cens hommes. Je fis marcher un Bataillon de trois cens hommes, & j'allay à luy. Nous vîmes quelques Cavaliers, & quelques Fantassins dans une maison qui estoit sur une hauteur. J'envoyay Mr d'Avangour, avec une Compagnie qui les délogea; & après qu'ils eurent tiré quelques coups de mousquet, ils se retirèrent, & il ne parut plus personne. Je me retiray au Bourg avec les troupes, où je campay cette nuit-là.

Je donnay ordre au Brillant d'aller moiſſer à la Pointe des Palmiſtes ; & l'Apollon & le Glorieux vinrent dans cet endroit. Le Ludclow reſta au Bourg François.

Le 24. je partis ſur les huit heures du matin , pour aller camper devant le Fort. A une demie lieuë dudit Fort , je trouvoy une grande ravine ; où il n'y avoit qu'un chemin pour déſiler quatre à quatre. Il y avoit un retranchement dans cet endroit avec une Redoute, où il y avoit deux canons qui battoient dans le chemin. Je n'y trouvoy perſonne. J'allay me camper

274 MERCURE

dans des Sucrieries y a portée des canons des Forts de la Souffriere, & de celui qui est au bord de la mer, qui a quatre bastions. Quant à celui de la Souffriere, il est sur une montagne inaccessible, qui sert de Citadelle à celui d'en bas. Comme je n'avois ny le temps, ni ce qu'il falloit pour faire un siege, je me contentay de les resserrer de fort près, afin de ravager tout le pais que je laisserois derriere nous sans aucune opposition. J'en avois donné la commission expresse à tous les Elibustiers que je laisserois derriere, & qui s'en acquiterent à merveilles, estant fort propres à

cette guerre. Il n'en est pas de mes-
me des habitans des Isles, qui sont
dispersés par Compagnies, qui font
très-bien le service; je les campay
sur ma droite le long du bois, avec
Mr du Parquet qui les commandoit.

Le 24. j'allay brûler quel-
ques Cannes, & quelques mai-
sons qui estoient autour du Fort.
Les ennemis firent une sortie pour
s'y opposer, avec cinquante Che-
vaux & peut-estre cent Fantassins;
ils allerent du costé des Habitans,
Messieurs Collard, du Parquet &
des Casaux qui les commandoient,
firent prendre les armes à leurs gens,
& allerent droit à eux. Il y eut

276 MERCURE

eut une escarmouche pendant une demie heure. Mr de Choiseul marcha pour leur couper le chemin par le bas; ce que les ennemis ayant aperçu, ils se retirèrent. Il y eut quatre ou cinq blesez, & un Enseigne d'une Compagnie d'habitans eut la cuisse cassée d'un coup de mousquet.

Le 25. je fis marcher Mr de Choiseul avec un bataillon, & les habitans commandez par Mrs du Parquet & Collard, pour faire le tour de la Souffriere, & aller brûler un Bourg qui estoit de l'autre costé. Les chemins sont les plus mauvais du monde, pleins de ravines & de précipices. Ce-

pendant ils ne trouverent personne: on leur tira plusieurs coups de canon de la Souffriere, & de mousqueterie. Mr de la Perriere, Major du Bataillon de Mr de Choiseul, fut tué auprès de luy. Il alla mettre le feu au Bourg, brula tout ce qu'il trouva, & revint avec beaucoup de peine à deux heures de nuit. J'avois fait mettre les troupes sous les armes, & fait avancer de mon costé Mr de Courserac sous le Fort, afin de faire diversion, & d'empescher les ennemis d'aller à Mr de Choiseul.

Le 26. je détachay Mr de Langon, Mr d'Avangour & Mr de

Moulineuf, avec un détachement de Grenadiers de du Buc, pour aller brûler tout ce qui estoit entre le Fort & nous. Les ennemis voulurent s'y opposer; ils sortirent, & après une escarmouche qui dura une demie-heure, nos Troupes les repousserent dans le Fort. Il y eut sept ou huit hommes de tuez ou de blesez. Mr de l'Iscoüette, Enseigne de la Compagnie de Langon, fut blessé d'un coup de mousquet à une cuisse. Mr de Langon fit tout brûler, jusqu'à un Corps de garde qui estoit au pied du Fort.

Le 27. n'ayant plus rien à faire, & estant sur le point de manquer

de viures, à dix heures du matin je fis mettre le feu dans nostre Camp, & crever les deux pieces de Canon qui estoient à leur Redoute; je revins au Bourg de la grande Rade, je fis embarquer tous les Flibustiers qui avoient débarqué avec les Troupes. Ensuite on nous vint dire que les ennemis paroissoient; nous sortîmes du Bourg; mais ils ne passerent pas leurs retranchemens.

Le 28. j'appareillay & je restay avec nos Vaisseaux près de Saint Christophle. Les Barques Flibustieres forcerent de voiles, & s'éloignerent de nous. Je fis les signaux

de ralliement, & je tiray plusieurs coups de Canon; tout cela ne servit de rien. Je fis chasser le Fidele pour tirer sur eux, afin de les empêcher de s'en aller, ayant resolu de sommer Montsara, & de le brûler; mais il ne pût les joindre.

Le premier Mars je forçay de voiles; voyant encore les Barques, je fis des signaux de ralliement; mais il ne fut pas possible d'en rallier aucune. Je passay à trois heures sous les vents de Montsara, bien fâché de ne pouvoir y aller.

Le 2. je me trouway au point du jour sous la Guadeloupe, où la Nymphé vint me joindre. Adr

Mithon me mandant qu'il me faisoit faire des vivres. Si j'avois eu les Barques, j'aurois encore retourné à Montsara; mais je n'en avois aucune.

La Relation qui suit ne vous fera pas moins de plaisir que celle que vous venez de lire. Elle vous fera connoître que les François triomphent également par-tout; que les troupes de la Marine, ne sçavent pas moins l'Art de la Guerre, que celles de terre; & que lorsqu'on les débarque pour quelque expedition, elles s'acquittent parfaitement bien de leur devoir.

May 1706.

Aa.

R E L A T I O N**DE MR D'IBERVILLEE,**

Depuis son départ de la Marti-
nique, jusqu'à la prise & capi-
tulation de l'Isle de Niéves,
appartenante aux Anglois.

*J'appareillay du Fort S. Pierre
à la Martinique, le 26. Mars,
avec l'Escadre, après avoir détaché
le Fidèle, commandé par Mr de
Gabaret, pour aller croiser sur la
Barbade, avec ordre de venir me
donner des nouvelles, en cas qu'il y
arrivast quelque forte Escadre enne-
mie. Je fis route pour la Dominique,
où j'arrivay le 27. & je fis embar-
quer sur chaque navire, le bois qui
y estoit nécessaire.*

Le 28. au matin, j'arrivay par le travers du Bourg de la Guadeloupe. Je demeuray en panne, ne voulans point perdre de temps, & je detachay Mr de Marinier, Major, pour faire embarquer une Compagnie des troupes de la Garnison, qui devoit se joindre à trois autres Compagnies de cinquante hommes, que j'avois prises à la Martinique. Mr de Bragebonne vint s'offrir pour me suivre, avec une Compagnie de cinquante jeunes gens de bonne famille du País. Je l'acceptay; & je fis route ensuite à la grande Plaine, qui estoit l'endroit le plus propre pour mon entreprise. Je mouillay le même jour au soir.

Le lendemain 29. dans le jour, mouilla le reste de l'Escadre, avec les Brigantins qui estoient armés de

A a ij

Flibustiers, & plusieurs autres bâtimens marchands, qui se servoient de l'occasion pour aller aux Isles de dessous le vent. Je donnay ordre le mesme jour, que tous les Flibustiers descendissent à terre le lendemain 30. à la pointe du jour, pour faire marche, & leur donner leur destination. Je donnay ordre pareillement à toutes les troupes de descendre pour en former des Bataillons.

Le 30. au matin je me rendis, avec Mr de Saint André, où estoient descenduës les troupes de la Marne, & les quatre Compagnies de la Martinique. Je formay quatre petits Bataillons d'élite, de deux cens hommes chacun ; de maniere qu'il restoit assez de soldats dans les navires de l'Escadre, pour les regarder comme otages. Le premier de ces Ba-

taille, nommé le Brillant, estoit commandé par Mr le Chevalier de Langon; le Bataillon de Glorieux, par Mr le Chevalier de Courserac; celui de Rochefort, par Mr le Chevalier Duderon; & celui des troupes de la Martinique, par Mr Nadeau, qui estoit le plus ancien des Capitaines. Après avoir composé ce Corps, qui estoit de huit cens hommes, je les renvoyay à bord.

J'allay ensuite faire la revue des Elibustiers, qui estoient au nombre a' onze cens. J'en destiné pour la descente, sept cens.

Le lendemain 31. je donnay ordre aux troupes des quatre Bataillons, nommez pour la descente, d'embarquer sur les Brigantins que je leur avois destinez. J'ordonnay à Mr Pillart, Officier d'Artillerie, d'embar-

quer sur le bâtiment qui portoit l'Artillerie, celle dont je croyois avoir besoin dans la descente. L'appareillay ensuite avec tes navires de guerre, & autres, sur les cinq heures du soir. Je me mis au vent autant que je pus ; de maniere qu'à la pointe du jour.

Premier Avril, je me trouvoy environ six lieues au Sud-Ouest d'Antigue. M^r le Chevalier de Nangis, commandant la Nymphe, de vingt canons, ayant eu ordre de forcer de voiles la nuit devant l'Estre-dre, se trouva le matin proche une Fregate, garde-coste d'Antigue, de 44 canons. Il se battit environ une heure ; la Fregate Angloise se retira sous les vents d'Antigue.

A dix heures du matin du même jour premier Avril, je donnay ordre

à Mr de Chavagnac, commandant le Glorieux, de forcer de voiles, suivy du Brillant, commandé par Mr de Choiseul; du Phenix, par Mr le Chevalier de Maupeou; de la Sphere, par Mr de Savonniere, & de huit bâtimens Marchands, pour faire une fausse attaque sous le vent de Nieves. Je donnay ordre sur le midy à Mr de Serigny, commandant le Covvantrick, de forcer de voiles, & d'escorter douze bâtimens, sur l'un desquels j'avois ordonné à Mr de Raguyenne, Enseigne de Vaisseau, de s'embarquer pour les conduire, si tost que Mr de Serigny les auroit quittez, par le Nord de la dite Isle, & de les faire passer en-
 z'elle & l'Isle de Saint-Christophe, afin d'aller joindre Mr de Chavagnac, qui estoit sous le vent; & par

ce moyen de donner à juger aux ennemis, qu'on n'avoit d'autre dessein de descendre que de ce costé-là. Ce qui réussit comme je l'avois projeté; et qu'on verra dans la suite de ma Relation. Je restay en l'annee jusqu'au Soleil couchant, avec Mr de Saint-André, commandant le Prince; Mr Duclerc, le Ludelovv; seize Brigantins Flibustiers. Je donnay ordre à Mr du Coudray, qui commande l'Apollon, de croiser sur Antigue, pour empêcher le secours que cette Isle auroit pu donner à Nieves. Sur les cinq heures du soir, je m'embarquay sur un des Brigantins, avec Mrs de Saint-André & de Marinier. Je donnay ordre à Mr le Chevalier de Gabaret, qui estoit Commandant dans le Navire que je quittois, de se tenir à portée de soutenir la descente.

*cente avec le Prince, commandé par
 Mr de Billy, en l'absence de Mr de
 Saint-André, qui descendoit en qua-
 lité d'Officier General; ayant laissé
 aussi ordre audit sieur de Gabarët,
 que si-tost qu'il verroit les troupes en-
 tierement descendues, de faire force
 de voiles avec le Prince & le Lu-
 delovv, pour rejoindre Mr de Cha-
 vagnac au mouillage. Les ennemis
 qui avoient apperçu les Vaisseaux
 de dessous le vent, la veille de la
 descente, tirerent l'allarme, & se
 transporterent tous au Fort de la
 Pointe, croyant que nous devions des-
 cendre de ce costé-là, dont la coste est
 garnie de dix batteries, toutes re-
 vêtues de pierres de taille, & dont
 tous les canons se croisent, & où il
 y a partout double retranchement,
 s'imaginant que la mer qui bat du
 May 1706. B b*

côté du vent, rendoit la descente im-
 praticable; & d'autant plus aussi
 qu'ils n'avoient pas découverts les
 seize petits Brigantins où estoient
 embarquées toutes nos troupes de des-
 cente. J'avois eu la précaution, pour
 les leur mieux cacher, de faire serrier
 toutes les voiles; de maniere qu'ils ne
 les pouvoient decouvrir. Sur les sept
 heures du soir, je fis forcer de voiles
 lesdits Brigantins, qui avoient cha-
 cun une chaloupe à la remorque, ou
 autres batimens de descente. Sur le
 minuit & demi, me trouvant près de
 terre, je fis crier à toutes les troupes
 de s'embarquer dans les chaloupes &
 Pirogues. Tout estant executé à deux
 heures après minuit, & me trouvant
 assez près de terre, pour quitter la re-
 morque des Brigantins, je m'embar-
 quay dans le Canot avec Mr de

Martinet, & Mr de Saint-André s'embarqua sur le sien. Je fis crier à toutes les chaloupes de me suivre ; ce que tous les Officiers firent selon ce qu'on pouvoit attendre. Ayant trouvé la mer un peu grosse à terre, je suivis quelque temps la côte, pour trouver un endroit de débarquement ; un Pilote-pratique, nommé Catalan, qui est le seul que j'ay trouvé à la Martinique pour cette descente du vent, qui estoit dans le Canot, me conduisit, quoique de nuit, dans un endroit de descente, qui seroit difficile à trouver de jour. Quelques Cavaliers firent feu sur nous ; mais ils ne tinrent guère. Je descendis sur le champ à terre, avec Mrs de Saint-André, de Martinet & de Montalambert, ayant fait mettre la Pirogue dans laquelle étoient em-

barquez les Canadiens qui estoient descendus à terre, en avant de mon Canot, pour me faciliter le débarquement. Mr Duderon, qui descendit aussi-tost avec la Compagnie de Grenadiers de son Basaillon, le détachement de Mr de Chastener, & environ cinquante Canadiens ayant fait Corps, je pris la teste, & j'enfilay le Bourg avec diligence, pour surprendre les ennemis qui nous attendoient de l'autre costé; laissant ordre à Mrs de Saint André & de Martinet de rassembler au plustost les troupes de descente, pour nous venir joindre: ce qui fut executé avec tout l'ordre possible.

J'arrivay au Soleil levant à l'entrée du Bourg, avec environ trois cens hommes. Les ennemis firent peu de resistance, & l'abandonnerent. Je

pouffay à la Batterie de révers, & je les en chassay. J'avois laissé Mr Duderon à une portée de fusil du Fort de la Pointe, à l'abri d'une petite hauteur qui le mettoit à couvert du canon, pour empêcher la communication du Fort, & attendre les troupes que Mr de Saint-André amenoit. Pendant que nos troupes approchoient, deux cens Flibustiers qui avoient marché sur la droite, trouverent un détachement de deux cens cinquante Anglois, qui les chargèrent vigoureusement. Mr Duderon marcha à eux, avec sa Compagnie & celle de Mr de Chastenet; ayant rallié les Flibustiers, il repoussa les ennemis avec vigueur. Je détachay Mr de Foyeux, Enseigne de Vaisseau, qui servoit d'Ayde de Camp, pour porter l'ordre à Mr de Saint-André,

de prendre sur la droite où estoient les ennemis. Les troupes aussi-tost marcherent de ce costé-là. Le Fort qui les découvroit dans le défilé, fit feu de plusieurs coups de canon, & les obligea de se mettre hors la portée. Mr de Saint-André n'appercevant point les ennemis, qui estoient cachez dans des Cannes de sucre, resolut de me venir rejoindre ; mais sent Elibustiers qui s'estoient avancez, les ayant apperçus en grand nombre, voulurent se retirer. Les ennemis les voyant en desordre, les chargerent. Mr de Saint-André détacha sur le champ deux Compagnies de Grenadiers, savoir celle de Mr le Chevalier Duderon, & celle de Mr de Maigny-de Longueil, qui chargerent les ennemis avec tant de vigueur, qu'ils les mirent en déroute, & les

fitent faire au travers des cannes de sucre. Ils perdirent dans cette occasion leur Commandant, le Major, & eurent plusieurs soldats tuez ou blessez. De nostre costé, Mr de Joyeux Ayde de Camp, qui estoit venu apporter des ordres, voulant profiter de l'occasion qu'il trouvoit de se distinguer, se fourra dans la mêlée, où il reçut un coup de fusil au travers du corps; quoique ce coup soit tres-dangereux, il y a pourtant esperance qu'il en reviendra. Nous avons outre cela perdu dix à douze hommes, & nous en avons eu autant de blessez. Comme on ne pouvoit plus savoir le costé qu'avoient pris les ennemis, Mr de Saint-André fit mettre toutes les troupes en bataille sur une hauteur.

Les ennemis ne se voyant plus poursuivis de ce costé-là, marcherent sur

la droite ; mais Mr de Courserac ,
 Commandant le Bataillon du Glo-
 rieux , défilant par le chemin qui
 les coupoit , & eux s'en estant apper-
 çus gagnèrent aussi-tost la montagne.
 Pendant tout ce tems , je pris à revers
 toutes les batteries de dessous le vent ,
 & j'en chassay les ennemis , sans
 qu'ils osassent faire aucune resistance ,
 quoiqu'ils fussent en apparence plus
 nombreux que la troupe que j'avois.
 Mais je scüs depuis , qu'ils ap-
 prehendoient d'estre coupez , comme
 c'estoit mon dessein ; & qu'ils son-
 geoient seulement à faire toute la re-
 sistance qu'ils pouvoient , en tirant
 toujours du costé du Reduit pour se
 rassembler , & ne se point separer.
 Après avoir esté aussi avant , avec
 tout le progrès que je pouvois desirer ,
 je songtay à donner du repos aux

troupes. Je me retiray au Bourg , avec celles qui estoient avec moy , & j'envoyay Mr Pillart , qui faisoit pour lors la fonction d'Aide de Camp , l'Artilerie n'estant point descendue , porter l'ordre à Mr de S. André de me venir rejoindre avec celles qu'il commandoit.

Comme le Fort de la Pointe estoit le seul qui restoit aux ennemis , & qu'il nous incommodoit par le feu continuel de canon qu'il faisoit sur le Bourg , je détachay Mr de Martines qui faisoit la fonction de Major General des troupes , pour aller sommer le Gouverneur. Pendant qu'il estoit en chemin , la Garnison l'abandonna ; Mr de S. André y entra avec deux cens hommes , s'empara de l'Yack Anglois , & arborale Pavillon de France. Les Bâtimens An-

glois qui estoient au nombre de vingt-deux dans la Rade, tant gros que petits, & qui attendoient pour se charger de sucre, se rendirent si tost qu'ils virent que le Fort fut abandonné. Le reste du jour on se reposa.

Le mesme jour 2. Avril, Mr de Noyan, Lieutenant de Vaisseau, commandant l'Aigle, revint de la Grenade, où je l'avois envoyé pour ramener une prise; ayant fait toute la diligence possible pour se trouver à l'action. Je luy donnay ordre de descendre le lendemain 3. Avril, avec une Compagnie de cinquante Soldats de sa Fregate, pour se joindre à nos troupes. J'envoyay un ordre aussi à Mr de Gabaret de descendre, pour luy donner, comme Officier General, le commandement d'un détachement de troupes.

Le 3. Avril, je détachay Mr de S. André Officier General, à la pointe du jour, avec Mr Duderon, commandant sous luy trois cens cinquante hommes, pour marcher le long de la mer, jusqu'à la pointe du costé de S. Christophle, avec ordre de rabattre le long de la montagne, & de venir me rejoindre du costé du Reduit. Je détachay Mr de Gabaret avec trois cens Soldats, pour marcher droit à la hauteur de la montagne. Je donnay ordre à Mr de Langon de marcher avec deux cens cinquante hommes sur la gauche de Mr de Gabaret, & de prendre aussi le haut de la montagne. Je détachay cinq cens Flibustiers, pour marcher sur la droite, où s'étoient données le jour de devant les attaques, avec ordre aussi de remonter la montagne; de maniere que je ne laissay

300 MERCURE

rien derrière moy. Toutes ces marches se firent si à propos, & avec tant d'ordre, que les ennemis se trouverent obligez de se retirer avec précipitation du costé du Reduit, sans quoy nous les envelopions. Mais voyant les Flibustiers écartez un peu sur la droite, & sans beaucoup d'ordre, ils allerent les attaquer; cependant ils furent repoussez & prirent la fuite, s'estant apperçus que Mr le Chevalier de Gabaret, qui s'estoit mis à la tête des Volontaires de la Guadeloupe & de la Martinique, que commandois Mr de Bragelonne, alloit tomber sur eux. Les ennemis eurent en cette occasion près de vingt hommes tuez ou blesez, entre lesquels leur Commandant eut un coup de fusil au travers du corps. De nostre costé, nous eusmes neuf à dix hommes tuez & blesez.

blessez. Je suivis les ennemis pendant un assez long-temps ; mais voyant qu'il n'y avoit plus de lieu de les joindre, & les Soldats ne pouvant plus supporter la chaleur, estant accablez de fatigues, à force d'escalader des endroits presque inaccessibles, je pris le parti, sur les trois heures après midi de leur donner du repos jusqu'à au lendemain : d'autant plus que je ne croyois pas que Mr de S. André me pût rejoindre avec son Corps de troupes, estant fort éloigné. Je distribuai toutes celles qui s'esvoient rassemblées à moy, dans les habitations les plus voisines où il y avoit de l'eau, pour passer le reste du jour, & la nuit suivante. Sur les six heures du soir, contre mon attente, Mr de S. André me rejoignit, après une marche de dix heures par des

May 1706. C c

lieux impraticables. Chacun se reposa ; & cette nuit-là les ennemis se retirèrent dans leur Reduit.

Le 4. qui estoit le jour de Pâques, je me mis à la teste des troupes, avec Mr de S. André & Mr le Chevalier de Gabaret ; je marchay aux ennemis. Sur les dix heures du matin, n'en ayant eu aucune connoissance, je fis faire alte aux troupes, pour les rafraichir, & pour faire dire la Messe. Ayant envoyé quelques Soldats à la decouverte, il en revint deux qui me rapportèrent que les ennemis n'étoient qu'à un quart de lieuë de nous, & qu'ils estoient tous dans leur Reduit. Je fis reprendre les armes sur le champ, & je marchay droit à eux. La fermeté des troupes du Roy, & les vives marches avec lesquelles on les avoit suivis, les intimidèrent de maniere que nous voyant arriver à eux,

Ils résolurent de capituler, quoy que
 la situation de leur Reduis les mist en
 estat de nous arrester quelque temps,
 estans en lieu impraticable presque
 de tous costez. Cependant ayant per-
 du toute esperance, ils détacherent
 le Commandant des troupes de la
 Reina, & un Lieutenant Colonel de
 Cavalerie, pour me faire des propo-
 sitions de capitulation. Après avoir
 fait marcher toutes les troupes en ba-
 taille, je leur parlay, & m'ayant
 demandé de faire passer avec eux
 dans leur Reduis, des Officiers, avec
 des Articles de ce que je pouvois desi-
 rer, j'idditobay Mr le Chevalier de
 Sabon & Mr de Marinier, qui
 m'ayant rapporté la réponse qu'ils
 m'ont faite aux Articles de mes
 propositions; & voyant qu'ils exi-
 geoient trop dans leurs demandes, je
 C. 6. ij

304 MERCURE

donnay ordre à Mr de Martinet d'y retourner, & de leur dire que s'ils ne convenoient de ce que je leur demandois, j'estois tout prest de les faire charger par les troupes du Roy, qui ne demandoient pas mieux, criant hautement que je les laissasse faire, & qu'ils en viendroient bien-tost à bout. Dans cette seconde entrevüe, ils ne firent plus de difficulté de signer la Capitulation; Mr de Martinet me la rapporta en forme, signée dans l'ordre que je vas la marquer cy-aprés.

Capitulation & Reddition de l'Isle de Nieves, remportée par les armes du Roy sur les Anglois, sous le Commandement de Mr d'Iberville.

ARTICLE I.

Il sera fait bon quartier à tous

les Officiers & Habitans de l'Isle en general; & il leur sera conservé les hardes qui sont dans leur Reduit, sçavoir seulement celles qui sont à leur usage.

II.

Que le Commandant, tous Officiers & Soldats se rendront prisonniers de guerre; & que les Officiers seulement pourront sortir avec leurs armes.

III.

Qu'on conservera dans l'Isle, toutes les maisons qui n'auront point esté brûlées jusqu'au jour de la Capitulation.

IV.

Qu'on leur donnera un quartier & des maisons, pour se loger jusqu'au tems que nous partions de l'Isle.

V.

Que l'on me remettra generale-

ment tous les Negres : sur quoy j'en accorde au Commandant douze, aux Capitaines trois, aux Lieutenans deux, aux Enseignes un; & aux Conseillers trois de même qu'aux Capitaines.

V I.

Qu'ils remettent en liberté M^r Jaffard; qu'ils retenoient contre le droit des gens.

V I I.

Qu'à l'égard de tous les papiers qu'ils me redemandoient, je les leur remettrois, autant qu'il s'en pourroit trouver.

V I I I.

Que je laisse à tous les Officiers & habitans, & autres, entiere liberté; à condition qu'on me remettra un Rolle exact de tous en general, jusqu'aux femmes & enfans, pour qu'il soit

remis en France, ou aux Isles appartenantes au Roy, la mesme quantité de prisonniers qui sera portée sur le Rolle: & qu'en attendant, il me sera remis en ostage quatre des principaux habitans pour la sureté de mes conventions.

Tous les Articles cy-dessus ayant esté signez de l'une & de l'autre part, je fis passer dans le Reduit, quatre Compagnies de Grenadiers, & je donnay ordre à Mr de Martinet de faire désarmer tous les prisonniers. J'envoyay ensuite le reste des troupes dans les habitations voisines du Reduit, pour passer la nuit.

Le lendemain 5. je retournay à la pointe du jour audit Reduit, & je fis faire les prisonniers, tant gens de

308 MERCURE

guerre, qu'habitans, femmes & enfans, & je leur donnay la permission de se retirer dans les habitations de l'Isle, comme il leur estoit accordé par la Capitulation. Je leur accorday aussi par famille deux sauve-gardes, pour empescher qu'ils ne fussent insultez dans le chemin, & dans les endroits où ils pouvoient se retirer. Je renvoyay ensuite au Bourg toutes les troupes pour se reposer.

Voulant reconnoistre entierement l'Isle, & en faire le tour, je pris avec moy Mrs les Chevaliers de Gabaret & de Duderon, avec un détachement de soixante Grenadiers, & quarante Canadiens, commandez par Mr du Mouffeau; je les fis tous monter à cheval. Ayant marché quelque temps, j'apperçûs à la pointe de l'Isle, deux Brigantins qui ve-

noient d'Antigue, dans le deſſein de jeter du ſecours à terre. Je détachay Mr Duderon à cette pointe, avec cinquante Grenadiers & Mr de Garbarel au Havre de Nieucassel, avec les quarante Canadiens, environ à demie lieuë de Mr Duderon; m'étant mis au milieu d'eux, avec dix Grenadiers & quelques Volontaires, jugeant bien qu'ils ne pouvoient jeter de ſecours que dans cet endroit: mais s'étant apperceus que l'Iſte eſtoit rendüe, ils mirent le Cap à la mer, & s'en retournerent. Je me retiray dans une habitation voiſine, pour paſſer la nuit.

Le lendemain 6. je me rendis au Bourg, où je trouvoy Mr Dupas, Garde-Marine & Lieutenant de la Compagnie de Mr de Noyan, que j'avois détaché la veille avec ſix Sol-

310 MERCURE

dass, pour aller faire crever quelques piéces de canon qui estoient sur une batterie. Il se trouva en chemin attaqué par vingt Negres Anglois, tous armez, qui foncerent sur luy; il fit faire la décharge à ses gens si à propos, qu'il en tua quatre, & fonda l'épée à la main sur le reste, qui s'enfuit sur la montagne.

Je ne puis me dispenser de parler de la justice que je dois aux Officiers & aux troupes que j'avois l'honneur de commander. J'ay connu dans cette occasion que j'estois en estat de pouvoir entreprendre toute autre chose; il est fâcheux que le temps & sa situation ne me le permettent pas. Je ne prétens point ici faire l'éloge de chaque Officier; mais je diray en general, qu'on ne peut voir plus de conduite, plus de bravoure & de fer-

meté, s'estant mesme étenduë jusque sur les Soldats. Je puis joindre la Compagnie des Volontaires Canadiens, commandez par Mr de Mousseau, qui en ont donné des marques essentielles; comme aussi celle des Volontaires de la Martinique & de la Guadeloupe, commandez par Mr de Bragelonne.

Les Flibustiers, commandez par Mr de Moviere, ont aussi donné des marques de leur bravoure; je n'ay trouvé à redire dans leur maniere de faire la guerre, que le peu d'ordre qui y est établi.

Je croy ne pouvoir me dispenser de mettre à la suite de ma Relation, les noms d'aussi braves gens que sont les Officiers qui se sont trouvez à cette descente.

312 MERCURE

Mr de Saint-André, *faisant fonction d'Officier General.*

Mr le Chevalier de Gabaret, *faisant mesme fonction.*

Mr de Martinet, *faisant fonction de Major General des Troupes.*

Bataillon du Brillant.

Compagnie de Grenadiers.

Capitaine, & Commandant le Bataillon,
Mr de Langon.

Lieutenant, & Enseigne de Vaisseau,
Mr de Vassan.

Sous-Lieutenant, & Garde-Marine,
Mr de la Ville-Maupetit.

Enseigne, Idem. Mr le Chevalier de
la Ville-Maupetit.

Major, Mr de Laval de la Pomme-
reyde.

Aide-Major, Mr de Fontenay.

Premiere Compagnie.

Capitaine, Mr de Lestang.

*Lieutenant, Garde-Marine, Mr de
Maupain.*

*Sous-Lieutenant, Idem. Mr de Cle-
ravet.*

Enseigne, Idem. Mr Floriel.

Autre Enseigne, Idem. Mr Ravenel.

Deuxième Compagnie.

Capitaine, Mr d'Auberville.

*Lieutenant, & Garde-Marine, Mr de
la Roche-Carbrau.*

*Sous-Lieutenant, Idem. Mr de Tre-
vignon.*

Enseigne, Idem. Mr Gedouin.

Troisième Compagnie.

Capitaine, Mr Dache de Certigny.

*Lieutenant, & Garde-Marine, Mr de
Bellefontaine.*

*Sous-Lieutenant, Idem. Mr de la Mai-
sonfort.*

Enseigne, Idem. Mr de Rameru.

Bataillon du Glorieux.

Compagnie de Grenadiers.

Capitaine, Commandant ledit Bataillon.

Mr le Chevalier de Courserac.

Lieutenants, & Enseigne de Vaisseau.

Mr de Tonnancour.

Sous-Lieutenant, & Garde-Marin.

Mr Dutot.

Enseigne, Idem. Mr de Fromentieres.

Major, Mr de Villere.

Aide-Major, Mr de Chamblage.

Premiere Compagnie.

Capitaine, Mr de Cardaniel.

Lieutenant, & Garde-Marin. Mr de

Pluskelecq.

Sous-Lieutenant, Idem. Mr de Gt-

baudiere.

Enseigne, Idem. Mr de Resnais.

BALANT 315

Deuxième Compagnie.

Capitaine, Mr de Mereval.

Lieutenant, & Garde-Marine, Mr de Servigny.

Sous-Lieutenant, Idem. Mr le Chevalier de Saint-Leger.

Troisième Compagnie.

Capitaine, Mr de Langle.

Lieutenant, & Garde-Marine, Mr de Varenne.

Sous-Lieutenant, Idem. Mr de Gasperne.

Enseigne, Idem. Mr de Figeval.

Bataillon de Rochefort.

Première Compagnie de Grenadiers

Capitaine, & Commandant, Mr le Chevalier Duderon.

Lieutenant & Enseigne de Vaisseau, Mr de Ladumaux.

316 MERCURE

Sous-Lieutenant & Sous-Brigadier des Gardes-Marine, Mr de Perroteau.

Enseigne, Garde-Marine, Mr de Saultampart.

Major, Mr de Montalambert.

Aide-Major, Mr de Godeville.

Deuxième Compagnie de Grenadiers.

Capitaine, Mr de Marigny de Longueuil.

Lieutenant, & Enseigne de Vaisseau, Mr de la Vergne.

Sous-Lieutenant, & Garde-Marine, Mr le Chevalier de Selve.

Enseigne, Idem. Mr de Longueuil.

Première Compagnie.

Capitaine, Mr des Chapelles-Putrau.

Lieutenant, Garde-Marine, Mr de l'Épine.

Sous-Lieutenant, Idem. Mr du Clozel.

Deuxième Compagnie.

Capitaine, Mr de la Hautemaïson.

Lieutenant, & *Garde-Marine*, Mr de
Lupé.

Sous-Lieutenant, Idem. Mr des Effards.

Enseigne, Idem. Mr de Macary.

Troisième Compagnie.

Capitaine, Mr de Châtenet.

Lieutenant, & *Garde-Marine*, Mr de
Bois-verd.

Sous-Lieutenant, Idem. Mr de S. Paul.

Enseigne, Idem. Mr de Boiscler.

Quatrième Compagnie.

Capitaine, Mr de Saint-Amant.

Lieutenant, & *Garde-Marine*, Mr
de Rilly.

Sous-Lieutenant, Idem. Mr le Che-
valier de S. Pontin.

May 1706.

Dd

318 MERCURE

Cinquième Compagnie.

Capitaine, Mr de Patreville.

Lieutenant, *Garde-Marine*, Mr de Bertrouville.

Sous-Lieutenant, Idem. Mr de Fontelle.

Compagnie que je fis mettre à terre le lendemain de la descente.

Capitaine, Mr de Noyan.

Lieutenant, & *Garde-Marine*, Mr Dupas.

Officiers & Gardes de la Marine, que j'avois destinez pour commander les Chaloupes de descente.

Commandant sur tous, Mr de la Paluë.
Enseigne de Vaisseau.

Gardes Marines.

Mrs de Saint Pontin, l'aîné.

De la Grange.

De la Rochefoucauld.

De Brantomer.

De Josseau.

De Chapital.

De Blois.

De Nesmond.

Et De la Lande.

Je retiray, si-tost que la descente fut faite, ces Arts cy-dessus, & je les incorporay en qualité d'Officiers dans les troupes.

Fait à Nieves, ce 8. Avril.

M^{rs} de la Communauté des Arts de Peinture & Sculpture, à present connue sous le titre d'Academie de S. Luc, ont solennisé la Feste de S. Jean devant la Porte Latine, avec beaucoup de pompe & d'édification dans leur Chapelle, dite de S.

D d ij

Luc, en la Cité, près S. Denis de la Chartre. M^r l'Abbé Bal-
lin, Chapelain de cette Com-
pagnie, y officia. Le P. de Mais,
Cordelier & Docteur de Sor-
bonne, prononça un discours
qui mériteroit d'estre donné au
Public. L'Office fut chanté par
des voix choisies de l'Eglise de
Nôtre Dame, & terminé par
un *Te Deum*, qui fut chanté en-
suite de celui de cette Catho-
drale, en action de graces, pour
la dernière Victoire remportée
sur les Allemans par Monsieur
le Duc de Vendôme.

Le traitement aussi injuste,

que violent & irrégulier fait par l'Empereur à Monsieur l'Electeur de Baviere, sans aucun sujet legitime, & sans aucun droit de le faire, quand mesme cet Electeur seroit aussi coupable qu'il est innocent; fait murmurer toute l'Europe contre S. M. I. Quoique je vous aye souvent parlé de son A. E. je dois à cette occasion rassembler une partie de ce que je vous en ay déjà dit, & y joindre beaucoup d'autres choses qui regardent ce Prince; afin qu'en vous en donnant une idée parfaite, vous connoissiez mieux toute l'indi-

gnité du procédé de l'Empereur à l'égard de ce Prince. Il s'en trouve peu d'aussi accomplis, & si plusieurs ont de grandes vertus & de grandes qualitez, ils ont aussi de grands défauts & de grandes inégalitez; Monsieur l'Electeur de Baviere n'est pas de ce nombre. Ce Prince a toujours fait voir une valeur égale, un désintéressement dont on trouve peu d'exemples, une ame liberale, un désir de faire plaisir à toutes les personnes de mérite, sans avoir d'égard à leur qualité. Il aime les beaux Arts & les personnes

d'esprit ; il a toujours protégé les sçavans ; ses liberalitez se sont répandues sur une infinité de personnes de mérite : & il n'a point passé à sa Cour d'étrangers de distinction , qui n'ayent eu des marques de ses bontez & de sa libéralité. Il joint à tout cela beaucoup de religion , & une piété exemplaire. Je vous ay déjà fait connoître , par des preuves incontestables , que la Maison d'Autriche doit l'Empire à la Maison de Baviere. L'Electeur qui regne aujourd'huy , & qui vient d'en estre si maltraité , a exposé sa

vie dès sa plus grande jeunesse pour le service de l'Empereur ; pendant plusieurs campagnes ; & je vous ay fait voir qu'après la levée du siege de Vienne, ce Prince aimâ mieux poursuivre le Grand-Visir, que de se saisir de toutes ses richesses, qu'il regarda avec mépris en passant au milieu de sa tente, & en traversant tout son camp, ne songeant qu'à servir l'Empereur défunt, & à rendre sa victoire complete. Ces grandes qualitez avoient esté cause que l'Empereur lui ávoit donné la fille unique qu'il avoit eüe de Marguerite

guerite d'Autriche , Infante
d'Espagne , dont il a eu un fils
à qui la Couronne d'Espagne
devoit appartenir. Il est mort
assez subitement , & l'on a parlé
peu diversément dans toute
l'Europe , des causes de sa mort.

**Je ne touche point cet article ;
n'ayant point de preuves cer-
taines de tout ce qui s'est dit
touchant cette mort , je laisse
aux Politiques à raisonner là-
dessus. Je diray seulement que
Monsieur l'Electeur de Baviere
a continué d'agir pour les in-
terests de l'Empereur , pendant
toute la derniere guerre ; mais**

May 1706.

E e

lorsqu'elle a esté sur point de se rallumer, ce Prince voyant l'Allemagne épuisée par les guerres précédentes, crût servir l'Empire, en faisant connoître à tous ses Membres qu'ils ne pourroient éviter leur ruine totale, s'ils entroient dans une guerre qui ne les regardoit en aucune manière, puisqu'il s'agissoit d'une succession qui ne touchoit que l'Empereur, & à laquelle l'Empire n'avoit aucune part. Son sentiment fut applaudi, & tous les Membres de l'Empire résolurent de garder la neutralité, & promirent

la cet Electeur de l'observer
 exactement ; mais ceux qui
 étoient dévoüez à l'Empereur,
 & qui avoient des liaisons avec
 lui, du nombre desquels étoit
 l'Electeur Palatin, beaufrere
 de l'Empereur défunt, resolu-
 rent d'empescher la continua-
 tion de cette neutralité. Cepen-
 dant Monsieur l'Electeur de
 Baviere, qui n'avoit armé que
 pour la maintenir, se vit tout à
 coup obligé de se défendre des
 armes de ceux qui n'ayant armé
 que dans la même vue que lui,
 s'estoient laissez gagner, & a-
 voient changé de sentimens : de

E c ij

maniere que pour la defence il fut obligé de se joindre aux François, qui heureusement pour lui avoient passé en Allemagne. Il sçavoit que l'Electeur Palatin avoit résolu de le faire passer pour ennemi de l'Empire, afin de faire entrer dans la maison tout le haut Palatinat. Mais l'Empereur deffunt qui avoit de la religion, ne se pressa point de declarer M^r l'Electeur de Baviere ennemi de l'Empire, & il ne l'accusa point de l'estre, dans le Traité qu'il fit signer à l'Empereur des Romains devant Landau, avec Madame l'Electrice

de Baviere. La mort de l'Empereur fit ensuite changer de face aux affaires; le jeune Empereur, naturellement violent & emporté, & animé par les Conseils de l'Electeur Palatin, resolut de ne plus garder de mesures avec Monsieur l'Electeur de Baviere, & d'agir d'une maniere entierement opposée au Traité qu'il avoit luy même signé devant Landau; & il s'y sentit d'autant plus porté, qu'il ne pouvoit souffrir que l'on parlast de Monsieur de Baviere, comme d'un Prince accompli: Ainsi sa jalousie acheva ce que

E e iij

l'ambition de l'Electeur Palatin avoit commencé. Ce fut alors qu'il donna des ordres pour faire enlever tout ce que Monsieur l'Electeur de Baviere avoit de plus précieux dans tous ses Palais, tant à Munich qu'à la Campagne ; & l'on pourroit parler de cette action comme d'un vol, si elle venoit d'un Prince moins élevé. On ne laissa rien dans tous les lieux où on alla ; & je puis même ajoûter qu'il sembloit que la passion du Prince qui avoit donné les ordres, eust passé jufqu'à ceux qui les exécutoient ; puisqu'après

avoir dégarni tant de belles maisons, leur colere se répandit jusque sur les ornemens qu'ils ne pouvoient emporter, & jusque sur les Jardins. On supposa ensuite des conspirations contre les Ministres & les Troupes de l'Empereur, & on y envelopa ceux qui avoient la réputation d'avoir le plus de bien, afin d'avoir occasion de le confisquer : ce que l'on ne manqua pas de faire.

On n'en demeura pas là ; & après avoir enlevé tout ce qu'il y avoit de plus précieux dans cet Electorat, on chercha à le

E c iij

dépeupler par l'enlèvement des hommes que l'on voulut enrôler, pour les faire servir dans les Troupes qu'à l'Empereur dans les lieux les plus éloignez, afin qu'ils ne pussent deserter facilement. Comme plusieurs familles se trouvèrent intéressées ; cela excita un mouvement populaire, qui ayant crû peu à peu, obligea une partie des Sujets de Monsieur l'Electeur de Baviere de prendre les armes pour la deffense de leur liberté. C'estoit ce que le Conseil de Vienne demandoit, afin d'avoir lieu de dire que cet Elec-

teur , tout éloigné qu'il estoit ,
faisoit la guerre à l'Empereur
& à l'Empire , & qu'il le falloit
mettre au Ban de l'Empire ; ce
que l'on medita dés-lors , sans
pousser la chose plus avant ,
parce que l'on avoit resolu de
faire inouvoir encore d'autres
ressorts pour cet effet. Ceux
qui prirent les armes en Baviere,
furent nommez par les uns ,
les Mécontens de Baviere ; & par
d'autres , *les Deffenseurs de la Ba-*
viere. L'Empereur , & les Prin-
ces de son parti qui cherchent à
profiter des dépouilles de Mon-
sieur de Baviere , joignirent

leurs Troupes à celles de l'Empereur. Je ne vous dis point ce qui se passa dans cette courte guerre ; il estoit difficile que les fideles Bavafois , sans Chefs , sans munitions , sans argent , & dépoüillez de toutes choses , subsistassent long-temps. Aussi cette guerre finit-elle bien-tost à leur désavantage ; & le Conseil de Vienne , pour ne pas dire l'Empereur , qui l'avoit souhaitée , afin d'avoir lieu de faire petir ce qu'il restoit en Baviere de personnes considerables , ne manqua pas d'envoyer des ordres pour faire

faire un grand nombre d'exécutions. Ensuite de quoy, le même Conseil voyant que le peuple estoit si abattu, qu'il ne se trouvoit pas en estat de faire le moindre mouvement, le chargea d'impositions, afin d'avoir lieu d'enlever la plus grande partie de l'argent de cet Etat, après avoir enlevé les meubles, les tableaux, & l'argenterie de son Souverain, & avoir fait perir ses Sujets les plus distinguez. Les peuples que nous regardons comme des barbares, fournissent peu de pareils exemples; & quoy qu'il nous paroisse

de la cruauté chez eux, elle ne leur paroist pas telle, puisque leurs Souverains n'agissent que selon les loix de leur pays. Voicy un fait qui doit vous surprendre, & dont j'ay vû des Lettres écrites par des personnes de distinction, d'une sagesse & d'une probité reconnues. Le Conseil de Vienne qui avoit toujourns eu pour but de faire mettre M^r l'Electeur de Baviere au Ban de l'Empire, travailla, pendant que tout étoit en mouvement en Baviere, à un Manifeste qu'il fit sous main donner au public, sous le nom de

*Manifeste de l'Electeur de Ba-
 viere ; & il estoit composé de
 maniere que cet Electeur en
 voulant excuser ses Sujets , fai-
 soit voir qu'il estoit coupable
 envers l'Empereur & envers
 l'Empire , quoy qu'il tâchast à
 s'excuser aussi luy - même. Ce
 Manifeste & toutes les sollici-
 tations de l'Empereur n'ayant
 pû engager les Députez de
 l'Empire qui sont assemblez à
 Ratisbone , à mettre les Elec-
 teurs de Cologne & de Baviere
 au Ban de l'Empire ; Sa Majesté
 Imperiale , sans avoir observé
 aucune des formalitez prescri-*

tes pour mettre un Electeur ou un Prince de l'Empire au Ban de l'Empire, qui veulent qu'en pareilles occasions, les Accusés soient jugez en pleine Diette, après avoir esté citez & entendus en leurs deffenses en personne, ou par leurs Procureurs : L'Empereur, dis-je, sans avoir observé aucune des formalitez, de son autorité privée a condamné les Electeurs de Baviere & de Cologne, au Ban de l'Empire. Il a imaginé l'Arrest, il l'a prononcé, & il a esté luy-même l'executeur de ce qui est porté par son Arrest. Enfin le spec-

racle qu'il a donné en cette oc-
 casion , en déchirant les Lettres
 de l'Investiture de ces Electro-
 rats , en en faisant ramasser les
 morceaux , & en les faisant jet-
 ter par la fenestre par un He-
 raut d'Armes , est une véritable
 Comedie ; & sans la dignité de
 l'Acteur qui a fait la piece , &
 qui l'a représentée , je dirois
 qu'elle a beaucoup de rapport
 à celle d'*A Hoste &
 Hostellerie*. Voicy l'extrait d'une
 Lettre d'un homme de distinc-
 tion , & qui fait une grosse
 figure dans une des principales
 Villes d'Allemagne.

On vient de recevoir la nouvelle que l'Empereur avoit enfin fait publier l'injuste & rigoureux Decret, qui met au Ban de l'Empire les Electeurs de Baviere & de Cologne. Cette conduite violente, ajoute le même, est vûë par plusieurs Princes d'Allemagne avec un ceil d'indignation; mais l'esclavage des Membres de l'Empire, non Autrichiens, ne leur permet pas de s'opposer aux volontez de l'Empereur.

Où toutes les apparences sont fausses, où ce que l'Empereur vient de faire sera cause un jour de la ruine de l'Al-

l'Allemagne, & que tous ses Membres se déchireront entre-cux. L'Empereur aura de son costé ses Partisans, qui espereront de profiter d'une partie des Etats de ceux que l'Empereur en dépouïllera, lorsqu'ils seront opposez à son sentiment. Les Princes timides & qui craindront les effets de la colere de Sa Majesté Imperiale, feront aussi dans son parti; mais ceux qui aimeront la Justice, qui voudront soutenir les Constitutions de l'Empire, & qui auront assez de fermeté & de forces pour les deffendre, ne man-

May 1706. F f

queroient pas de prendre les armes pour la deffense de la liberté Germanique. Ce qui fera naistre une guerre qui déchirera l'Allemagne, & la mettra hors d'estat de se deffendre un jour contre la puissance Ottomane, qui ne manquera pas, selon sa politique ordinaire, de profiter de sa foiblesse; Enfin si tous les Princes d'Allemagne ouvroient les yeux, & s'ils vouloient deffendre leurs Privileges, leurs Droits, & leurs Constitutions, au lieu de mettre Messieurs les Electeurs de Baviere & de Cologne au Ban

de l'Empire , ils y mettroient
celuy qui sans aucun droit le-
gitime , agit contre les Consti-
tutions qu'il cherche à détruire,
& qui veut regner arbitraire-
ment , quoy qu'il doive estre
soumis à ces mêmes Consti-
tutions , suivant lesquelles il a
esté élu , & que par serment il
est obligé d'observer , à peine
d'estre déchû de l'Empire , s'il
ne les observe pas. Ainsi l'on
peut dire que l'Empereur est
déchû de l'Empire , dès le mo-
ment que, non-seulement il ces-
se de les observer , mais même
qu'il cherche à les détruire ; &

E f ij.

344 MERCURE

que tous les Membres de l'Empire sont dispensez du serment qu'ils luy ont presté.

M^r de Magnac, Lieutenant general des Armées du Roy, a eu le Gouvernement de Mont-Dauphin, vacant par la mort de M^r de Lapara. Il est frere de feu M^r d'Arnolfini, qui estoit Maréchal de Camp. Ces deux freres sont nez à Luques en Italie. M^r d'Arnolfini, leur pere, avoit tenu une Academie à Paris, & avoit eu l'honneur d'apprendre le premier à monter à cheval au Roy. Tout le monde

connoist le merite & la valeur de M^r de Magnac ; il contribua beaucoup au gain de la bataille de Fredelingue. Il a toujourns servi dans la Cavalerie. Le Cardinal Mazarin attira feu M^r d'Arnolfini en France , & celuy dont je vous parle fut élevé Page de cette Eminence. Il a esté marié deux fois , la premiere avec Dame N. . . . Abraham , fille d'un celebre Avocat du Parlement de Paris ; & la seconde, avec Mlle de Cleville , fille du Lieutenant general de Caën. Cette Dame , qui vit encore , a beaucoup d'esprit , & elle ai-

me beaucoup les belles Lettres.
M^r de Chevilly a acheté la
Compagnie aux Gardes de M^r
d'Auxi, à present Colonel de
Royal-Comtois. Ce nouveau
Capitaine est d'une tres-ancien-
ne maison, & il joint à une
naissance distinguée, un merite
generalement reconnu. Il a
porté les armes depuis sa plus
grande jeunesse, & dans les oc-
casions où il s'est trouvé, il s'est
montré tres digne du nom qu'il
porte. Il s'est distingué dans
beaucoup d'actions remarqua-
bles. M^r le Duc de Guiche,
Colonel du Regiment des Gar-

des , le reçut avec de grandes marques de distinction ; il le loua hautement , & il déclara qu'en le recevant , il donnoit un tres-bon sujet à ce Corps. M^r le Marquis d'Auxi qui luy a vendu sa Compagnie , est proche parent de M^r le Maréchal de Boufflers ; il a esté élevé dans ce Corps , où il a esté successivement Sous-lieutenant , Lieutenant , & Capitaine. Je vous ay parlé plusieurs fois de la maison , qui est illustre ; ainsi il suffit de vous dire presentement que ce Marquis s'est distingué en beaucoup d'occasions.

348 MERCURE

Le Menuet qui suit est de la composition de M^r Charles. Cette Chançon regardant un Prince generalement aimé, on la recherche avec empressement, & on la lit avec plaisir.

AIR NOUVEAU.

*Peuples, de fleurs ornez vos testes,
Vendosme arrive dans ces lieux.
Il est seul digne de vos festes ;
Et les Dieux,
Verroient les Mortels l'adorer,
Sans murmurer.*

2

Il a détourné nos tempestes :

Quel

Quel Heros est plus glorieux !

Qu' il joiïsse de ses conquestes ,

Et qu' à nos yeux

Par tout on brûle un Encens dû

A sa vertu.

Le

Rendôme, Henry te sert de guide ;

Tu parois son fils en tous lieux :

Et si l'on le voit près d' Alcide

Dans le Cieux ,

Tu seras placé par les Dieux

Au milieu d'eux.

Le

Après les premières expedi-

tions de Mr le Maréchal de Vil-

lars, dont je vous ay parlé dans

ma dernière Lettre, ce Maré-

May 1706

G g

chal marcha vers Lauterbourg. On doit remarquer que les ennemis avoient fait l'année dernière des retranchemens devant ce poste, où il fut impossible de les forcer : de maniere qu'après les grands avantages que M^r de Villars avoit remportez au commencement de la Campagne dernière, il fut arrêté devant ces retranchemens. Les ennemis qui s'estoient assemblez tard, arriverent ensuite avec des forces infiniment plus nombreuses ; ce qui obligea ce Maréchal de reculer, & de céder plusieurs petits postes dont

ils estoit d'abord emparé. Mais si les ennemis reprirent ces petits postes, & s'ils se rendirent maistres d'Haguenau; ce qui leur donna lieu de bloquer le Fort-Louis, ils ne purent se vanter d'avoir fait une aussi belle Campagne que M^r de Villars, qui avoit obligé le Duc de Marlborough, qui estoit venu pour l'attaquer, & qui s'étoit promis de grandes conquêtes, de s'en retourner en Flandres plus vite qu'il n'estoit venu, & d'abandonner Treves, ainsi que tous les postes qu'il tenoit aux environs, avec tous

G g ij

352 **MERCURE**

les magasins. M^r de Villars, alla ensuite jusqu'à Lauterbourg; il s'empara de toutes les Lignes & de tous les Postes que les ennemis avoient jusqu'auprès de Lauterbourg; il fit plus de six cens prisonniers dans leurs Lignes; il y prit tous leurs bagages, & fit encore beaucoup de prisonniers en differens Postes. Tous ces prisonniers & tous les bagages des ennemis luy demeurèrent; & tous les avantages que remporta la nombreuse armée des ennemis, fut de reprendre plusieurs petits Postes sans garnison, de se saisir

di'Haguenau, fans avoir pû faire
 re la garnison prifonnere de
 guerre, & d'avoir bloqué le
 Fort-Louis. Ainfi l'on peut dire
 que la Campagne derniere dont
 ils n'ont retiré aucun fruit,
 puisque d'abord que M^r de Vit-
 lars a paru cette année, les en-
 nemis ont fuy devant luy, a
 esté mille fois plus glorieufe à
 ce Maréchal, qu'elle ne l'a esté
 à M^r le Prince de Bade, qui
 vient de perdre non-feulement
 le peu de Postes dont il s'estoit
 emparé l'année derniere, mais
 auffi quantité d'autres; puis-
 qu'auffi-tost après la prise de

Lauterbourg, Bergen, Statmatt, Drusenheim, Germersheim à l'embouchure de la Queifche, Billikum à une lieuë au deçà de Landau, & Neustadt sur le Speyerbach à trois lieuës au delà de Landau, luy ont ouvert leurs Postes. Les ennemis ont laissé par tout leurs provisions & leurs munitions, excepté à Drusenheim, où ils ont jetté dans le Rhin une partie de leurs farines. La précipitation avec laquelle ils ont fuy leur a coûté beaucoup, plusieurs Soldats ayant péri dans le Rhin, où ils s'estoient jettez, & d'autres dans

des Barques qui se sont enfoncées, parce qu'elles estoient trop chargées. Trois mille Allemans qui estoient au delà du Rhin, ayant esté informez de tout ce qui se passoit en deçà, n'ont osé avancer; & M^r de Villars a visité vingt-cinq lieux de pays, où il a fait rendre obéissance au Roy par tous les peuples. Pendant ce temps, M^r le Marquis de Pery faisoit par son ordre le siege de Hague-nau; & ce Marquis, qui avoit déjà commandé dans cette Place l'année derniere, l'assuroit

Gg iiiij

qu'il luy en rendroit bon compte.

La Lettre qui suit, qui a esté écrite par un Officier de l'Armée de M^r de Villars, vous confirmera non-seulement ce que je viens de vous dire ; mais elle vous apprendra aussi des choses assez curieuses, touchant le siege d'Haguenau.

Au Camp de Billikum le 6.
May.

Vous avez sans doute appris, Mr qu'à l'approche des Armées du Roy, les Allemans ont abandonné leurs

Lignes, qui leur ont coûté tant de peines & de travaux, & où pendant l'hiver il ont perdu le quart des troupes qui les occupoient, par la mortalité ou par la desertion. Les Chevaux qui y ont peris, ont presque ruiné leur Cavalerie, y ayant des Compagnies où il n'est pas resté quinze chevaux. Cette retraite nous a facilité le dégagement du Fort-Louis avec bien moins de difficulté que nous n'avions lieu de le croire. On a mené à Strasbourg, la Garnison qui y estoit, & l'on y en a mis une nouvelle & pourvu la place de tout ce qui estoit nécessaire. Mr le

Maréchal de Villars, profitant de la consternation dans laquelle son approche a jetté les ennemis, qui assurément est plus grande que je ne sçaurois vous la représenter, a fait attaquer Drusenheim avec tant de vigueur, que cette place a esté obligée de se rendre. Ce General a aussi fait occuper Germersheim, qui est un poste avantageux sur le Rhin, qui coupe à Landau toute communication avec Philisbourg. Mr de Villars qui pouvoit donner le Commandement du Siège d'Haguenau, à un plus ancien Officier General que Mr. de Pery, a voulu récompenser sa bravoure, et

la sage conduite qu'il tint au dernier Siege de cette place, en luy confiant cette glorieuse expedition. Il l'a déjà poussée si vigoureuſement, que la Garnison a battu deux fois la chamade; & comme elle demandoit par la premiere, à sortir avec armes, bagages, toute l'atillerie, & toutes les munitions qui y sont au de là de ce que Mr de Thun- gen y en trouva: & par la secon- de, de laisser sortir la Garnison sans armes, & les Officiers avec leurs armes, & bagages, Mr de Pery leur a repondu, que puis- qu'on luy avoit refusé il y à huit mois, la Capitulation qu'il avoit

demandée, il leur faisoit la même réponse que M^r de Thungen luy avoit faite, qui estoit de se rendre à discretion; laissant cependant le soin au Commandant d'emmener sa Garnison, s'il le pouvoit, comme lui avoit fait la sienne.

On a sçû depuis, que la Garnison avoit esté obligée de se rendre prisonniere de guerre. Elle estoit composée de deux milles cinq cens hommes, parmi lesquels se trouvent un Officier General, & plusieurs Officiers qui s'y étoient jettes

après l'abandonnement des lignes. Il y avoit dans la place soixante piéces de canon, dont il y en a trente-cinq de trente-six livres de balles, & le reste de vingt-quatre; cinq cens milliers de poudre, des boulets, du plomb, & de toutes sortes de munitions à proportion; quinze mille sacs de farine, & un pareil nombre de sacs de bled & d'avoine.

Il y a des Lettres de celui qui a fait l'Inventaire de toutes ces provisions & de toutes ces munitions, qui portent, que l'on en a trouvé beaucoup davan-

tage que ce que l'on a dit d'abord.

Je vous ay déjà nommé quelques postes que M^r le Maréchal de Villars avoit fait occuper. Ce Maréchal depuis ce temps-là, a envoyé M^r le Chevalier de Nette avec cinq cens chevaux, pour s'emparer de la petite-Hollande; ce qu'il a fait, & ce qui a obligé les ennemis à rompre le pont qu'ils avoient sur le Rhin, vis-à-vis de Philisbourg. M^r de Villars jugeant que les ennemis pourroient faire agir les troupes qu'ils ont dans les lignes, de Stolhoffen & dans

l'Isle d'Alunde qu'ils font fortifier, & que ces troupes y pourroient construire des ponts, & nous inquieter : ce Maréchal a envoyé des détachemens à Offendorf, entre la Sor & la Mottern, commandez par M^r de Streff : à Statmatt, M^r le Comte du Bourg : & à Seltz, par M^r le Marquis de Nangis. Le 16 de ce mois, toute la cavalerie alla camper au Camp de Belem, & l'infanterie resta à Lauterbourg & à Weissenbourg, où elle se fortifie, & où elle fait des lignes. Comme elles s'étendent le long du Lauter, depuis

Weissenbourg jusqu'au Château de Saint-Remy, elles seront d'autant plus aisées à garder, qu'elles ne contiennent qu'une lieue; le reste du terrain jusqu'à Lauterbourg, étant très-difficile, à cause des bois & des marais, que l'on peut rendre encore plus impraticable, en faisant des inondations & des abatis. M^r de Villars a laissé aussi 400 hommes dans Neustadt, & il a visité le Speyerbach depuis ce lieu-là jusqu'à Spire, où il estoit campé le 19, & où il avoit sa droite, & sa gauche à Arthausen, au milieu d'un four-

rage très-abondant, le Speyerbach devant lui, où les ennemis avoient fait de si belles lignes.

Ainsi l'on peut dire, qu'ayant passé quatre de leurs lignes, il ne reconnoist plus d'autres barrières que le Rhin. Il a envoyé plusieurs partis dans le Palatinat, pour en tirer de grosses contributions.

Je passe des affaires de la guerre d'Allemagne à celles de la Religion d'Angleterre. Il ne faut plus demander si la Religion Anglicane est en péril; on n'en peut douter présentement, puisque si le traité d'union en-

May 1706.

H h

tre l'Angleterre & l'Ecosse s'a-
cheve, il n'y a pas d'apparence
que la Religion Anglicane sub-
siste long tems en Angleterre
ou du moins qu'elle ait long-
temps le dessus. La Princesse de
Dannemark, qui favorise les
Presbyteriens, c'est à dire, ceux
qui sont de la Religion Pro-
testante, parce que le Prince
d'Orange leur devoit la Cou-
ronne & qu'elle la doit à ce
Prince, & par d'autres raisons
politiques, a pris de si justes
mesures, que les Presbyteriens
se sont trouvez les plus forts
dans le dernier Parlement.

Ainsi on ne doute pas que ce Parlement n'approuve l'union de l'Angleterre avec l'Ecosse, parce que ce dernier Royaume est presque entierement Presbyterien ; & comme il doit avoir, selon le traité d'union cinquante Députés au Parlement d'Angleterre, ce seront autant de Membres qui cabaleront en faveur des Presbyteriens, & qui se joindront à ceux du Parlement qui seront Presbyteriens. J'aurois beaucoup de choses à vous dire sur cet article ; mais il ne me reste ni assez de place ni assez de temps pour

H h ij

l'étendre davantage; & la situation des affaires est si considérable & si violente par tout, que pour vous entretenir de tous les lieux dont j'ay à vous parler, je passe d'Angleterre en Espagne.

Si on ne sçavoit pas déjà que la Reine d'Espagne, dans un age aussi peu avancé, est d'un esprit à éblouir les plus éclairés, & d'une pénétration à surprendre les plus sages on le connoistroit par les deux discours de S. M. l'un fait aux Grands d'Espagne, dans le Palais; & l'autre, dans l'Hôtel de

Ville de Madrid , à tous les Etats differents qui composent le Corps de Ville , assemblés par ses ordres. Voicy ce qui s'est passé dans ces deux assemblées.

Le Lundi matin 26. Avril , tous les Grands se rendirent au Palais par l'ordre de la Reine. Ils l'attendirent dans la salle d'Audience , où ils formoient une espece de cercle. S. M. parût quelque temps après , accompagnée seulement, selon la coûtume, de Madame la Princesse des Ursins sa Camarera-Mayor. Il n'y avoit dans toute

la Salle que les seuls Grands, qui demeurent toujours découverts. La Reine parla debout, appuyée contre une table. Cette Princesse s'expliqua en ces termes.

Messieurs, Je vous ay fait assembler, pour vous exposer l'estat où se trouvent ces Royaumes. Vous sçavez les progrès des Portugais en Estramadure; et vous comprenez la nécessité d'un prompt secours. Je dois vous apprendre que j'ay fait armer la Castille, selon la coutume, en de semblables necessitez; mais c'est particulièrement sur vous que je

compte aujourd'buy. Le seul inter-
 rest de l'Etat m'a fait surmonter
 la répugnance que j'ay toujours eüe
 à me charger du gouvernement de
 cette Monarchie. Je ne l'ay accepté
 que dans l'esperance que vous m'ai-
 ideriez de tout ce qui dépend de
 vous. J'attends, en cette occasion,
 les plus grandes marques de vostre
 zele. Vous estes les premiers Su-
 jets du Roy & les plus puissans.
 C'est à vous à commencer, & à
 donner l'exemple aux peuples. Je
 seray ravie, que vous me disiez
 vôtres sentiment sur les mesures
 que j'ay crû de voir prendre. Si vous
 avez quelque expedient meilleur,
 vous pouvez me le proposer. Je serai

*toûjours disposée à vous écouter,
& à m'en servir.*

Sa Majesté finit par des termes de confiance très-obligens pour tous ceux qui composoient l'Assemblée. Ce Discours attira l'admiration des Grands, & ils ne purent s'empêcher de se récrier sur son esprit, & sur la fermeté; & plusieurs parurent touchés jusqu'aux larmes, de la force & de la tendresse de ses paroles. Ils répondirent d'abord à Sa Majesté tous ensemble, & ensuite chacun en particulier, par les plus respectueuses & les plus
vives

vives protestations de sacrifier leurs biens & leurs personnes pour les besoins pressans de l'Etat ; & ils eurent tous l'honneur de baiser la main de la Reine , avant que de se retirer.

Le Samedi premier jour de May , la Reine accompagnée de sa Camarera - Mayor , de toutes ses Dames , de son Mayordome - Mayor , de son GrandEcuyer, du Capitaine des Gardes , & de ses principaux Officiers , alla à l'Hôtel de Ville où elle avoit donné ordre que les Officiers & les Députés des Corps de Mestiers se trou-

May 1706. I i

vassent. S. M. y fut reçüe par le Corregidor & les Regidors, à qui elle parla, à peu près en ces termes.

Je vous ay fait assembler icy, & j'ay bien voulu y venir moy mesme, pour vous apprendre les besoins de l'Etat. Je ne dois pas vous les cacher, pendant que le Roy expose sa propre personne pour vôtre défense. Les ennemis profitent de son éloignement. Ils ont traversé l'Estramadure. Les Portugais s'avancent, cette nation de tout temps si inferieure à la Castellane, qu'il est même honteux pour vous, qu'elle ait

osé vous attaquer. Elle a mis son
 esperance dans des Alliez Here-
 tiques, qui ne cherchent qu'à ré-
 pandre leurs erreurs. Verrez-vous
 tranquillement approcher de tels
 ennemis ? Et ne pensez-vous
 pas à faire les derniers efforts
 pour les repousser ? Il s'agit de
 la conservation de la Monar-
 chie. Vous devez faire éclater en
 cette pressante nécessité vostre fi-
 delité & vostre zele. Vous de-
 vez tout sacrifier aujourd'huy
 pour le Roy, pour moy, & pour
 vous-mesmes. Il faut des secours
 puissans, & il les faut prompte-
 ment. Je suis la premiere Reine

qu'on ait vû venir en ce lieu, dans de semblables occasions. Lorsque je vous donne des marques si extraordinaires de mon affection, je merite bien que vous fassiez quelque chose pour moy, & que vous me défendiez.

La Reine prononça ce Discours avec une Majesté, qui en augmenta encore la beauté & la force; on vit sur son visage, une tranquillité & une douceur, qui marquoient tout ensemble, & sa bonté & son courage: Toute l'Assemblée fut attendrie & versa des larmes.

Le Corregidor, avec les termes les plus respectueux, répondit, que la *Ville* étoit aussi touchée de l'honneur que *Sa Majesté* avoit daigné luy faire, & de toutes ses bontez, qu'Elle estoit penetrée de douleur de ne pouvoir luy témoigner sa reconnoissance par des démonstrations, qui répondissent à la grandeur de son zele, & de son dévoïement; qu'Elle s'engageoit de choisir quatre mille hommes, entre ceux qui paroissent les plus propres à porter les armes, pour executer les ordres de *Sa Majesté*: que tous les autres estoient prests de donner leurs vies pour la

défense & la conservation de l'Etat. Et il supplia enfin Sa Majesté d'accepter six mille pistoles, que la Ville luy presentoit d'avance, en attendant qu'elle fût en état de faire davantage.

Ensuite le Corregidor & les Regidors baisèrent la main de la Reine; honneur que Sa Majesté voulut bien accorder encore aux Députez des Métiers, avec cette difference qu'Elle se mit sous le Dais, & qu'Elle s'assit, car Elle avoit toujours esté debout au milieu de la Salle, afin de voir mieux tout le mon-

de, & d'être entenduë. Il n'y eut pas un de ces Députez, qui, à sa maniere, ne fist à Sa Majesté des protestations de sa fidélité & de son zele; & l'on remarqua que la Reine leur dit à chacun quelque chose d'obligant & de convenable à sa profession. Tout se termina par une infinité d'acclamations & de *Viva*.

Ainsi finit cette grande action, qui n'a point d'exemple dans l'Histoire d'Espagne, à qui elle fera un jour autant d'honneur, qu'elle en fait aujourd'huy à la Reine.

On ne doit pas oublier, que Mr l'Ambassadeur de France s'y trouva.

La Reine n'a point changé de langage pour parler en public. Elle est en possession de se faire admirer dans ce qu'elle dit; & Sa Majesté répand dans les moindres Discours, un esprit, une raison, & une sagesse toujours proportionnés aux personnes & aux occasions.

La Ville de Madrid a fait voir dans l'exécution de ses projets & de ses offres, à la Reine, cette Noblesse & cette fidélité, qui l'ont distinguée

dans tous les temps.

Voici ce que portent les Lettres de Madrid, du 9. & du 12. de ce mois.

Mr de Beruvik est campé à la Peñalera avec sa Cavalerie, & son Infanterie est un peu plus en deça. On luy envoie demain quatre Bataillons des Gardes Espagnoles & Walonnes, qu'on a fait revenir de Valence. Il y en avoit six; mais la Reine en a retenu deux pour sa garde. Ces Bataillons seront suivis par quelques nouvelles troupes qu'on forme. Mr le Marquis de Bay assemble la Noblesse & les Milices d'Estramadure auprès de Truxillo; & Mr le Marquis de Villareal en fait autant dans la vieille Castille. Mr l'Ambassadeur de France a ordonné à tous

les François qui sont icy, de s'assembler demain pour prendre les armes.

La Reine ne s'étonne point du peu ; elle a donné tous les ordres possibles pour faire prendre les armes aux peuples de Castille, & en particulier aux divers Ordres d'Espagne. La Ville de Madrid témoigne beaucoup de zèle ; & la plupart des Grands & les autres Seigneurs portent de l'argent ou leur vaisselle entre les mains du Tresorier de la guerre. Tout le Clergé avoit déjà commencé à contribuer volontairement des sommes assez considérables. Monsieur le Cardinal Portocarrero s'est taxé à 3000. pistoles ; & les autres Archevêques, à proportion de leur revenu.

M. de Berwick par sa dernière Lettre du 8. nous laisse dans l'incertitude de la marche de l'armée Por-

lugaise. Il mande que les ennemis sont toujours dans leur Camp d'Almaras, & qu'il est averti que les ennemis persistent avec vigueur dans la diversité de leurs sentimens; le Marquis des-Minas veut qu'on passe le Tage pour aller assiéger Badajoz; le Marquis de Fronteira propose qu'on aille à Ciudad-Rodrigo; & le Comte de Gallovay à Madrid.

Les Lettres de Mr le Maréchal Duc de Berwick du 9. & du 10. nous laissoient encore en suspens sur le parti que les ennemis prendroient. Ils étoient toujours dans leur Camp d'Almaras, sans que l'on pût juger de quel costé ils avoient dessein de marcher; mais enfin une lettre du 11. qui vient d'arriver, apprend qu'ils s'estoient mis en marche à la

pointe du jour pour retourner en arriere, & passer la Teita, qui est le grand chemin de Placencia, d'où l'on juge qu'ils prendront sur la droite par la Sierra de Gata, pour tomber sur Ciudad-Rodrigo. La Place n'est pas bonne; il n'y a dedans qu'un Bataillon de troupes réglées & de Milices. Mr le Maréchal de Tessè y a laissé pour Lieutenant de Roy, un Officier nommé du Soupat, qui passe pour un fort-brave homme, & qui y fera son devoir. Il y a apparence que les conquêtes des ennemis se termineront là pour cette première campagne; il faut songer à celle de Septembre.

On a appris, par des lettres postérieures à celles que vous venez de lire, que les ennemis ne faisoient point le siege de Ciudad-Rodrigo, & que selon
toutes

toutes les apparences, ils se re-
poseroient jusques à la cam-
paigne d'Autonne. Deux choses
ont empêché qu'ils n'ayent
avancé dans le pais ; l'une, le
grand nombre de malades qu'ils
ont parmi eux ; & l'autre, la dif-
ficulté de trouver des vivres sur
leur route, tous les habitans
ayant transporté ailleurs celles
qu'ils y trouvoient & gasté tout
ce qu'il n'ont pu transporter :
de maniere que leur armée au-
roit couru risque de périr, si elle
se fût avancée. On peut ajoûter
à toutes ces raisons, que les
grands préparatifs qu'on faisoit
à Madrid pour envoyer des trou-
pes à Mr de Bervick, n'ont pas
esté d'une petite consideration
pour les faire retourner.

May 1706

K k

Voicy un détail fort exact de ce qui s'est passé depuis le départ de Mr le Comte de Toulouse de devant Barcelone. Ce Prince n'estoit point venu pour combattre la Flotte des Alliez, mais cas qu'elle partit, mais seulement pour apporter une partie des choses nécessaires pour le Siege que l'on devoit faire pour escorter les Barques, qui devoient apporter le reste ; pour favoriser celles qui devoient venir de temps en temps pour empêcher que rien n'en trait dans Barcelone, pendant que le Siege dureroit. Cette Ville auroit esté prise deux mois avant le temps où on en a levé le Siege, si deux choses n'en eussent empêché ; l'une vient

dece que les vents contraires, & les tempêtes continuelles ayant retardé l'arrivée de nos Vaisseaux pendant plus d'un mois, le Siège de Barcelone a esté fermé un mois plus tard qu'il n'avoit esté résolu : & l'autre, de ce que l'Archiduc ayant pris l'argent qui estoit dans les dépôts publics de la Ville, & s'étant fait donner de force sur des billets, une infinité de provisions par les personnes les plus aisées de toute la Principauté, tous les interressez se sont deffendus plus vivement qu'ils n'auroient fait, dans la pensée que si l'Archiduc estoit obligé de s'en retourner, ils ne seroient jamais payez de ce que ce Prince & les Anglois leur avoient pro-

K k ij

mis de les rembourser. On peut
 ajouter à tout cela que les mines
 de Mr de Laparra, ayant fait per-
 dre trois ou quatre jours, & peut
 tout lorsqu'il s'est agi de placer
 le canon sur les hauteurs du
 Montjouy, pour battre la Ville
 après la prise de ce Fort, un peu
 de temps, a empêché que la
 Ville n'ait esté prise, puis-
 qu'il est constant que les habi-
 tans avoient résolu de se rendre
 dans trois jours, dans le temps
 qu'ils apprirent qu'ils alloient
 estre secourus, & que l'Archiduc
 avoit pris le parti de se re-
 tirer à Gibraltar. Enfin Mr le
 Comte de Toulouse ayant pris
 de si justes mesures, pour se ve-
 nir informé des forces de l'Amiral
 Leake, & du temps qu'il pourroit

arriver devant Barcelone, que ce Prince ne pouvoit douter du rapport qu'on lui avoit fait, par lequel il connut qu'il ne pouvoit rester devant Barcelone plus long-temps que le 28. d'Avril, sans risquer les Vaisseaux du Roi, il en partit ce jour-là. Il ne craignoit point les ennemis, quoique beaucoup superieurs en nombre ; mais comme il faut de la poudre & du plomb pour combattre, qu'il n'avoit pû en apporter que pour l'armée de terre où il avoit aussi laissé des canons, & des canonniers, la prudence vouloit qu'il se retirast : ce qu'il auroit fait un mois plutôt, si les vents luy avoient permis d'arriver dans le temps qui avoit esté concerté pour commencer le

K k iij

siège ; & comme il étoit impossible que les ennemis arrivassent avant son départ , s'il n'avoit point eu les vents si contraires, il n'estoit pas nécessaire qu'il vint avec une flotte plus nombreuse, & une plus grande quantité de munitions de guerre.

A peine ce Prince eut-il fait voile, que la flotte des Alliez parut devant Barcelone. Elle débarqua trois mille hommes de troupes réglées, & environ trois mille autres des troupes de la Marine, de matelots aguerris, & d'autres personnes nécessaires pour travailler à défendre la place qu'ils avoient résolu de secourir. Ces troupes y entreprirent à diverses fois, pendant que 7000 Miquelets y entreprirent par un

autre costé; & comme il y avoit
 alors trois mille hommes dans la
 Ville, il s'y en trouva seize
 quand tout fut entré. Et
 l'Armée se trouvant alors pres-
 que assiegée par ses derrieres
 par un grand nombre de Miqui-
 jets qui la harceloient, le Roy
 d'Espagne se crût obligé de faire
 assembler le Conseil de Guerre
 pour résoudre ce qu'il y avoit à
 faire. Et y fut conclu que l'on lé-
 veroit le siège, & selon la resolu-
 tion que l'on y prit, on enleva
 une partie du canon, on en em-
 mena, & on jeta dans la mer,
 ainsi que toutes les munitions &
 les provisions que l'on ne pût
 emporter: mais avant que de
 jeter les farines, on fit cuire du
 pain pour toute l'Armée pour

sept jours de marche, & on en distribua à tous les soldats. S. M. C. décampa le 10. pour se rendre à Pampelune, & la perte que l'Armée a fait pendant la route, est si peu considerable, qu'à peine a-t-on pu s'en appercevoir; quoique les Miquellets eussent embarrassé les chemins en quelques endroits, qu'ils ayent harcelé nos troupes presque pendant toute la marche, & beaucoup tiré sur elles.

On a laissé dans le Camp 1500 malades ou blessez. Les Miquellets les ont d'abord insultez, & en ont cruellement fait mourir sept ou huit; mais Milord Peterborough a pris des mesures si justes, & donné des ordres si everses, que l'on assure qu'on

laissera ces malheureux en repos. L'Armée des deux Couronnes estoit de vingt-sept mille hommes lorsqu'elle est arrivée devant Barcelone ; elle est diminuée de sept mille ; ainsi il reste encore vingt mille combatans en estat d'agir , & qui ne demeureront pas inutiles pendant le reste de la campagne : Le Roy d'Espagne qui a dû arriver à Pampelune le 30. de ce mois , pour retourner à Madrid , devant estre suivy de la plus grande partie de ces troupes. Il n'y a point de doute que S. M. C. ne soit arrivée à Madrid, avant que vous receviez ma Lettre. On ne peut faire voir plus d'intrepidité que ce Monarque en a montré pendant tout le temps qu'il

a demeuré devant Barcelone. Il estoit dans un continuel mouvement, & cherchoit sans cesse les moyens de faire avancer le siege avec ceux qui en avoient la direction, & avec les principaux Officiers de l'Armée. Il vouloit tous les jours exposer sa personne aux perils les plus évidens, & il étoit presque impossible de le retenir. Sa route jusqu'à Pampelune, s'est trouvée fort difficile, & il a souvent falu traverser des montagnes; & ce Prince a supporté cette fatigue d'une manière toute heroïque. Il a fait voir une sobriété admirable, ne voulant point être servi, dans ses repas, de plus de mets que le plus simple Officier; ce qui a redoublé l'amour que toutes les trou-

pes avoient pour lui, & l'admiration de toute la Cour.

Je ne dois pas oublier que Mr le Duc de Noailles a commandé l'avangarde pendant toute la marche que l'Armée a faite jusqu'à Pampelune, & qu'il s'en est acquité d'une maniere qui lui a attiré l'applaudissement de toutes les troupes.

L'Enigme du mois passé, est de Mr d'Aubicourt. Ceux qui en ont trouvé le veritable mot qui est *le Pied*, sont Mrs l'Avocat C*** Delzons; Mellieret; Ex-Official de Belley, Henry Calmet, de la Riviere-Laido; Boullenois, Avocat au Parlement, & son cher cousin, Fourcroy; Jacques Bourlier; la Gresse, Organiste de S. Cloud; l'Agrea-

ble dans les Compagnies ; l'Assemblée du jardin de S. Dénys ; le Medecin des Dames, de la rue de la Bucherie ; les deux Amans de la rue du bout du Monde ; le Solitaire, du cul de sac de S. Landry, & un des Associez de la maison de Chaillot ; Mr de Silly ; M^e la Présidente de l'Élection de Chaumont & Magny ; Marie Rouvieu, de Belleville, & la jeune Muse renaissante.

Je vous envoie une Enigme nouvelle ; elle est encore de Mr d'Aubicourt, auteur de celle du mois passé.

ENIGME.

*Quoique souvent couverts de peau
De mouton, de chèvre, ou de veau,
Surquoy quelques traits de dorure's
Relevent*

*Relevant nos plates figures ;
Ce n'est jamais sur ces brillans de-
hors*

*Que les esprits sensez fondent leur es-
perance :*

*Celui qui n'a pas d'apparence ,
Vaut quelquefois mille tresors.*

*Riche & pauvre chez nous , soit an-
tique ou moderne ,*

*Qui paroist sans merite , est digne
qu'on le berne.*

Nous estions encore fort éloi-
gnés du temps, où la Campagne
s'ouvre ordinairement, que l'on
n'entendoit parler que de Ba-
tailles gagnées, de Places em-
portées, & d'Isles entieres pri-
ses par les François, jusque
dans les Indes Occidentales.

La Bataille de Calcinato faisoit

May 1706. L1

beaucoup de bruit, & puisque les ennemis avoient eux-mêmes, qu'après la revûe de leur armée, faite quelques jours après qu'ils eurent perdu la Bataille, il leur manquoit sept mille hommes, leur perte doit avoir esté beaucoup plus considerable; puisque leur politique les a tou jours obligez de cacher à leurs peuples, les pertes qu'ils faisoient. La Bataille de Calcinato perduë par l'armée du Prince Eugene, est cause que ce Prince se trouve presentement au de-là de l'Adige, où il ne peut que très-difficilement faire vivre son armée; cependant, loin qu'il soit en état de passer cette riviere, pour vivre plus commodément en deçà, & pour

aller secourir Turin, il se trouve dans des apprehensions continuelles que Monsieur de Vendosme ne la passe luy-même, pour l'aller combattre encore une fois: ce que ce Prince auroit déjà fait, si cette riviere grossie par la fonte des neiges, ne l'avoit empêché de faire dresser des ponts, ainsi qu'il l'avoit resolu. Il ne laisse pas de luy donner beaucoup d'inquietudes, par tous les mouvemens qu'il fait, & par tous ceux qu'il fait faire à ses troupes, & de faire surprendre de tous costez les convois qu'il tâche de faire venir des Pays neutres, ou du moins qui le doivent estre, selon leur engagement.

Pendant que Monsieur le Prin-

L l ij

400 **MERCORE**
ce Eugene se trouve ainsi resser-
ré, les affaires s'avancent fort
devant Turin; & voici ce que
portent les nouvelles du 23. de
ce mois. *La Ligne que Mr le Duc
de la Feuillade a fait commencer
depuis le Pô, jusqu'à la Doire,
estant achevée, il passa ce mesme
jour cette riviere, avec son armée;
& Monsieur le Duc de Savoye ayant
fait des détachemens de sa Cavale-
rie pour s'y opposer, nos Hussars les
ont poussez avec vigueur; de ma-
niere qu'il y a eu soixante des en-
nemis tuez d'une part, & plus de
quarante d'une autre. On se canon-
ne fortement de part & d'autre. On
va faire travailler sans relasche à
la ligne, depuis la Doire jusqu'au
Valentin sur le Haut Pô, & en-
suite on fera des lignes de contre-*

vallation, pour estre à couvert des forties de la Place. On prétend ne faire aucun convoi, & que l'on aura dans les Lignes toutes les choses nécessaires pour le Siege, sans que l'on soit obligé d'en sortir.

Voilà de grands préparatifs, & de belles dispositions, dont on a d'autant plus de lieu d'attendre une heureuse suite, qu'il sera difficile à Monsieur le Prince Eugene de venir secourir Turin, tant qu'il aura Monsieur de Vendosme en teste; & qu'une Place qui n'est point secourüe, se rend tost ou tard, quelque forte qu'elle soit.

Dans le temps qu'on ne s'entretenoit à Paris, que des avantages remportez par Monsieur de Vendosme, & que l'on pla-

çoit dans l'Eglise de Nostre-Dame, les Etendards & les Drapeaux, qu'il avoit enlevez aux ennemis; les Etendards & les Drapeaux, pris aux troupes qui s'étoient retirées dans Hague-nau, estoient en chemin, & le neveu de Mr le Marquis de Perry les apportoit au Roy: on ne parloit que des quatre lignes, dont Mr de Villars s'étoit rendu maistre (chacun sçait que les lignes coûtent souvent beaucoup à emporter, & qu'elles sont fort meurtrieres) celles que Mr de Villars a emportées, luy ayant donné une grande étendue de Pais, ainsi que je vous ai marqué, & luy ayant donné lieu de mettre des troupes dans plusieurs Places, comme font

toûjours ceux qui sont maîtres
du Pais, on ne pouvoit se lasser
ici de se réjouir des avantages
remportez par Mr de Villars,
qui empêchent les ennemis de
venir en deçà du Rhin, & qui
les arresteront peut-être long-
temps; en sorte qu'ils ont lieu
de craindre de faire encore de
nouvelles pertes pendant le res-
te de la Campagne, qui ne peu-
vent estre que tres-considéra-
bles. Nous avions du moins lieu
de nous en flatter, si la fortu-
ne, après s'être déclarée pour
nous en tant de differens en-
droits, ne nous avoit point fait
connoître son inégalité, en vou-
lant faire balancer nos avanta-
ges avec ceux qu'elle vient de
procurer en Flandre à l'armée
des Alliez.

Il est rare de voir dans un mesme país deux Armées souhaiter en mesme temps de donner bataille; l'une est ordinairement plus foible que l'autre, & souvent la plus forte a des raisons pour ne point entrer en action. Le contraire est arrivé dans ce qui se vient de passer en Flandres, & toutes les deux Armées ont marqué en mesme-temps un égal desir de combattre, & ont marché toutes deux en bataille, dans le dessein de se joindre; cependant il paroist constant que l'Armée des deux Couronnes estoit moins forte de huit mille hommes au moins. Celle des Alliez venoit de recevoir ses derniers renforts, & plusieurs Lettres por-

402
cent qu'elle avoit encore esté
jointe par quelques troupes la
veille du combat. Le Corps que
commande Mr le Marechal de
Marcin manquoit à nostre Ar-
mée ; & quoiqu'il fût sur le
point d'arriver , l'ardeur de
combattre que les troupes té-
moignoient , fut cause de la re-
solution qu'on prit de donner
bataille. Peut-estre n'avoit-il
pas esté possible d'estre plus in-
formé que l'on l'estoit de la su-
periorité des ennemis ; chacun
se servant, en de pareilles occa-
sions de toutes les ruses qu'il
peut imaginer pour cacher ses
forces. Comme j'ay dû com-
mencer par l'Article qui regarde
la superiorité des ennemis , je
dois vous dire en mesme-temps

que toutes les nouvelles publiques imprimées en Hollande, n'ont pas eu raison de dire que l'Armée des deux Couronnes estoit superieure de quatorze mille hommes ; le fait estant manifestement contraire. Ce n'est pas que contre l'ordinaire de ceux qui donnent ces nouvelles au public, elles n'ayent rendu justice aux François, en disant *qu'ils se sont battus comme des Lions ; & que si leur perte a esté inconcevable, celle des Alliez a esté assez grande.* On voit bien qu'ils augmentent un peu nostre perte, & qu'ils diminuent un peu celle des Alliez ; mais ce n'est pas là l'Article de leurs nouvelles qui approche le moins de la vraisemblance, & comme on connoist

leur caractere, la verité se demêle aisément dans ce qu'ils ont avancé. Puisque je me suis trouvé obligé de parler de l'extrême valeur de nos troupes, avant que d'entrer dans ce que j'ay à vous dire du combat, je dois ajoûter icy que j'ay vû des lettres, qui portent que Mylord Marlborough avoit dit après le combat, *que de la maniere qu'il avoit vû combattre les François, il estoit seur qu'avec trente mille hommes de troupes pareilles, il iroit jusqu'au bout du monde*: Vous verrez des choses surprenantes dans ce que j'ay à vous en dire. Ce seroit icy le lieu de vous donner une Relation complete de l'affaire; mais je puis vous assurer qu'aujourd'huy 31. de May que je ferme

ma lettre (ce que je vous prie de remarquer) on n'a point encore vû de Relations qui s'accordent sur beaucoup de chefs : Ainsi je ne pourrois vous en envoyer une sans faire tort aux autres, puisque l'on pourroit croire que je vous l'ay envoyée comme la plus juste; & il ne m'appartient pas de décider. Cependant ce que je vous vais dire ne laissera pas de vous faire autant de plaisir, & de vous donner une aussi parfaite intelligence de l'affaire; que si je vous envoïois une ou deux des Relations qui sont répandues dans Paris.

Les deux Armées marchant en bataille, chacune dans l'intention de se joindre, & commençant

mençant à s'approcher, il se trouva entre elles un Village qui estoit vis-à-vis de nostre gauche, & par consequent à la droite des ennemis; on jugea à propos de leur laisser attaquer ce Village, où l'on avoit mis toutes les choses necessaires pour faire une vigoureuse resistance. Deux raisons obligerent de prendre ce parti; l'une, parce que les ennemis pouvoient commencer à épuiser leurs forces par l'attaque de ce Village, & mesme à se déranger: & l'autre, que si nostre Armée avoit avancé pour le couvrir, il auroit falu qu'elle eût quitté un lieu où elle trouvoit de grands avantages pour combattre, puisqu'elle avoit un marais impraticable à

May 1706.

M m

la droite, & un ravin vis-à-vis de la gauche, qui ne pouvoit estre attaqué.

Je n'entreray point dans le détail des Villages qui furent pris & repris, avant qu'on en vint à une affaire generale; il me suffit de dire que les prises & les reprises de ces differens postes, qui furent cause que les troupes des deux Armées firent jusques à six attaques, ont coûté beaucoup de monde aux ennemis, puisqu'on peut regarder ces attaques comme autant de petits sieges, les Alliez ayant employé pour un seul douze pieces de canon, & vingt Bataillons. Nôtre Infanterie fit des prodiges dans tous ces petits sieges; & c'est ce qui nous fit croire pendant

une heure & demie, quo nous
 avions gagné la bataille, & ce
 qui fut cause que les ennemis le
 crurent aussi. Il s'est fait une in-
 finité d'actions extraordinaires
 & de la plus haute valeur dans
 toutes ces attaques, & dans
 toutes ces défenses; & j'espere
 vous parler le mois prochain de
 tous ceux qui se sont signalez
 dans cette journée. Il fut en-
 suite question d'en venir à un
 choc general; & comme selon la
 disposition de nôtre Armée dont
 je vous ay parlé, nôtre aîle
 gauche ne pouvoit agir, ny estre
 attaquée; on avoit placé à la
 droite toute la Maison du Roy,
 soutenüe de huit Brigades de Ca-
 valerie; & l'on estoit persuadé
 que l'aîle gauche ne pouvant

M m ij

estre attaquée, tous les efforts des ennemis tomberoient sur la droite. Mylord Marlboroug, qui sçavoit que c'étoit le poste de la Maison du Roy, & qui connoissoit la valeur, & l'intrepidité de ces troupes, avoit de son costé pris ses précautions, & s'étoit réservé un Corps de troupes pour fortifier son aîle gauche, qui devoit avoir affaire à nostre aîle droite. Mais ce Mylord fit plus encore, car ayant sçu que nostre aîle gauche ne pouvoit combattre sa droite, il en fit revenir 14000. hommes, dont il renforça sa gauche, qui devoit avoir affaire à la Maison du Roy; & pour avoir assez de terrain, il ne mit point d'intervalles entre ses lignes. On a sçu depuis,

que ce Milord avoit dit, qu'il connoissoit si bien la Maison du Roy, & ce qu'elle estoit capable de faire, qu'il avoit jugé à propos de luy donner à combattre six hommes contre un.

Il n'est pas surprenant après cela, que la Maison de Sa Majesté ait esté obligée de reculer & de ceder à la force; au contraire, on doit estre surpris qu'elle ait osé soutenir le combat, & l'on n'auroit rien eu à luy reprocher, quand elle se seroit retirée sans combattre, pour conserver un Corps si considerable. Cependant elle a fait acheter cher la victoire au Vainqueur, puisqu'elle luy a coûté six de ses meilleurs Regimens de Cavalerie, parmi lesquels se trouve le Regiment des Gardes bleus à

M m iij

cheval. Je ne dis rien qui ne soit dans plusieurs lettres de Hollande; & l'on trouvera mesme, si l'on examine bien ce que leurs nouvelles imprimées en ont dit, qu'elles avoient presque cette verité. Revenons à ce que la Maison du Roy a fait en cette occasion.

Les deux Compagnies des Mousquetaires ont fait voir, que la valeur n'attend pas le nombre des années, & ceux qui, à cause de leur jeunesse, paroissent n'avoir pas la force de soutenir un long combat, ont paru infatigables; & quoi-qu'ils ne dussent pas encore avoir d'experience, peu d'entre eux s'étant trouvez dans des Batailles, l'habitude qu'ils ont à fai-

re les exercices militaires, que l'on apprend si bien dans ces deux Corps, a esté cause qu'ils ont été aussi peu embarrassés dans ce Combat, que s'ils s'étoient déjà trouvez dans plusieurs Batailles.

Les Gendarmes, & les Chevaux-legers, ont fait voir qu'ils estoient accoustumés à vaincre, & que le peril ne les étonnoit pas. Ils ont fait des prodiges, en donnant des marques de leur experience, de leur extrême valeur, & de leur intrepidité; & ils avoient resolu de perir tous sur le champ de Bataille, comme plusieurs ont fait, s'ils n'avoient enfin esté convaincus que la raison demandoit qu'ils cedassent à la force, & qu'ils

devoient se conserver pour le service du Roy.

Les Gardes du Corps se sont pareillement distinguez, & ils ont retourné plusieurs fois à la charge, ce qui a causé presque la perte entière de la Compagnie de Boufflers. Leurs Officiers sur-tout, ainsi que ceux des Mousquetaires, des Gendarmes & des Chevaliers légers, ont fait des actions de valeur, qui vont au delà de l'imagination; & s'ils ne s'estoient pas défendus avec une valeur opiniâtre, le nombre des morts qui se trouvent parmi eux n'auroit pas esté si grand.

Je ne dis rien des Grenadiers de la Maison du Roy, qui se sont de tout temps distinguez; ils ne

se sont point démentis en cette occasion, & ils ont suivi l'exemple qu'ils avoient devant les yeux, ainsi qu'ont fait les Brigades de Cavalerie qui soutenoient la Maison du Roy. Je ne puis m'empêcher de parler icy de M^r le Marquis de Courcillon, fils de M^r le Marquis de Dangeau. Ce Colonel est si peu avancé en âge, que j'ay vû plusieurs Lettres qui disent, en parlant de luy, *que l'on voyoit par tout ce petit garçon*; c'est ce qui m'oblige à vous parler de lui aujourd'huy, quoique je remette au mois prochain à vous parler de ceux qui se sont distinguez. Ce jeune Marquis, à chargé trois fois les ennemis à la tête de son Regiment; il a eu un cheval tué sous luy,

& il a reçu un coup de sabre à la teste, dont il est blessé légèrement; mais il a eu le bonheur de tuer celuy qui l'a blessé, & par ce moyen d'éviter les coups qu'il estoit prest de luy porter de nouveau. Il a sauvé ses Eten-dards & ses Tymbales. M^r le Comte de Nilt, son Lieutenant Colonel & Brigadier des Armées du Roy, a esté dangereusement blessé & fait prisonnier.

Tous ces Corps qui compo-soient l'aîle droite, ayant esté obligez de se retirer, parce que le nombre des ennemis commen-çoit à les accabler, & qu'il n'en seroit pas resté un seul, s'ils se fussent obstinez plus longtemp^s à combattre, furent favorisez dans leur retraite par deux Ba-

taillons des troupes de Monsieur l'Electeur de Baviere, & par la Compagnie des Grenadiers François de cet Electeur, commandée par Mr de Colonie, qui a fait des choses surprenantes en cette occasion, aussi-bien que les deux Bataillons dont je viens de parler.

Quoique je remette au mois prochain à vous parler de ce que tous les Corps ont fait en general, & les Officiers en particulier, je ne puis m'empêcher de vous dire que toute la Cour & tout Paris retentissent des éloges que l'on donne à Mr le Duc de Guiche, qui a chargé plusieurs fois avec le Regiment des Gardes, qui a fait des merveilles, aussi-bien que celuy des

Gardes Suisses. Mr le Duc de Villeroy s'est aussi fort distingué, & plusieurs Relations parlent avantageusement de ce Duc. Comme il ne me reste point de place pour vous parler de tous les Officiers tuez & blessez dans cette occasion, & que je n'ay pas encore leurs noms, que j'espère que l'on m'envoiera, j'en remets aussi la liste au mois prochain. Il n'y a point de honte de faire connoître que l'on a perdu beaucoup de monde, lorsque les ennemis ont acheté la Victoire aussi cherement qu'ils ont fait; car il y a lieu de croire, & il semble même que les ennemis l'avoient, qu'ils ont perdu plus de monde que nous, leur perte ayant esté tres grande dans les
diverses

diverses attaques qui se sont faites, avant que nostre aîle droite ait esté enfoncée. Et l'on pourroit même dire que ce n'est pas dans ce combat où elle a le plus perdu, mais dans sa retraite, à cause du desordre qui s'y est mis, par l'embarras qui s'est trouvé dans les chemins par où elle se retiroit.

Les premières Lettres qui sont venuës du Camp des ennemis, portent que le Prince Louis de Hesse-Cassel, Mr de Saint Pol, Major General, Mr de Boncourt-Major, Mr de Benting & l'Ecuyer de Mylord Marlborough ont esté tuez; & que Mr le Comte de Vvarfusée & le Brigadier Van-Eck, ont eu chacun

May 1706

N n

une jambe emportée. Les mêmes Lettres disent aussi, que les six Regimens dont je vous ay déjà parlé, ont esté entièrement défaits. Il y a apparence que la perte des ennemis se sera trouvée beaucoup plus grande, puisque les Lettres dont je viens de vous parler, ont esté écrites aussitost après le combat.

Vous ne devez point estre surpris si les ennemis sont entrez dans Louvain, dans Brusselles, dans Liere & dans Malines; on entre toujours dans les Places ouvertes d'un pays, lorsque l'on a gagné une bataille aux portes de ces Places: mais on en sort souvent comme on y est entré, puisqu'il faudroit des Armées entieres pour les garder. Ainsi

l'on peut dire que tout leur feu
 est jetté, & que toutes leurs con-
 quêtes sont faites, à moins qu'ils
 n'assiègent quelques Places for-
 tes : mais comme il faudroit des
 mois entiers pour les prendre, &
 que d'ailleurs il faut de grands
 préparatifs pour assiéger de pa-
 reilles Places ; il y a lieu de croi-
 re que les Alliez n'en assiège-
 ront pas si tôt, ou du moins
 qu'ils en trouveroient la con-
 quête difficile, puisque ces for-
 tes de Sieges sont ordinaire-
 ment si longs, que l'on a tout
 le temps nécessaire pour assem-
 bler des armées pour secourir
 les Places attaquées. Celle des
 deux Couronnes est campée
 à Saint Denis, proche de
 Gand, Poste avantageux, d'où

N n ij

elle a jetté tous les secours nécessaires dans Anvers. On a aussi jetté des Troupes dans toutes les Places qui pouvoient estre attaquées ; & l'Armée des deux Couronnes grossit tous les jours par les Troupes qui s'étoient dispersées à la fin du combat , & qui la viennent rejoindre. Nous avons déjà commencé à faire voir aux ennemis que le courage de nos Troupes n'est pas abattu, puisque nous avons repoussé un détachement qui avoit osé venir sommer la Ville de Gand , ne nous croyant pas si près de cette Place ; & que Mr le Comte de Sallant qui commande dans Namur , ayant sçu que plusieurs pieces de Canon que nous avions laissées

dans le Village de Taviers ,
 estoient mal gardées , il détacha
 la nuit du 25. au 26 Mr de la Mo-
 the , Brigadier , pour les enle-
 ver : ce qu'il fit heureusement.
 Il enleva la Garde des ennemis
 qui estoit dans ce Poste , & qui
 couvroit un Convoy qu'ils en-
 voyoient à Liege: Il l'a conduit
 à Namur , avec neuf pieces de
 Canon , & douze Chariots char-
 gez de blessez , que nous avions
 esté obligez de laisser à Taviers.

Vous jugez bien que tant
 de grands événemens arrivez
 inopinément vers la fin du mois,
 ont pris la place de plusieurs
 Articles que je suis obligé de
 remettre au mois prochain , du
 nombre desquels est celuy des
 Cardinaux que le Pape vient

Nn iij

420
de faire. Je suis, Madame, vô-
tre, &c.

A Paris ce 31. May 1706.

A P O S T I L L E.

Le 25, la resolution estant prise d'évacuer Bruxelles, tous les principaux Corps résolurent de l'abandonner, & de suivre M^r l'Electeur de Baviere, en demeurant fideles à leur Roy. Le Parlement s'est retiré à Gand; la Chambre des Comptes, à Anvers; la Cour des Monnoyes, à Dendermonde; & les autres Corps, ailleurs. Mylord Marlborough n'a point mis de garnison dans Bruxelles; ce qui est une preuve, ainsi que je vous l'ay déjà dit, que ceux qui sont maistres des environs de ces grandes places, en trouvent toujours les portes ouvertes lors-

qu'ils y veulent entrer

Avant que nos troupes se retirassent de Louvain, de Malines & de Liere, ils en avoient enlevé les vivres, les munitions & les pontons.

Je dois ajoûter icy une chose qui vous fera beaucoup de plaisir, & que je vous garantis aussi veritablement, que si j'avois vû l'Original de la Lettre, qui rapporte ce que je vais vous dire. Mr de la Mothe avoit receu ordre, en allant retirer le canon qui estoit à Taviers, de visiter le Champ de Bataille dans toute son étendue; & il a mandé au Roy qu'il n'avoit pas trouvé plus de deux mille François sur le Champ de Bataille. Après avoir fait toutes les perquisitions nécessaires pour

estre bien informé, & avoir examiné toutes choses avec attention, il ajoute que, quoique cela ne paroisse pas vray-semblable, il ne mande rien dont il ne soit tres-assuré. Il n'y a point à douter, après cela, de ce que l'on mande de tous costez, que l'Armée des deux Couronnes grossit à chaque instant, à cause du grand nombre de troupes qui la rejoignent continuellement. On a eu des avis assurez qu'un grand nombre de Soldats échappés de la bataille, sont venus à Mons, où il est aussi entré quantité de bagages que l'on croyoit perdus.

A V I S.

Le Mercure du mois de Juin se debitera le 3. de Juillet.



T A B L E.

P Relude, où il est parlé des libe- ralitez du Roy, faites à l'Eglise de S. Marcel.	5
Traduction de la Lettre Pastorale de Monsieur le Cardinal Portocar- rero, Archevêque de Tolède, tou- chant les affaires du temps,	8
Mariages.	28
Suite de la Lettre du P. Hugo, à Mr l'Abbé de la Luzerne,	46
Article des morts,	62
Article de littérature, contenant plu- sieurs impressions faites tant en France que dans quelques pays étrangers,	83
Extrait d'une réponse faite par plu- sieurs Cantons Suisses, à une Let- tre de l'Empereur,	100

T A B L E.

<i>Raisonnemens touchant cette Lettre, & la Lettre de Mr le Marquis de Puisieux, aux treize Cantons de la Suisse, assemblez à Basle,</i>	106
<i>Lettre de ce Marquis,</i>	109
<i>Benefices donnez par le Roy, & sur la presentation de S. A. R. Monsieur le Duc d'Orleans,</i>	118
<i>In-promptu sur le Bain de Ma- dame la Duchesse de Bourgogne,</i>	138
<i>Observation de la derniere Eclipse, faite par Monseigneur le Duc de Bourgogne,</i>	140
<i>In-promptu sur cette Observation,</i>	144
<i>Billet du Roy de Suede, au Roy Au- guste,</i>	151
<i>Feste celebrée à Nantes, par les Prè- tres & les Marchands Irlandois,</i>	155
<i>Second Article de Livres nouveaux,</i>	156

Second Article des morts ,	159
Trois Cures de Paris remplies ,	176
Lettre d'Alcira ,	183
Dignitez & Charges données par le Roy d'Espagne ,	189
Article des morts étrangers ,	198
Traduction de l'Amnistie donnée par le Roy d'Espagne ,	213
Addition à l'Article de la mort de Mr le Curé de Saint Laurent ,	224
Troisième Article de Morts .	238
Relations des expéditions faites par Mr le Comte de Chavagnac & par Mr d'Iberville , aux Isles de S. Christophle & de Nieves ,	239
Feste célébrée par la Communauté des Peintres & Sculpteurs ,	319
Continuation des persecutions de l'Empereur à l'égard de leurs A. E. de Bavière & de Cologne ,	320
Gouvernement donné à Mr de Ma-	

TABLE.

<i>gnac,</i>	344
<i>Compagnie aux Gardes achetée,</i>	346
<i>Avantages remportez par Mr le Maréchal de Villars,</i>	349
<i>Religion Anglicane en peril,</i>	349
<i>Harangues faites par la Reine d'Es- pagne.</i>	368
<i>Lettres de Madrid, touchant les af- faires de la guerre avec le Portu- gal,</i>	381
<i>Départ de S. M. C. pour retourner en Espagne, avec le détail de tout ce qui s'est passé en cette occasion,</i>	386
<i>Article des Enigmes,</i>	395
<i>Etat des affaires d'Italie, d'Alle- magne, & de Flandres,</i>	397
<i>Apostille, contenant des nouvelles im- portantes de divers endroits.</i>	426
<i>L'Air, Ennemis que l'envie, p. 150.</i>	
<i>L'Air, Peuples, de fleurs, pag. 348.</i>	





